

Ce document est extrait de la base de données
textuelles Frantext réalisée par l'Institut National de
la Langue Française (INaLF)

[Le] commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre
[Document électronique] : ouvrage élémentaire / par M. l'abbé de Condillac

OBJET DE CET OUVRAGE

p1

Chaque science demande une langue particuliere, parce
que chaque science a des idées qui lui sont propres.
Il semble qu' on devrait commencer par faire cette
langue ; mais on commence par parler et par écrire, et
la langue reste à faire. Voilà où en est la science
économique, dont l' objet est celui de cet ouvrage
même. C' est, entr' autres choses, à quoi on se propose
de suppléer.
Cet ouvrage a trois parties. Dans la premiere, je
donne, sur le commerce, des notions élémentaires, que
je détermine

p2

d' après des suppositions, et je développe les
principes de la science économique. Dans la seconde,
je fais d' autres suppositions pour juger de
l' influence que le commerce et le gouvernement doivent
avoir l' un sur l' autre. Dans la troisieme, je les
considère tous deux d' après les faits, afin de
m' appuyer sur l' expérience autant que sur le
raisonnement.
Je dirai souvent des choses fort communes. Mais s' il
étoit nécessaire de les remarquer pour parler sur
d' autres avec plus de précision, je ne devois pas
avoir honte de les dire. Les génies qui ne disent que
des choses neuves, s' il y a de tels génies, ne doivent
pas écrire pour l' instruction. Le grand point est de
se faire entendre, et je ne desire que de faire un
ouvrage utile.

Livros Grátis

<http://www.livrosgratis.com.br>

Milhares de livros grátis para download.

CHAPITRE 1

fondement de la valeur des choses.

supposons une petite peuplade, qui vient de s' établir, qui a fait sa première récolte, et qui, étant isolée, ne peut subsister que du produit des champs qu' elle cultive.

Supposons encore qu' après avoir prélevé le bled nécessaire pour ensemençer les terres, il lui en reste cent muids ; et qu' avec cette quantité, elle peut attendre une seconde récolte sans craindre de manquer. Pour que, suivant notre supposition, cette quantité lui ôte toute crainte de manquer, il faut qu' elle soit suffisante non-seulement à ses besoins, il faut qu' elle le soit encore à ses craintes. Or,

c' est ce qui ne peut se rencontrer que dans une certaine abondance. En effet, quand on juge d' après ses craintes, ce qui ne suffiroit qu' à la rigueur, ne suffit pas ; et on croit ne trouver ce qui suffit, que dans ce qui abonde jusqu' à un certain point.

La quantité qui reste à notre peuplade, semences prélevées, fait donc, pour cette année, ce qu' on nomme abondance. Par conséquent, si elle a quelques muids de plus, elle sera dans la surabondance ; et elle sera dans la disette, si elle en a quelques-uns de moins.

Si un peuple pouvoit juger, avec précision, du rapport où est la quantité de bled qu' il a, avec la quantité qu' il faut à sa consommation, ce rapport connu lui feroit toujours connoître, avec la même précision, s' il est dans l' abondance, dans la surabondance, ou dans la disette.

Mais il ne peut pas juger, avec précision, de ce rapport : car il n' a aucun moyen pour s' assurer exactement, ni de la quantité de bled qu' il a, ni de la quantité qu' il en consommera. Il le peut d' autant moins, qu' il ne sçauroit le regarder sans déchet, et que la quantité précise de ce déchet est de nature à ne pouvoir être prévue. S' il en juge donc, ce n' est qu' à

peu-près, et sur l' expérience de plusieurs années. Cependant, de quelque maniere qu' il en juge, il est toujours vrai de dire qu' il se croit dans l' abondance, lorsqu' il pense avoir une quantité de bled suffisante pour écarter toute crainte d' en manquer ; qu' il se croit dans la surabondance, lorsqu' il pense en avoir une quantité plus que suffisante à toutes ses craintes ; et qu' il se croit dans la disette, lorsqu' il pense n' en avoir qu' une quantité qui ne suffit pas pour les dissiper.

C' est donc dans l' opinion qu' on a des quantités, plutôt que dans les quantités mêmes, que se trouvent l' abondance, la surabondance, ou la disette : mais elles ne se trouvent dans l' opinion, que parce qu' elles sont supposées dans les quantités.

Si, au lieu de cent muids, notre peuplade, semences prélevées, en a deux cens, elle en aura cent qui lui seront inutiles pour sa consommation d' une récolte à l' autre ; et si elle ne prend aucune précaution pour conserver ce bled surabondant, il s' échauffera, il se corrompra, et ce qui en restera, ne sera d' aucun usage pour les années suivantes.

Plusieurs années consécutives d' une

p6

grande récolte ne feroient donc qu' embarrasser la peuplade d' une surabondance inutile, et il arriveroit bientôt qu' onensemenceroit moins de terres.

Mais les récoltes, qui ne suffisent pas aux besoins de la peuplade, feront sentir la nécessité de conserver du bled, lorsqu' il y en aura de surabondant. On en cherchera donc les moyens, et quand on les aura trouvés, le bled inutile dans les années de surabondance, deviendra utile dans les années de disette. Les cent muids que la peuplade n' a pas consommés, et qu' elle a sçu conserver, suppléeront à ce qui lui manquera pendant plusieurs années, où il ne restera, pour sa consommation, semences prélevées, que soixante ou quatre-vingt muids.

Il n' y aura donc plus proprement de bled surabondant, lorsqu' on sçaura le conserver ; puisque celui qui ne se consommera pas dans une année, pourra se consommer dans une autre.

Si notre peuplade étoit environnée d' autres peuplades, agricoles comme elle, elle n' auroit pas le même besoin de conserver du bled dans des greniers ; parce qu' en donnant le surabondant qu' elle auroit dans quelque autre denrée, elle pourroit se procurer le bled qui seroit

surabondant chez une autre peuplade. Mais nous l' avons supposée tout-à-fait isolée.

Nous avons deux sortes de besoins. Les uns sont une suite de notre conformation : nous sommes conformés pour avoir besoin de nourriture, ou pour ne pouvoir pas vivre sans aliments.

Les autres sont une suite de nos habitudes. Telle chose dont nous pourrions nous passer, parce que notre conformation ne nous en fait pas un besoin, nous devient nécessaire par l' usage, et quelquefois aussi nécessaire que si nous étions conformés pour en avoir besoin.

J' appelle *naturels* les besoins qui sont une suite de notre conformation, et *factices* les besoins que nous devons à l' habitude contractée par l' usage des choses.

Une horde errante vit des fruits que la terre produit naturellement, du poisson qu' elle pêche, des bêtes qu' elle tue à la chasse ; et lorsque le lieu qu' elle parcourt ne fournit plus à sa subsistance, elle passe ailleurs. Nous ne voyons, dans ce genre de vie, que des besoins purement naturels.

Notre peuplade ne peut plus errer. Elle s' est fait un besoin de vivre dans le lieu qu' elle a choisi ; elle s' en fait un de

l' abondance qu' elle trouve dans les champs qu' elle cultive, et de la bonté des fruits qu' elle doit à son travail. Elle ne se contente pas d' aller à la chasse des animaux qui peuvent servir à sa nourriture et à son vêtement, elle en élève, et elle tâche de les multiplier assez pour sa consommation.

Voilà un genre de vie où nous remarquons des besoins factices, c' est-à-dire, des besoins qui naissent de l' habitude que nous nous sommes faite de satisfaire aux besoins naturels par des moyens choisis.

On voit que ces premiers besoins factices s' écartent des naturels, le moins qu' il est possible. Mais on prévoit aussi qu' il s' en formera d' autres, qui s' en écarteront toujours de plus en plus. C' est ce qui arrivera, lorsque notre peuplade, ayant fait des progrès dans les arts, voudra satisfaire à ses besoins naturels par des moyens plus multipliés et plus recherchés. Il viendra même un tems où les besoins factices, à force de s' écarter de la nature, finiront par la changer totalement, et par la corrompre.

Les premiers besoins que se fait notre peuplade, sont de l' essence de l' ordre social, qui cesseroit, si ces

besoins cessoient

p9

eux-mêmes. On est donc fondé à les regarder comme naturels. Car s' ils ne le sont pas au sauvage errant, ils le deviennent à l' homme en société, auquel ils sont absolument nécessaires. C' est pourquoi je nommerai désormais *naturels* , non-seulement les besoins qui sont une suite de notre conformation, mais encore ceux qui sont une suite de la constitution des sociétés civiles ; et j' entendrai par *factices* , ceux qui ne sont pas essentiels à l' ordre social, et sans lesquels, par conséquent, les sociétés civiles pourroient subsister.

On dit qu' une chose est utile, lorsqu' elle sert à quelques-uns de nos besoins ; et qu' elle est inutile, lorsqu' elle ne sert à aucun, ou que nous n' en pouvons rien faire. Son utilité est donc fondée sur le besoin que nous en avons.

D' après cette utilité, nous l' estimons plus ou moins ; c' est-à-dire, que nous jugeons qu' elle est plus ou moins propre aux usages auxquels nous voulons l' employer. Or, cette estime est ce que nous appelons *valeur* . Dire qu' une chose vaut, c' est dire qu' elle est, ou que nous l' estimons bonne à quelque usage. La valeur des choses est donc fondée sur leur utilité, ou, ce qui revient au même, sur le besoin que nous en

p10

avons, ou, ce qui revient encore au même, sur l' usage que nous en pouvons faire.

à mesure que notre peuplade se fera de nouveaux besoins, elle apprendra à employer à ses usages des choses dont auparavant elle ne faisoit rien. Elle donnera donc, dans un tems, de la valeur à des choses auxquelles, dans un autre, elle n' en donnoit pas.

Dans l' abondance, on sent moins le besoin, parce qu' on ne craint pas de manquer. Par une raison contraire, on le sent davantage dans la rareté et dans la disette.

Or, puisque la valeur des choses est fondée sur le besoin, il est naturel qu' un besoin plus senti donne aux choses une plus grande valeur, et qu' un besoin moins senti leur en donne une moindre. La valeur des choses croît donc dans la rareté, et diminue dans l' abondance.

Elle peut même, dans l' abondance, diminuer au point de devenir nulle. Un surabondant, par exemple, sera sans valeur, toutes les fois qu' on n' en pourra faire aucun usage, puisqu' alors il sera tout-à-fait inutile.

Tel seroit un surabondant en bled, si on le considéroit par rapport à l' année

p11

dans laquelle il ne fait pas partie de la quantité nécessaire à la consommation. Mais si on le considère par rapport aux années suivantes, où la récolte pourroit ne pas suffire, il aura une valeur, parce qu' on juge qu' il pourra faire partie de la quantité nécessaire au besoin qu' on en aura.

Ce besoin est éloigné. Par cette raison, il ne donne pas à une chose la même valeur, qu' un besoin présent. Celui-ci fait sentir qu' actuellement la chose est absolument nécessaire, et l' autre fait seulement juger qu' elle pourra le devenir. On se flatte qu' elle ne le deviendra pas ; et, dans cette prévention, comme on est porté à ne pas prévoir le besoin, on l' est aussi à donner moins de valeur à la chose.

Le plus ou moins de valeur, l' utilité étant la même, seroit uniquement fondé sur le degré de rareté ou d' abondance, si ce degré pouvoit toujours être connu avec précision ; et alors on auroit la vraie valeur de chaque chose.

Mais ce degré ne sçauroit jamais être connu. C' est donc principalement dans l' opinion que nous en avons, qu' est fondé le plus ou moins de valeur.

En supposant qu' il manque un dixieme du bled nécessaire à la consommation de

p12

notre peuplade, les neuf dixièmes n' auroient que la valeur de dix, si on apprécioit bien la disette, et si on voyoit avec certitude qu' elle n' est réellement que d' un dixième.

C' est ce qu' on ne fait pas. Comme on se flatte dans l' abondance, on craint dans la disette. Au lieu d' un dixième qui manque, on juge qu' il en manque deux, trois, ou davantage. On se croit au moment où le bled manquera tout-à-fait ; et la disette d' un dixième produira la même terreur, que si elle étoit d' un tiers ou de la moitié.

Dès qu' une fois l' opinion a exagéré la disette, il est naturel que ceux qui ont du bled, songent à le conserver pour eux ; dans la crainte d' en manquer, ils en mettront en réserve plus qu' il ne leur en faut. Il arrivera donc que la disette sera réellement du tout, ou à peu-près, pour une partie de la peuplade. Dans cet état des choses, il est évident que la valeur du bled croîtra, à proportion que l' opinion exagérera la

disette.

Si la valeur des choses est fondée sur leur utilité, leur plus ou moins de valeur est donc fondé, l' utilité restant la même, sur leur rareté ou sur leur abondance, ou plutôt sur l' opinion que nous avons de leur rareté et de leur abondance.

Je dis *l' utilité restant la même* , parce

p13

qu' on sent assez, qu' en les supposant également rares ou également abondantes, on leur juge plus ou moins de valeur, suivant qu' on les juge plus ou moins utiles.

Il y a des choses qui sont si communes, que quoique très-nécessaires, elles paroissent n' avoir point de valeur. Telle est l' eau ; elle se trouve par-tout, dit-on, *il n' en coûte rien pour se la procurer ; et la valeur qu' elle peut obtenir par le transport, n' est pas une valeur à elle ; ce n' est qu' une valeur de frais de voiture.*

il seroit bien étonnant qu' on payât des frais de voiture pour se procurer une chose qui ne vaudroit rien.

Une chose n' a pas une valeur, parce qu' elle coûte, comme on le suppose ; mais elle coûte, parce qu' elle a une valeur.

Je dis donc que, même sur les bords d' un fleuve, l' eau a une valeur, mais la plus petite possible, parce qu' elle y est infiniment surabondante à nos besoins.

Dans un lieu aride, au contraire, elle a une grande valeur ; et on l' estime en raison de l' éloignement et de la difficulté de s' en procurer. En pareil cas un voyageur altéré donneroit cent louis d' un verre d' eau, et ce verre d' eau vaudroit cent louis. Car la valeur est moins

p14

dans la chose que l' estime que nous en faisons, et cette estime est relative à notre besoin : elle croît et diminue, comme notre besoin croît et diminue lui-même.

Comme on juge que les choses n' ont point de valeur, quand on a supposé qu' elles ne coûtent rien, on juge qu' elles ne coûtent rien, quand elles ne coûtent point d' argent. Nous avons bien de la peine à voir la lumière. Tâchons de mettre de la précision dans nos idées.

Quoiqu' on ne donne point d' argent pour se procurer une

chose, elle coûte, si elle coûte un travail.

Or, qu'est-ce qu'un travail ?

C'est une action ou une suite d'actions, dans le dessein d'en tirer un avantage. On peut agir sans travailler : c'est le cas des gens désœuvrés qui agissent sans rien faire. Travailler, c'est donc agir pour se procurer une chose dont on a besoin. Un homme de journée, que j'occupe dans mon jardin, agit pour gagner le salaire que je lui ai promis ; et il faut remarquer que son travail commence au premier coup de bêche : car s'il ne commençoit pas au premier, on ne sauroit plus dire où il commence.

D'après ces réflexions préliminaires, je dis que lorsque je suis loin de la rivière,

p15

l'eau me coûte l'action de l'aller chercher ; action qui est un travail, puisqu'elle est faite pour me procurer une chose dont j'ai besoin ; et lorsque je suis sur le bord de la rivière, l'eau me coûte l'action de me baisser pour en prendre ; action qui est un bien petit travail, j'en conviens : c'est moins que le premier coup de bêche. Mais aussi l'eau n'a-t-elle alors que la plus petite valeur possible.

L'eau vaut donc le travail que je fais pour me la procurer. Si je ne vais pas la chercher moi-même, je payerai le travail de celui qui me l'apportera ; elle vaut donc le salaire que je donnerai ; et par conséquent les frais de voiture sont une valeur à elle. Je lui donne moi-même cette valeur, puisque j'estime qu'elle vaut ces frais de voiture.

On seroit bien étonné, si je disois que l'air a une valeur ; et cependant je dois le dire, si je raisonne conséquemment. Mais que me coûte-t-il ? Il me coûte tout ce que je fais pour le respirer, pour en changer, pour le renouveler. J'ouvre ma fenêtre, je sors. Or, chacune de ces actions est un travail, un travail bien léger à la vérité, parce que l'air, encore plus abondant que l'eau, ne peut avoir qu'une très-petite valeur.

J'en pourrois dire autant de la lumière,

p16

de ces rayons que le soleil répand avec tant de profusion sur la surface de la terre : car certainement pour les employer à tous nos usages, il nous en coûte un travail ou de l'argent.

Ceux que je combats, regardent comme une grosse méprise de fonder la valeur sur l' utilité, et ils disent qu' une chose ne peut valoir qu' autant qu' elle a un certain degré de rareté. *un certain degré de rareté !* voilà ce que je n' entends pas. Je conçois qu' une chose est rare, quand nous *jugeons* que nous n' en avons pas autant qu' il en faut pour notre usage ; qu' elle est abondante, quand nous *jugeons* que nous en avons autant qu' il nous en faut, et qu' elle est surabondante, quand nous *jugeons* que nous en avons au-delà. Enfin, je conçois qu' une chose dont on ne fait rien, et dont on ne peut rien faire, n' a point de valeur, et qu' au contraire une chose a une valeur, lorsqu' elle a une utilité ; et si elle n' en avoit pas une par cela seul qu' elle est utile, elle n' en auroit pas une plus grande dans la rareté, et une moindre dans l' abondance. Mais on est porté à regarder la valeur comme une qualité absolue, qui est inhérente aux choses indépendamment des jugemens que nous portons, et cette notion

p17

confuse est une source de mauvais raisonnemens. Il faut donc se souvenir que, quoique les choses n' aient une valeur, que parce qu' elles ont des qualités qui les rendent propres à nos usages, elles n' auroient point de valeur pour nous, si nous ne jugions pas qu' elles ont en effet ces qualités. Leur valeur est donc principalement dans le jugement que nous portons de leur utilité ; et elles n' en ont plus ou moins, que parce que nous le jugeons plus ou moins utiles, ou qu' avec la même utilité, nous les jugeons plus rares ou plus abondantes. Je ne me suis si fort arrêté sur cette notion, que parce qu' elle servira de base à tout cet ouvrage.

CHAPITRE 2

fondement du prix des choses.

j' ai une surabondance de bled, et je manque de vin : vous avez au contraire une surabondance de vin, et vous manquez de bled. Le bled surabondant, qui m' est inutile, vous est donc nécessaire ; et j' aurois besoin moi-même du vin qui est surabondant et inutile pour vous.

p18

Dans cette position nous songeons à faire un échange :
je vous offre du bled pour du vin, et vous m' offrez du
vin pour du bled.

Si mon surabondant est ce qu' il faut pour notre
consommation, et que le vôtre soit ce qu' il faut pour
la mienne, en échangeant l' un contre l' autre, nous
ferons tous deux un échange avantageux, puisque nous
cédons tous deux une chose qui nous est inutile, pour
une chose dont nous avons besoin. Dans ce cas, j' estime
que mon bled vaut pour vous ce que votre vin vaut pour
moi, et vous estimez que votre vin vaut pour moi ce que
mon bled vaut pour vous.

Mais si mon surabondant suffit à votre consommation,
et que le vôtre ne suffise pas à la mienne, je ne
donnerai pas le mien tout entier pour le vôtre : car ce
que je vous céderois, vaudroit plus pour vous, que ce
que vous me céderiez ne vaudroit pour moi.

Je ne vous abandonnerai donc pas tout le surabondant
de mon bled ; j' en voudrai réserver une partie, afin
de me pourvoir ailleurs de la quantité de vin que vous
ne pouvez pas me céder, et dont j' ai besoin.

Vous, de votre côté, il faut qu' avec le surabondant de
votre vin, vous puissiez

p19

vous procurer tout le bled nécessaire à votre
consommation. Vous refuserez donc de m' abandonner tout
ce surabondant, si le bled que je puis vous céder ne
vous suffit pas.

Dans cette altercation, vous m' offrirez le moins de
vin que vous pourrez pour beaucoup de bled ; et moi,
je vous offrirai le moins de bled que je pourrai pour
beaucoup de vin.

Cependant le besoin nous fera une nécessité de
conclure ; car il vous faut du bled, et à moi il me
faut du vin.

Alors, comme vous ne voulez ni ne pouvez me donner
tout le vin dont j' ai besoin, je me résoudrai à en
faire une moindre consommation ; et vous, de votre
côté, vous prendrez aussi le parti de retrancher sur
la consommation que vous comptiez faire en bled.

Par-là, nous nous rapprocherons. Je vous offrirai un
peu plus de bled, vous m' offrirez un peu plus de vin ;
et, après plusieurs offres réciproques, nous nous
accorderons. Nous conviendrons, par exemple, de nous
donner en échange un tonneau de vin pour un septier de
bled.

Lorsque nous nous faisons réciproquement des offres,
nous marchandons : lorsque nous tombons d' accord, le
marché est fait. Alors nous estimons qu' un septier

p20

de bled vaut pour vous ce qu' un tonneau de vin vaut pour moi.

Cette estime que nous faisons du bled par rapport au vin, et du vin par rapport au bled, est-ce qu' on nomme *prix* . Ainsi votre tonneau de vin est pour moi le prix de mon septier de bled, et mon septier de bled est pour vous le prix de votre tonneau de vin.

Nous savons donc quelle est, par rapport à vous et à moi, la valeur du bled et du vin, parce que nous les avons estimés d' après le besoin que nous en avons ; besoin qui nous est connu. Nous savons encore qu' ils ont tous deux une valeur pour d' autres, parce que nous savons que d' autres en ont besoin. Mais, comme ce besoin peut être plus ou moins grand que nous ne pensons, nous ne pourrions juger exactement de la valeur qu' ils y attachent, que lorsqu' ils nous l' auront appris eux-mêmes. Or, c' est ce qu' ils nous apprendront par les échanges qu' ils feront avec nous ou entre eux. Lorsque tous en général seront convenus de donner tant de vin pour tant de bled, alors le bled par rapport au vin, et le vin par rapport au bled, auront chacun une valeur, qui sera reconnue généralement de tous. Or, cette valeur relative généralement reconnue

p21

dans les échanges, est ce qui fonde le prix des choses. Le prix n' est donc que la valeur estimée d' une chose par rapport à la valeur estimée d' une autre ; estimée, dis-je, en général par tous ceux qui en font des échanges.

Dans les échanges, les choses n' ont donc pas un prix absolu ; elles n' ont qu' un prix relatif à l' estime que nous en faisons, au moment que nous concluons un marché, et elles sont réciproquement le prix les unes des autres.

En premier lieu, *le prix des choses est relatif à l' estime que nous en faisons* ; ou plutôt il n' est que l' estime que nous faisons de l' une par rapport à l' autre. Et cela n' est pas étonnant, puisque, dans l' origine, *prix et estime* sont des mots parfaitement synonymes, et que l' idée que le premier a d' abord signifiée, est identique avec l' idée que le second exprime aujourd' hui.

En second lieu, *elles sont réciproquement le prix les unes des autres*. mon bled est le prix de votre vin, et votre vin est le prix de mon bled ; parce que le marché conclu entre nous, est un accord par lequel nous estimons que mon bled a pour vous la même valeur

que votre vin a pour moi.

p22

Il ne faut pas confondre ces mots *prix et valeur* ,
et les employer toujours indifféremment l' un pour
l' autre.

Dès que nous avons besoin d' une chose, elle a de la
valeur ; elle en a par cela seul, et avant qu' il soit
question de faire un échange.

Au contraire, ce n' est que dans nos échanges qu' elle
a un prix, parce que nous ne l' estimons par
comparaison à une autre, qu' autant que nous avons
besoin de l' échanger ; et son prix, comme je l' ai dit,
est l' estime que nous faisons de sa valeur, lorsque,
dans l' échange, nous la comparons avec la valeur d' une
autre.

Le prix suppose donc la valeur : c' est pourquoi on est
si fort porté à confondre ces deux mots. Il est vrai
qu' il y a des occasions où l' on peut les employer
indifféremment l' un pour l' autre. Cependant ils
expriment deux idées qu' il est nécessaire de ne pas
confondre, si nous ne voulons pas jetter de la
confusion sur les développemens qui nous restent à
faire.

p23

CHAPITRE 3

de la variation des prix.

nous venons de voir que le prix est fondé sur la
valeur. Or, la valeur varie, le prix doit donc varier.

Il y a plusieurs causes de cette variation.

D' abord, il est évident que l' abondance et la rareté
font varier le prix, comme la valeur, et le font
varier en raison du besoin plus ou moins grand.

En second lieu, il se peut encore que le prix des
choses varie, dans le cas même où la peuplade a la
même abondance et les mêmes besoins.

Supposons qu' après la récolte j' aye dans mes greniers
tout le bled surabondant, et qu' au contraire le vin
surabondant soit distribué dans les celliers de douze
personnes, qui ont toutes besoin de mon bled.

Dans cette supposition, ces douze personnes viennent
à moi pour échanger du vin contre du bled ; et parce
que l' année dernière j' ai cédé un septier pour un

tonneau, elles m'offrent chacune un tonneau pour un septier. Mais l'année dernière, je ne traitois qu'avec une seule personne,

p24

et j'ai été forcé de céder plus de bled : aujourd'hui que je puis traiter avec douze, et que je n'ai pas besoin de tout le vin dont elles veulent se défaire, je déclare que je ne livrerai du bled qu'à ceux qui me donneront une plus grande quantité de vin. Par-là je les force à me faire, à l'envi, des offres plus avantageuses. Par conséquent, mon bled sera à plus haut prix pour elles, et leur vin sera à moins haut prix pour moi.

Si on supposoit le bled surabondant distribué dans les greniers de douze personnes, et au contraire tout le vin surabondant renfermé dans les celliers d'une seule, alors le prix ne seroit plus le même que dans la première supposition : car celui du bled baisseroit, et celui du vin hausseroit.

Lorsque plusieurs personnes ont besoin d'échanger une denrée, cette concurrence en fait donc baisser le prix ; et le défaut de concurrence fait hausser le prix de la denrée qu'elles veulent se faire livrer.

Or, comme la concurrence est plus grande, moins grande, ou nulle, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, il arrive que les prix haussent et baissent alternativement.

De cette variation, il en résulte qu'il n'y a point de prix absolu. En effet, toutes les fois que nous parlons de prix

p25

haut et bas, c'est que nous comparons l'une à l'autre deux choses qu'il s'agit d'échanger : le vin, par exemple, par comparaison au bled, sera à haut prix, si nous en donnons peu pour une grande quantité de bled, et le bled sera à bas prix. Dans le cas contraire, le prix du bled sera haut, et celui du vin sera bas.

CHAPITRE 4

*des marchés ou des lieux où se rendent
ceux qui ont besoin de faire des
échanges.*

ceux qui ont des échanges à faire, se cherchent, et ils

parcourent la peuplade : c'est la première idée qui s'offre à chacun d'eux. Mais ils ne tarderont pas à connaître les inconvénients de cet usage. Premièrement, il leur arrivera souvent de ne pas se rencontrer ; parce que celui chez qui on viendra, sera allé chez un autre, ou chez celui même qui le venait chercher. Ils perdroient bien du temps dans ces courses. En second lieu, il leur arriverait encore de se rencontrer, et de ne rien conclure. Après bien des altercations, ils se

p26

sépareraient et recommenceraient leurs courses, chacun dans l'espérance de faire avec un autre un échange plus avantageux. En suivant cette pratique, il leur sera donc bien difficile de convenir du prix respectif des denrées.

Tôt ou tard l'expérience leur fera sentir ces inconvénients. Alors ils chercheront, à peu-près au centre de la peuplade, un lieu où ils conviendront de se rendre, chacun de leur côté, à des jours marqués, et où l'on apportera les denrées dont on se proposera de faire l'échange. Ce concours et le lieu où il se fait, se nomment *marché*, parce que les marchés s'y proposent et s'y concluent.

On expose donc, dans le marché, toutes les denrées destinées à être échangées ; chacun les voit, et peut comparer la quantité de l'une avec la quantité de l'autre. En conséquence, on se fait réciproquement des propositions.

S'il y a beaucoup de bled et peu de vin, on offrira une moindre quantité de vin pour une plus grande quantité de bled ; et s'il y a peu de bled et beaucoup de vin, on offrira une moindre quantité de bled pour une plus grande quantité de vin.

En comparant de la sorte les denrées, suivant la quantité qui s'en trouve au marché, on voit à peu-près dans quelle

p27

proportion on peut faire les échanges, et alors on n'est pas loin de conclure. Aussitôt donc que quelques-uns seront d'accord sur la proportion à suivre dans leurs échanges, les autres prendront cette proportion pour règle, et le prix respectif des denrées sera déterminé pour ce jour-là. On dira, par exemple, que le prix d'un tonneau de vin est un

septier de bled, et que le prix d' un septier de bled est un tonneau de vin.

Je ne considère que la quantité, parce que je veux simplifier. On conçoit assez que la qualité doit mettre de la différence dans le prix des denrées. Il faut seulement remarquer que la qualité ne s' appréciant pas comme la quantité, les marchés seront plus difficiles à conclure ; et qu' en pareil cas, l' opinion aura sans doute beaucoup d' influence. Mais enfin on conclura, et de quelque qualité que soient les choses, elles auront, pour ce jour-là, un prix déterminé.

Si le prix du bled a été haut par comparaison à celui du vin, on en apportera davantage au marché suivant, parce qu' on se flattera d' un échange plus avantageux ; et par une raison contraire, on apportera moins de vin. Dans ce marché, la proportion, entre le bled et le vin, ne sera donc pas la

p28

même que dans le précédent. Il y aura beaucoup de bled et peu de vin ; et comme la grande quantité fera baisser le prix de l' un, la petite quantité fera hausser le prix de l' autre.

Les prix varieront, par conséquent, de marché en marché.

Sans doute, ce seroit un avantage, pour la peuplade, que les denrées eussent toujours un prix déterminé et fixe : car les échanges se feroient sans discussion, promptement et sans perte. Mais cela n' est pas possible, puisqu' il ne peut pas y avoir toujours la même proportion entre les denrées, soit qu' on les considère dans les magasins où les propriétaires les conservent, soit qu' on les considère dans les marchés où on les apporte.

Si les variations sont peu considérables, elles seront presque insensibles. Alors elles n' auront point d' inconvénients, ou elles n' en produiront que de bien légers, qu' il seroit inutile d' empêcher. Peut-être même seroit-il impossible de les prévenir, et dangereux de le tenter. Nous verrons ailleurs que le gouvernement portera coup à l' agriculture et au commerce, toutes les fois qu' il entreprendra de fixer le prix des denrées.

Si les variations sont grandes et subites, il en résultera de grands inconvénients.

p29

Car le trop haut prix d' une denrée mettra ceux qui en ont besoin, dans la nécessité de faire des échanges désavantageux, ou de souffrir pour n' avoir pas pu se la procurer.

Ces variations, grandes et subites, arriveront lorsqu' une récolte aura tout-à-fait manqué. C' est ce qu' on prévoindra en faisant, dans les années de surabondance, des provisions pour les années de disette, et on en fera. L' expérience éclairera la peuplade sur cet objet.

Ces variations arriveront encore dans les marchés, lorsqu' on y apportera beaucoup trop d' une denrée, et trop peu d' une autre : mais cet inconvénient ne se répétera pas souvent, si chacun a la liberté d' apporter au marché ce qu' il veut, et la quantité qu' il veut. C' est encore là un objet sur lequel l' expérience donnera des lumières. En observant les prix dans une suite de marchés, et les causes de leur variation, on apprendra l' espece de denrée et la quantité qu' on y doit porter pour les échanger avec avantage, ou avec le moindre désavantage possible. Les différentes denrées, exposées au marché, conserveront donc entre elles les mêmes proportions, ou à peu-près, et les prix par conséquent varieront peu.

Ils varieront d' autant moins, que l' expérience

p30

ayant appris aux colons ce qui se consomme de chaque chose, ils en feront croître dans cette proportion ; et ils n' en porteront au marché qu' autant, ou à peu-près, qu' ils présumeront devoir en échanger. Ils se conduiront à cet égard d' après les observations qu' ils auront faites.

On voit donc qu' en général les prix se régleront sur la quantité respective des choses qu' on offrira d' échanger.

On voit encore que les prix ne peuvent se régler que dans les marchés, parce que c' est là seulement que les citoyens rassemblés, peuvent, en comparant l' intérêt qu' ils ont à faire des échanges, juger de la valeur des choses relativement à leurs besoins. Ils ne le peuvent que là, parce que ce n' est que dans les marchés que toutes les choses à échanger se mettent en évidence : ce n' est que dans les marchés qu' on peut juger du rapport d' abondance ou de rareté qu' elles ont les unes avec les autres ; rapport qui en détermine le prix respectif.

C' est ainsi que les prix se régleront constamment, dans le cas où chacun aura, comme je l' ai dit, la liberté d' apporter au marché ce qu' il veut, et la

quantité qu' il veut. Nous traiterons ailleurs des inconvénients qui naîtront du défaut de liberté.

p31

CHAPITRE 5

ce qu' on entend par commerce.

nous appelons *commerce* l' échange qui se fait, lorsqu' une personne nous livre une chose pour une autre qu' elle reçoit ; et nous appelons *marchandises* les choses qu' on offre d' échanger, parce qu' on ne les échange qu' en faisant un marché, ou qu' en s' accordant, après quelques altercations, à donner tant de l' une pour tant de l' autre.

Or, nous avons remarqué que deux choses qu' on échange, sont réciproquement le prix l' une de l' autre. Elles sont donc tout à la fois, chacune, prix et marchandise ; ou plutôt elles prennent l' un ou l' autre de ces noms, suivant les rapports sous lesquels on les envisage.

Quand la chose est considérée comme prix, celui qui la donne, est nommé *acheteur* : quand elle est considérée comme marchandise, celui qui la livre, est nommé *vendeur* ; et puisque sous différents rapports elle peut être considérée comme prix et comme marchandise, il s' ensuit que ceux qui font des échanges,

p32

peuvent être considérés, respectivement l' un a l' autre, chacun comme vendeur et comme acheteur. Lorsque je vous donne un septier de bled pour un tonneau de vin, c' est moi qui achete du vin, c' est vous qui le vendez, et mon septier est le prix de votre tonneau. Lorsque vous me donnez un tonneau de vin pour un septier de bled, c' est vous qui achetez du bled, c' est moi qui le vends, et votre tonneau est le prix de mon septier. Dans tout cela il n' y a jamais que des échanges, et de quelque manière qu' on s' exprime, les idées sont toujours les mêmes. Mais les expressions varient, parce que nous sommes obligés de considérer les mêmes choses sous des rapports différents.

Le commerce suppose deux choses ; production surabondante d' un côté, et de l' autre consommation à faire.

production surabondante, parce que je ne puis échanger que surabondant.
consommation à faire, parce que je ne puis l'échanger qu'avec quelqu'un qui a besoin de le consommer.

Jusqu'à présent notre peuplade n'est composée que de colons, c'est-à-dire, d'hommes qui cultivent la terre. Or, ces colons peuvent être considérés comme producteurs, et comme consommateurs : comme producteurs, parce que c'est leur

p33

travail qui fait produire à la terre toutes sortes de denrées ; comme consommateurs, parce que ce sont eux qui consomment les différentes productions. D'après les suppositions que nous avons faites, les échanges, jusqu'à présent, se sont immédiatement faits entre les colons ; le commerce s'est donc fait immédiatement entre les producteurs et les consommateurs.

Mais il n'est pas toujours possible aux colons, qui viennent au marché, de vendre leurs marchandises à un prix avantageux. Ils seront donc quelquefois réduits à les ramener. C'est un inconvénient qu'ils éviteroient, s'ils pouvoient les déposer quelque part, et les confier à quelqu'un qui, en leur absence, pût saisir l'occasion de les échanger avec avantage. Dans cette vue, ils en céderoient volontiers une partie. Ceux qui ont leurs habitations aux environs du marché, auront donc un intérêt à retirer les marchandises chez eux. En conséquence, ils bâtiront des magasins où elles pourront être conservées, et ils offriront de les vendre pour le compte des autres, moyennant un profit convenu.

Ces commissionnaires, c'est ainsi qu'on nomme ceux qui se chargent d'une chose pour le compte des autres, sont entre

p34

les producteurs et les consommateurs ; c'est par eux que se font les échanges, mais ce n'est pas pour eux. Ils y ont seulement un profit, et il leur est dû : car les colons trouvent de l'avantage à échanger leurs productions, sans être forcés à commercer immédiatement les uns avec les autres.

Je suppose que celui qui confie un septier de bled, promette d'en donner un boisseau, si on lui procure,

en échange, un tonneau de vin ; et que le commissionnaire, à portée de saisir le moment favorable, obtienne, pour ce septier, un tonneau plus dix pintes. Il aura gagné et sur celui qui vend le bled, et sur celui qui l'achète.

D'un côté, la peuplade sent le besoin qu'elle a de ces commissionnaires, d'un autre côté il y a de l'avantage à l'être. On peut donc juger qu'il s'en établira, et peut-être trop. Mais parce que plus il y en aura, moins ils auront de profits, le nombre s'en proportionnera peu-à-peu au besoin de la peuplade.

Un commissionnaire n'est que le dépositaire d'une chose qui n'est pas à lui. Mais parce qu'il fait des profits, il pourra un jour acheter lui-même les marchandises qu'on lui confioit auparavant. Alors il se les appropriera, il les aura à ses risques

p35

et fortunes, et il revendra pour son compte. Voilà ce qu'on nomme *marchand*.

Avant qu'il y eût des commissionnaires et des marchands, on ne pouvoit gueres vendre qu'au marché, et le jour seulement où il se tenoit : depuis qu'il s'en est établi, on peut vendre tous les jours et par-tout, et les échanges devenus plus faciles, en sont plus fréquens.

Les colons ont donc un plus grand nombre de débouchés pour se faire passer, les uns aux autres, leur surabondant ; et la peuplade éprouve tous les jours combien il lui est avantageux d'avoir des commissionnaires et des marchands.

à la vérité ces commissionnaires et ces marchands feront des gains sur elle : mais, par leur entremise, elle en fera elle-même qu'elle n'auroit pas pu faire sans eux. Car tel surabondant, qui est inutile et sans valeur lorsqu'il ne peut pas être échangé, devient, lorsqu'il peut l'être, utile, et acquiert une valeur.

Ce surabondant, comme je l'ai remarqué, est le seul effet commercable ; car on ne vend que ce dont on peut se passer. Il est vrai que je pourrais absolument vendre une chose dont j'ai besoin ; mais comme je ne le ferai que pour m'en procurer une dont j'ai un besoin plus grand, il est évident que je la regarde comme

p36

inutile pour moi, en comparaison de celle que j'acquiers. Il est vrai encore que je pourrai même vendre le bled nécessaire à ma consommation ; mais je ne le vendrai que parce qu' étant assuré de le remplacer, je trouve un avantage à vendre d' un côté pour racheter de l' autre. En un mot, quelque supposition qu' on fasse, il faut toujours, en remontant de vendeur en vendeur, arriver à un premier qui ne vend et ne peut vendre que son surabondant. Voilà pourquoi je dis que le surabondant est la seule chose qui soit dans le commerce. Lorsque les colons commercent immédiatement les uns avec les autres, ils échangent leur propre surabondant. Mais lorsque les marchands font eux-mêmes le commerce, est-ce aussi leur surabondant qu' ils échangent ? Et peut-on dire que les marchandises qu' ils ont dans leurs magasins, sont surabondantes pour eux ?

p37

Non, sans doute : les marchands échangent le surabondant des colons. Ils sont, entre les producteurs et les consommateurs, comme autant de canaux de communication, par où le commerce circule ; et par leur entremise, les colons les plus éloignés les uns des autres, communiquent entre eux. Telle est l' utilité du commerce qui se fait par les marchands. Il y a différentes especes de commerces, et il est important de ne les pas confondre. Ou nous échangeons les productions telles que la nature nous les donne, et j' appelle cet échange *commerce de productions* . Ou nous échangeons ces productions lorsque nous leur avons fait prendre des formes qui les rendent propres à divers usages, et j' appelle cet échange *commerce de manufactures* , ou d' ouvrages faits à la main. Le colon fait un commerce de production, lorsqu' il vend le surabondant de sa récolte ; et les artisans ou manufacturiers font un commerce de manufactures, lorsqu' ils vendent les ouvrages qu' ils ont fabriqués. Mais lorsque le commerce se fait par l' entremise des marchands, je l' appelle

p38

commerce de commission , parce que les marchands s' établissent commissionnaires entre les producteurs d' une part, et les consommateurs de l' autre. Considérés comme marchands, ils ne sont ni colons ni

manufacturiers ; ils revendent seulement ce qu' ils ont acheté.

On distingue le marchand détailleur et le marchand en gros, qu' il est aisé de ne pas confondre ; la dénomination seule en fait assez voir la différence.

Il n' est pas aussi facile de marquer en quoi différent le marchand trafiquant et le marchand négociant. Tous deux font le commerce de commission ; mais l' usage paroît les confondre.

J' appellerai *trafiquant* un marchand, lorsque, par une suite d' échanges faits en différents pays, il paroît commercer de tout. Un marchand françois, par exemple, est trafiquant, lorsqu' il porte une marchandise en Angleterre ; qu' en Angleterre, où il la laisse, il en prend une autre qu' il porte ailleurs ; et qu' après plusieurs échanges, il revient en France, où il apporte une marchandise étrangère. On conçoit que, sans voyager, il peut faire ce commerce par ses facteurs ou commissionnaires.

Le trafiquant se nomme *négociant* , lorsqu' ayant fait du commerce une affaire

p39

de spéculation, il en observe les branches, il en combine les circonstances, il en calcule les avantages et les inconvénients dans les achats et dans les ventes à faire, et que, par ses correspondances, il paroît disposer des effets commercables de plusieurs nations. Toutes ces especes sont comprises sous la dénomination de *commerçans* . Au reste, comme elles ne diffèrent que du plus au moins, on conçoit qu' il sera souvent impossible de distinguer le marchand du trafiquant, et le trafiquant du négociant. C' est pourquoi on peut souvent employer indifféremment les uns pour les autres, les mots *commerce*, *trafic*, *négoce* . Il faudra seulement se souvenir que les marchands, de quelque espece qu' ils soient, ne font que le commerce de commission, commerce que je nommerai quelquefois *trafic* .

p40

CHAPITRE 6

comment le commerce augmente la masse des richesses.

nous avons vu que le commerce qui consiste dans l'échange d'une chose pour une autre, se fait principalement par les marchands, trafiquans et négocians. Essayons maintenant d'apprécier l'utilité que la société retire de tous ces hommes qui se sont établis commissionnaires entre les producteurs et les consommateurs ; et à cet effet, observons la source des richesses et le cours qu'elle suit.

Les richesses consistent dans une abondance de choses qui ont une valeur, ou, ce qui revient au même, dans une abondance de choses utiles parce que nous en avons besoin, ou enfin, ce qui est encore identique, dans une abondance de choses qui servent à notre nourriture, à notre vêtement, à notre logement, à nos commodités, à nos agrémens, à nos jouissances, à nos usages en un mot.

Or, c'est la terre seule qui produit toutes ces choses. Elle est donc l'unique source de toutes les richesses.

p41

Naturellement féconde, elle en produit par elle-même, et sans aucun travail de notre part. Les sauvages, par exemple, subsistent de la fécondité des terres qu'ils ne cultivent pas. Mais il faut à leur consommation une grande étendue de pays. Chaque sauvage pourra consommer le produit de cent arpens. Encore est-il difficile d'imaginer qu'il puisse toujours trouver l'abondance dans cet espace.

C'est que la terre abandonnée à sa fécondité naturelle, produit de tout indifféremment. Elle est sur-tout féconde en choses qui nous sont inutiles, et dont nous ne pouvons faire aucun usage.

Rendons-nous maîtres de sa fécondité, et empêchons certaines productions pour en faciliter d'autres, la terre deviendra fertile. Car si on appelle *féconde* une terre qui produit beaucoup et de tout indifféremment, on appelle *fertile* une terre qui produit beaucoup et à notre choix.

Ce n'est qu'à force d'observations et de travail, que nous viendrons à bout d'empêcher certaines productions et d'en faciliter d'autres. Il faut découvrir comment la terre produit, si nous voulons multiplier exclusivement les choses à notre usage, et extirper toutes les autres.

Le recueil des observations sur cet

p42

objet fait la théorie d' une science qu' on nomme *agriculture* , ou culture des champs ; et le travail du colon, qui se conforme journellement à ces observations, fait la pratique de cette science. Je nommerai cette pratique *cultivation* .

Le colon multiplie donc les choses qui sont à notre usage, qui ont une valeur, et dont l' abondance fait ce que nous appelons richesses. C' est lui qui fouille la terre, qui ouvre la source, qui la fait jaillir ; c' est à lui que nous devons l' abondance.

Que devons-nous donc aux commerçans ? Si, comme tout le monde le suppose, on échange toujours une production d' une valeur égale contre une autre production d' une valeur égale, on aura beau multiplier les échanges ; il est évident qu' après, comme auparavant, il y aura toujours la même masse de valeurs ou de richesses. Mais il est faux que dans les échanges, on donne valeur égale pour valeur égale. Au contraire, chacun des contractans en donne toujours une moindre pour une plus grande. On le reconnoîtroit, si on se faisoit des idées exactes, et on peut déjà le comprendre d' après ce que j' ai dit.

Une femme de ma connoissance,

p43

ayant acheté une terre, comptoit l' argent pour la payer, et disoit : *cependant on est bien heureux d' avoir une terre pour cela*. il y a, dans cette naïveté, un raisonnement bien juste. On voit qu' elle attachoit peu de valeur à l' argent qu' elle conservoit dans son coffre ; et que, par conséquent, elle donnoit une valeur moindre pour une plus grande. D' un autre côté, celui qui vendoit la terre, étoit dans le même cas, et il disoit : *je l' ai bien vendue*. en effet, il l' avoit vendue au denier trente ou trente-cinq. Il comptoit donc avoir aussi donné moins pour plus. Voilà où en sont tous ceux qui font des échanges.

En effet, si on échangeoit toujours valeur égale pour valeur égale, il n' y auroit de gain à faire pour aucun des contractans. Or, tous deux en font, ou en doivent faire. Pourquoi ? C' est que les choses n' ayant qu' une valeur relative à nos besoins, ce qui est plus pour l' un, est moins pour l' autre, et réciproquement. L' erreur où l' on tombe à ce sujet, vient de ce qu' on parle des choses qui sont dans le commerce, comme si elles avoient une valeur absolue ; et qu' on juge en conséquence qu' il est de la justice, que ceux qui font des échanges, se donnent

p44

mutuellement valeur égale pour valeur égale. Bien-loin de remarquer que deux contractans se donnent l' un à l' autre moins pour plus, on pense, sans trop y réfléchir, que cela ne peut pas être ; et il semble que pour que l' un donnât toujours moins, il faudroit que l' autre fût assez dupe pour donner toujours plus, ce qu' on ne peut pas supposer.

Ce ne sont pas les choses nécessaires à notre consommation, que nous sommes censés mettre en vente : c' est notre surabondant, comme je l' ai remarqué plusieurs fois. Nous voulons livrer une chose qui nous est inutile, pour nous en procurer une qui nous est nécessaire : nous voulons donner moins pour plus. Le surabondant des colons, voilà ce qui fournit tout le fond au commerce. Ce surabondant est richesse, tant qu' ils trouvent à l' échanger ; parce qu' ils se procurent une chose qui a une valeur pour eux, et qu' ils en livrent une qui a une valeur pour d' autres. S' ils ne pouvoient point faire d' échanges, leur surabondant leur resteroit, et seroit pour eux sans valeur. En effet, le bled surabondant, que je garde dans mes greniers, sans pouvoir l' échanger, n' est pas plus richesse pour moi, que le bled que je n' ai pas encore tiré de la terre.

Aussi sèmerai-je moins l' année prochaine, et pour avoir une moindre récolte, je n' en serai pas plus pauvre.

Or, les commerçans sont les canaux de communication par où le surabondant s' écoule. Des lieux où il n' a point de valeur, il passe dans des lieux où il en prend une ; et par-tout où il se dépose, il devient richesse.

Le commerçant fait donc en quelque sorte de rien quelque chose. Il ne laboure pas, mais il fait labourer. Il engage le colon à tirer de la terre un surabondant toujours plus grand, et il en fait toujours une richesse nouvelle. Par le concours du colon et du commerçant, l' abondance se répand d' autant plus, que les consommations augmentent à proportion des productions, et réciproquement les productions à proportion des consommations.

Une source, qui se perd dans des rochers et dans des sables, n' est pas une richesse pour moi ; mais elle en devient une, si je construis un aqueduc pour la conduire dans mes prairies. Cette source représente les productions surabondantes que nous devons aux colons, et l' aqueduc représente les commerçans.

CHAPITRE 7

comment les besoins, en se multipliant, donnent naissance aux arts, et comment les arts augmentent la masse des richesses.

comme j' ai distingué des besoins naturels et des besoins factices, je distinguerai aussi deux especes de choses nécessaires ; les unes de premiere nécessité, que je rapporterai aux besoins naturels ; les autres de seconde nécessité, que je rapporterai aux besoins factices.

Les fruits, tels que la terre les produit par sa seule fécondité, sont de premiere nécessité pour un sauvage, parce qu' ils lui sont nécessaires en conséquence de sa conformation ; et nos vins, nos eaux-de-vie seroient de seconde nécessité pour lui, si, en commerçant avec nous, il se faisoit une habitude de ces boissons.

Pour notre peuplade, fixée dans les champs qu' elle cultive, le bled est une chose de premiere nécessité, parce qu' il lui est nécessaire, en conséquence de la constitution d' une société qui ne subsisteroit pas sans ce secours. Il faut au contraire mettre, parmi les choses de seconde nécessité, toutes celles dont elle pourroit manquer, sans cesser d' être une société fixée et agricole.

p47

Observons-la, lorsqu' elle se borne aux choses de premiere nécessité. C' est l' état où, sans être pauvre, elle a le moins de richesses. Je dis, *sans être pauvre*, parce que la pauvreté n' a lieu, qu' autant qu' on manque du nécessaire, et ce n' est pas être pauvre que de manquer d' une espece de richesses dont on ne s' est pas fait un besoin, et qu' on ne connoît même pas.

Elle n' est donc pas dans un état de pauvreté, elle est plutôt dans un état de *manquement* . Qu' on me permette ce mot : celui de *privation* ne rendroit pas ma pensée. Car nous nous privons des choses que nous avons, ou que nous pouvons avoir, et que nous connoissons ; au lieu que nous n' avons pas celles dont nous manquons, souvent même nous ne les connoissons dans cet état, il suffit à notre peuplade de n' être pas exposée à manquer de nourriture, de se mettre à l' abri des injures de l' air, et d' avoir les moyens de se défendre contre ses ennemis. Ses alimens, son

vêtement, son logement, ses armes, tout est grossier et sans art. Elle n'emploie à ces différens usages que les choses les plus communes, et dont, par conséquent, elle est comme assurée de ne point manquer. Dans le manquement d' une multitude

p48

de choses dont nous jouissons, elle est dans l'abondance de toutes celles qui lui sont nécessaires. Rien n'est à haut prix chez elle. Comme, dans toutes les choses qui sont à son usage, il n'y a rien de trop recherché, il n'y a rien aussi de trop rare.

Une monnaie lui seroit inutile, et elle n'en a pas.

Chacun échange son surabondant, et personne ne s'aperçoit qu'il auroit besoin d'employer les métaux, ou toute autre chose à cet effet.

Passons aux temps où elle commence à jouir des choses de seconde nécessité, et où ces choses néanmoins sont encore de nature à pouvoir être communes à tous. Alors elle met du choix dans ses alimens, dans son vêtement, dans son logement, dans ses armes ; elle a plus de besoins, plus de richesses. Cependant il n'y a point de pauvres chez elle ; puisque, dans les choses de seconde nécessité, je ne comprends encore que des choses communes, auxquelles tous peuvent participer plus ou moins, et dont personne n'est entièrement privé.

Dans cette position, il est impossible que chacun puisse pourvoir par lui-même à tout ce qui lui est nécessaire. Le colon, occupé de la culture de ses champs, n'aura pas le loisir de faire un habit, de

p49

bâtir une maison, de forger des armes ; et il n'en aura pas le talent, parce que ces choses demandent des connoissances et une adresse qu'il n'a pas.

Il se formera donc plusieurs classes. Outre celle des colons, il y aura celle des tailleurs, celle des architectes, celle des armuriers. Les trois dernières ne sauroient subsister par elles-mêmes. C'est la première qui pourvoira à leur subsistance, et elle fournira de plus la matière première des arts.

Quand je distingue quatre classes, c'est parce qu'il faut choisir un nombre. Il peut et il doit même y en avoir beaucoup plus. Elles se multiplieront, à proportion que les arts naîtront, et feront des progrès.

Toutes les classes, occupées chacune de leurs besoins, concourent à l'envi à augmenter la masse des richesses, ou l'abondance des choses qui ont une valeur. Car si nous avons vu que les richesses premières consistent uniquement dans les productions de la terre, nous avons vu aussi que ces productions n'ont une valeur, et que leur abondance n'est une richesse, qu'autant qu'elles sont utiles, ou qu'elles servent à quelques-uns de nos besoins.

C'est le colon qui fournit toutes les

matieres premieres. Mais telle matiere premiere, qui, entre ses mains, seroit inutile et sans valeur, devient utile et acquiert une valeur, lorsque l'artisan a trouvé le moyen de la faire servir aux usages de la société.

à chaque art qui commence, à chaque progrès qu' il fait, le colon acquiert donc une richesse nouvelle, puisqu' il trouve une valeur dans une production qui auparavant n' en avoit pas.

Cette production, mise en valeur par l' artisan, fait prendre un nouvel essor au commerce, pour qui elle est un nouveau fonds ; et elle devient pour le colon une nouvelle source de richesses, parce qu' à chaque production qui acquiert une valeur, il se fait une nouvelle consommation.

C' est ainsi que tous, colons, marchands, artisans, concourent à augmenter la masse des richesses.

Si on compare l' état de manquement où se trouvoit notre peuplade, lorsque, sans artisans, sans marchands, elle se bornoit aux choses de premiere nécessité, avec l' état d' abondance où elle se trouve, lorsque, par l' industrie des artisans et des marchands, elle jouit des choses de seconde nécessité, c' est-à-dire, d' une multitude de choses que l' habitude lui

rend nécessaires ; on comprendra que l' industrie des artisans et des marchands est autant pour elle un fonds de richesse, que l' industrie même des colons.

En effet, si d' un côté nous avons vu que la terre est la source des productions, et, par conséquent, des richesses ; nous voyons de l' autre que l' industrie donne de la valeur à quantité de productions, qui, sans elle, n' en auroient pas. Il est donc démontré que l' industrie est aussi, en derniere analyse, une source de richesses. Nous répandrons bientôt un nouveau jour sur cette question. Elle a été fort obscurcie par quelques écrivains.

CHAPITRE 8

des salaires.

un marchand a fait des avances. Elles consistent dans le prix qu' il a donné pour les choses qu' il veut revendre, dans les frais de voiture, dans ceux de

magasin, et dans les dépenses journalières qu' il fait pour conserver ses marchandises.
Or, il faut non-seulement qu' il soit remboursé de toutes ses avances, il faut

p52

encore qu' il trouve un profit à faire son commerce. Ce profit est proprement ce qu' on nomme *salaire* . On conçoit qu' il doit être fait et réparti successivement sur toutes les marchandises dont il a le débit ; et qu' il doit suffire à sa subsistance, c' est-à-dire, lui procurer l' usage des choses de première et de seconde nécessité. Mais dans quelle étendue les marchands doivent-ils jouir de ces choses ? C' est ce qui se réglera tout seul, suivant que la concurrence les forcera à vivre avec plus ou moins d' économie ; et comme cette concurrence fera la loi à tous également, on saura, d' après l' usage général, les jouissances auxquelles chacun d' eux a droit de prétendre. Ils calculeront eux-mêmes ce qu' il leur faut de salaire pour les jouissances que l' usage leur permet, pour les procurer à leur famille, pour élever leurs enfans ; et parce qu' ils auroient bien peu de prévoyance, s' ils se contentoient de gagner de quoi vivre au jour le jour, ils calculeront encore ce qu' il leur faut pour faire face aux accidens et pour améliorer, s' il est possible, leur état. Ils tâcheront de faire entrer tous ces profits dans leur salaire : ceux qui voudront acheter, tâcheront de rabattre sur tous ces profits ; et ils rabattront avec

p53

d' autant plus de facilité, que les marchands, en plus grand nombre, seront plus pressés de vendre. Le salaire sera donc réglé, d' un côté par la concurrence des vendeurs, et par celle des acheteurs de l' autre. Le salaire de l' artisan se réglera de la même manière. Supposons qu' il n' y ait dans la peuplade que six tailleurs, et qu' ils ne puissent pas suffire à la quantité d' habits qu' on leur demande, ils fixeront eux-mêmes leur salaire, ou le prix de leur travail, et ce prix sera haut. C' est un inconvénient, et on tombera dans un autre, lorsque l' appas du gain aura multiplié les tailleurs au-delà du besoin de la peuplade. Alors tous se trouvant réduits à de moindres profits, ceux qui

n' auront point de pratiques, offriront de travailler au plus bas prix, et forceront ceux qui en ont, à travailler aussi pour un moindre salaire. Encore s' en trouvera-t' il qui n' auront pas de quoi vivre, et qui seront dans la nécessité de chercher un autre métier. Le nombre des tailleurs se proportionnera donc peu-à-peu au besoin qu' on en a ; et c' est le moment où leur salaire sera réglé, comme il doit l' être. Mais il y a des commerces qui demandent plus d' intelligence, et des métiers

p54

qui demandent plus d' adresse ; il faut plus de temps pour y devenir habile ; il faut y apporter plus de peines et plus de soins. Ceux qui s' y distingueront, seront donc autorisés à exiger de plus forts salaires, et on sera forcé à les leur accorder ; parce qu' étant en petit nombre, ils auront moins de concurrens. On s' accoutumera à les voir dans une plus grande abondance des choses de premiere et de seconde nécessité ; et l' usage, par conséquent, leur donnera des droits à cette abondance. Ayant de plus grands talens et plus rares, il est juste qu' ils fassent aussi de plus grands profits.

C' est ainsi que les salaires, lorsqu' ils sont réglés, régulent à leur tour les consommations, auxquelles chacun a droit, suivant son état ; et alors on sçait quelles sont les choses de premiere et de seconde nécessité qui appartiennent à chaque classe. Tous les citoyens ne partagent pas également les mêmes jouissances, mais tous subsistent de leur travail ; et quoiqu' il y en ait de plus riches, aucun n' est pauvre. Voilà ce qui doit arriver dans une société civile, où l' ordre s' établit librement, d' après les intérêts respectifs et combinés de tous les citoyens.

Remarquez que je dis *librement* .

Si je n' ai parlé, dans ce chapitre,

p55

que du salaire dû à l' artisan et au marchand, c' est qu' en faisant voir comment les prix se règlent au marché, j' ai suffisamment expliqué comment se règle le salaire du colon. Il suffit de remarquer ici que tous les citoyens sont salariés les uns à l' égard des autres. Si l' artisan et le marchand sont salariés du colon, auquel ils vendent, le colon l' est à son tour de l' artisan et du marchand auxquels il vend, et

chacun se fait payer de son travail.
CHAPITRE 9

des richesses foncières et des richesses mobilières.

on distingue les productions de la terre en denrées et en matières premières. Les denrées sont les productions qui servent à notre subsistance et à celle des animaux que nous élevons. Les matières premières sont des productions qui peuvent prendre différentes formes, et par-là devenir propres à divers usages. Les productions considérées comme denrées ou comme matières premières, se nomment richesses foncières, parce

p56

qu'elles sont le produit des fonds de terre. Les matières premières, travaillées, manufacturées, mises en œuvre, se nomment richesses mobilières ; parce que les formes qu'on leur a fait prendre, en font des meubles qui servent à nos besoins. S'il n'y avait point de richesses foncières, il n'y aurait point de richesses mobilières ; ou, ce qui est la même chose, s'il n'y avait point de matières premières, il n'y aurait point de matières travaillées. Les richesses foncières sont donc des richesses du premier ordre, ou des richesses sans lesquelles il n'y aurait point d'autres richesses. Les richesses mobilières ne sont que du second ordre, puisqu'elles supposent les richesses foncières. Mais elles n'en sont pas moins des richesses. Les formes qui donnent aux matières premières une utilité, leur donnent une valeur. à parler exactement, le colon ne produit rien ; il dispose seulement la terre à produire. L'artisan, au contraire, produit une valeur, puisqu'il y en a une dans les formes qu'il donne aux matières premières. Produire, en effet, c'est donner de nouvelles formes à la matière ; car la terre,

p57

lorsqu'elle produit, ne fait pas autre chose. Mais parce que la terre abandonnée à elle-même, nous laisserait souvent manquer des productions qui nous sont le plus nécessaires, on peut regarder, comme, produit du colon, tout ce qu'il recueille sur les

champs qu' il a cultivés.

Je dirai donc que le colon produit les richesses foncières, et que l' artisan produit les richesses mobilières. Si le premier ne travailloit pas, nous manquerions de productions ; et si le second ne travailloit pas, nous manquerions de mobilier.

Nous avons vu que la valeur, fondée sur le besoin, croît dans la rareté et diminue dans l' abondance.

Les ouvrages de l' art ont donc plus de valeur, lorsqu' ils sont de nature à ne pouvoir être faits que par un petit nombre d' artisans, puisqu' alors ils sont plus rares ; et ils en ont moins, lorsqu' ils sont de nature à pouvoir être faits par un plus grand nombre d' artisans, puisqu' alors ils sont plus communs.

Leur valeur est la valeur même de la matière première, plus la valeur de la forme.

La valeur de la forme ne peut être que

p58

la valeur du travail qui la donne. Elle est le salaire dû à l' ouvrier.

Si on payoit ce salaire avec des productions, on en donneroit à l' ouvrier autant qu' il a droit d' en consommer, pendant tout le temps que dure son travail.

Lorsque l' ouvrage est fait, la valeur de la forme est donc équivalente à la valeur des productions que l' ouvrier est censé avoir consommées.

Ces productions ne sont plus. Mais si on considère qu' elles ont été remplacées par d' autres, on jugera que la quantité des richesses foncières est la même, années communes.

Les richesses foncières ne se remplacent, qu' autant qu' elles se détruisent. Produites pour être consommées, elles ne se reproduisent qu' en raison de la consommation ; et la quantité qui s' en consomme, est déterminée par le besoin, besoin qui a des limites.

Les richesses mobilières font plus que se remplacer, elles s' accumulent. Destinées à nous procurer toutes les jouissances, dont nous nous sommes fait autant d' habitudes, elles se multiplient comme nos besoins factices, qui peuvent se multiplier sans fin. Ajoutez qu' elles sont en général d' une matière durable, qui souvent

p59

se conserve presque sans déchet.

Par le travail de l' artisan, les valeurs s' accumulent ;

mais il a consommé en productions des valeurs équivalentes ; et, par conséquent, les richesses mobilières ne se multiplient qu' avec le secours des richesses foncières.

Le colon produit plus qu' il ne consomme. C' est avec son surabondant qu' il fait subsister ceux qui ne cultivent pas. Mais, comme nous l' avons dit, il n' accumule pas valeur sur valeur ; il ne fait que remplacer les productions, à mesure qu' elles se détruisent ; et, par son travail les richesses ou les productions sont toujours en proportion des quantités qui s' en consomment. L' artisan, au contraire, ajoute à la masse des richesses, des valeurs équivalentes à la valeur des productions qu' il a consommées, et par son travail les richesses mobilières s' accumulent.

p60

CHAPITRE 10

par quels travaux les richesses se produisent, se distribuent et se conservent.

nous venons de voir deux especes de travaux. Les uns font naître les productions, les autres donnent aux matieres premières des formes qui les rendent propres à divers usages, et qui, par cette raison, ont une valeur.

Si le colon travaille avec intelligence et avec assiduité, il multiplie les productions, et il en améliore les especes.

Si l' artisan travaille avec la même intelligence et la même assiduité, il multiplie ses ouvrages, et il donne plus de valeur aux formes qu' il fait prendre aux matieres premières.

Le colon et l' artisan s' enrichissent donc à proportion qu' ils travaillent plus, et qu' ils travaillent mieux.

Le colon s' enrichit, parce qu' il produit plus qu' il ne peut consommer.

L' artisan s' enrichit, parce qu' en donnant des formes aux matieres premières, il produit des valeurs équivalentes à toutes les consommations qu' il peut faire.

p61

On dira sans doute que le colon et l' artisan ont des

charges à payer, et je conviens que ces charges pourroient souvent les réduire à la misère. Mais, pour simplifier, je les suppose exempts de tout impôt. Nous traiterons ailleurs des subsides dûs à l' état.

Tous les travaux ne sont pas également faciles.

Dans les plus faciles, on a plus de concurrents, et on est réduit à de moindres salaires. Alors on consomme moins, ou même on ne consomme que l' absolu nécessaire.

Si ce nécessaire ne manquoit jamais, on seroit riche par rapport à son état. Mais comment se l' assurer, si on ne gagne pas au-delà ? Si dans les jours de travail, on consomme tout son salaire, comment subsister dans les jours qu' on ne travaille pas ?

Dans les travaux plus difficiles on a moins de concurrents, et on obtient des salaires plus forts. On pourra donc consommer davantage. On sera mieux nourri, mieux vêtu, mieux logé. Si on veut alors économiser, ou retrancher sur sa consommation, on aura au-delà, et on sera riche dans le vrai sens de ce mot.

Quand on écrit, on est continuellement arrêté, et précisément par les mots

p62

qui sont dans la bouche de tout le monde ; parce que ce sont souvent ceux dont l' acception est le moins déterminée. Je dis donc qu' on n' est point riche absolument ; mais on l' est relativement à son état ; et, dans son état, on l' est relativement au pays et au siècle où l' on vit. Si Crassus revenoit aujourd' hui avec les idées qu' il avoit de ce qu' il nommoit richesses, il trouveroit bien peu d' hommes riches parmi nous.

Des hommes, qui ne gagneroient au jour le jour que l' absolu nécessaire, subsisteroient péniblement, et ne seroient pas riches, même relativement à leur état. Ils seroient toujours dans une situation forcée et précaire.

Pour être riche relativement à son état, il faut non-seulement pouvoir économiser sur sa consommation, il faut encore n' être pas forcé à de plus grandes économies que ses égaux. Il faut qu' en travaillant autant et aussi bien, on puisse se procurer les mêmes jouissances.

à la naissance de chaque art, un nouveau genre de travail produit un nouveau genre de richesses, et nos richesses se multiplient et se varient comme nos besoins.

Aux arts mécaniques succèdent les arts libéraux. Ceux-là sont plus nécessaires,

p63

et cependant ceux-ci sont plus estimés. C' est que pour peu qu' une chose soit jugée utile, elle a une grande valeur toutes les fois qu' elle est rare. Or les bons artistes sont infiniment moins communs que les bons artisans. Avec de plus forts salaires, ils peuvent donc consommer davantage, et acquérir plus de richesses.

C' est ainsi que les colons, les artisans et les artistes entrent en partage des richesses qu' ils produisent.

Les marchands les font circuler. Si elles ne pouvoient sortir des lieux où elles surabondent, elles perdroient nécessairement de leur prix ; mais, par l' offre seule qu' ils font de les transporter aux lieux où elles manquent, ils leur conservent par-tout la même valeur. Ils ne produisent rien ; ils voient du producteur au consommateur ; et ils trouvent, dans le salaire qu' on accorde à leur travail, une plus grande part s' ils ont moins de concurrens, et une plus petite s' ils en ont un plus grand nombre.

Mais, pour se produire abondamment et pour circuler avec liberté, les richesses ont besoin d' une puissance qui protege le colon, l' artisan, l' artiste et le marchand.

Cette puissance se nomme *souveraine* . Elle protege, parce qu' elle maintient

p64

l' ordre au dedans et au dehors. Elle le maintient au dedans par les loix qu' elle porte, et qu' elle fait observer ; elle le maintient au dehors par la crainte ou par le respect qu' elle inspire aux ennemis qui menacent l' état.

Un grand protege un simple particulier parce qu' il le préfere, parce qu' il veut lui procurer des avantages, sans considérer qu' il nuit à d' autres, sans même craindre de leur nuire. Ce n' est pas ainsi que la puissance souveraine doit protéger. Il est important de remarquer et de ne pas oublier que sa protection se borne à maintenir l' ordre, et qu' elle le troubleroit, si elle avoit des préférences.

Cette puissance a des travaux à faire. Elle en a comme puissance législative, comme puissance exécutive, comme puissance armée pour la defense de l' état ; et quoique, chez toutes les nations, le sacerdoce ne soit pas uni à l' empire, j' ajouterai comme puissance sacerdotale ; car le sacerdoce et l' empire doivent concourir au maintien de l' ordre, comme s' ils n' étoient qu' une seule et même puissance.

Il est dû un salaire aux travaux de la puissance souveraine. à ce titre elle entre en partage des richesses qu' elle ne produit pas ; et ce partage est grand, parce

p65

qu' il est en raison des services qu' elle rend, et que ses services demandent des talents qui ne sont pas communs. C' est sous sa protection que tous les arts fleurissent, et que les richesses se conservent et se multiplient.

Quand on considere les travaux qui produisent les richesses, ceux qui les font circuler, et ceux qui maintiennent l' ordre propre à les conserver et à les multiplier, on voit qu' ils sont tous nécessaires, et il seroit difficile de dire quel est le plus utile. Ne le sont-ils pas tous également, puisque tous ont besoin les uns des autres ? En effet, quel est celui qu' on pourroit retrancher ?

Je conviens que, dans des tems de désordres, de grandes richesses deviennent le salaire de travaux, souvent plus nuisibles qu' utiles. Mais, dans ma supposition, nous n' en sommes pas encore là. Je suppose que tout est dans l' ordre, parce que c' est par où il faut commencer. Le désordre ne viendra que trop tôt.

Or, quand tout est dans l' ordre, tous les travaux sont utiles. Il est vrai qu' ils répartissent inégalement les richesses ; mais c' est avec justice, puisqu' ils supposent des talents plus ou moins rares. Personne n' a donc à se plaindre, et chacun se met à sa place. Pour maintenir les citoyens dans

p66

une égalité parfaite, il faudroit leur interdire tout partage, tout talent, mettre leurs biens en commun, et les condamner à vivre, pour la plupart, sans rien faire.

CHAPITRE 11

commencement des villes.

nous avons distingué, dans notre peuplade, trois classes de citoyens ; des colons, des artisans et des marchands.

Je suppose que la premiere a eu jusqu' à présent la

propriété de toutes les terres. Elle ne la conservera pas, du moins entièrement ; et il viendra un tems, où elle en cultivera la plus grande partie pour un petit nombre de citoyens qui se les seront appropriées. Si nous considérons que, de génération en génération, les terres du pere se partagent entre les enfans, nous jugerons qu'elles se diviseront souvent au point que les différentes portions ne suffiront plus à la subsistance de ceux à qui elles seront échues. Les propriétaires de ces portions seront donc réduits à les vendre, et ils songeront à subsister par quelque autre voie.

p67

Mille autres moyens plus prompts contribueront à cette révolution. Tantôt un colon négligent ou dissipateur, sera forcé de vendre ses champs à un colon plus soigneux ou plus économe, qui fera continuellement de nouvelles acquisitions.

D'autres fois, un propriétaire, riche et qui n'a point d'enfans, laissera toutes ses possessions à un autre propriétaire aussi riche ou plus riche que lui.

Enfin les marchands, que le négoce et l'économie auront enrichis, s'approprieront vraisemblablement peu-à-peu une partie des terres ; et on en peut dire autant des artisans, qui auront fait de grands profits et de grandes épargnes. Mais il est inutile d'entrer à ce sujet dans plus de détails.

Les grands propriétaires régiront leurs terres par eux-mêmes, ou ils les donneront à régir.

Dans le premier cas, ils se chargent d'une partie des soins ; ils veillent au moins sur les cultivateurs, et ils trouvent dans les profits qu'ils font, le prix ou le salaire de leur travail.

Dans le second, il faut qu'ils abandonnent ce salaire au régisseur, et qu'ils renoncent à une partie de leur revenu. C'est ce qu'ils feront toutes les fois qu'ils

p68

auront plus de terres qu'ils n'en pourront cultiver par eux-mêmes.

Ce régisseur est un fermier qui prend une terre à bail.

Il lui est dû un salaire, qui se réglera comme tous les autres. Il lui faut sa subsistance, celle de sa famille, des ressources en cas d'accident, et un profit qu'il puisse mettre en réserve, pour améliorer son état. Il réglera lui-même son salaire d'après

l' usage. Il ne lui arrivera gueres d' exiger beaucoup au-delà ; et il sera content, toutes les fois que sa condition ne sera pas pire que celle des autres fermiers. Ces sortes de gens sont plus équitables qu' on ne pense : ils le seroient plus encore, si on les vexoit moins, et d' ailleurs la concurrence les force à l' être.

L' expérience apprend à ce fermier la quantité et la qualité des productions, sur lesquelles il peut moralement compter, années communes, et il les estime d' après les prix courans des marchés. Sur ce produit, il préleve toutes les avances qu' il est obligé de faire annuellement, les contributions dûes à l' état, son salaire ; et, pour le surplus, il s' engage à donner au propriétaire une certaine quantité d' onces d' argent. à mesure que cet usage s' établit, les propriétaires qui ont affermé leurs possessions,

p69

s' en éloignent peu-à-peu, pour se rassembler aux environs des marchés, où ils sont plus à portée de pourvoir à tous leurs besoins. Ce concours attire et fixe dans ce lieu des artisans et des marchands de toutes especes, et il se forme une ville. Le reste de la campagne est semé de fermes : de distance en distance sont des villages, habités par les colons dont les terres sont voisines ; par les hommes de journée qui travaillent pour eux, moyennant un salaire, et par les artisans dont le laboureur a un besoin journalier, maréchaux, charrons, etc. Si notre peuplade, nombreuse, occupe un pays étendu et fertile, il pourra se former des villes, ou du moins des bourgs, par-tout où elle tiendra des marchés. Il se fait alors une révolution dans la maniere de vivre. Lorsqu' on habitoit ses champs, chacun y vivoit de ses productions, ou de celles que ses voisins lui cédoient en échange ; et il étoit rare qu' on imaginât d' aller au loin en chercher d' une autre espece. Il n' en est pas de même, lorsque les propriétaires, rassemblés dans des villes, se communiquent mutuellement les productions des différens cantons qu' ils ont habités. Alors il est naturel qu' ils veuillent

p70

tous jouir de toutes ces productions. Ils se font, par conséquent, de nouveaux besoins, et ils consomment

plus qu' ils ne faisoient auparavant.

Les agrémens de cette maniere de vivre augmenteront l' affluence dans les villes. Les consommations croîtront dans la même proportion ; et il arrivera que les fermiers, plus assurés de vendre leurs récoltes, donneront plus de soin à l' agriculture. Il restera donc moins de friches, et les productions se multiplieront.

Le produit des terres ayant été augmenté, les propriétaires, au renouvellement des baux, augmenteront leurs revenus. Plus riches, ils chercheront à se procurer de nouvelles commodités. Leurs consommations, tout à la fois plus grandes et plus variées, exciteront de plus en plus l' industrie ; et, par conséquent, l' agriculture, les arts et le commerce fleuriront d' autant plus, que les nouveaux besoins qu' on s' est fait, offriront de nouveaux profits au laboureur, à l' artisan, et au marchand.

Pendant cette révolution, les productions et les consommations se balanceront continuellement ; et, suivant la proportion où elles seront entre elles, elles feront hausser et baisser tour-à-tour le prix de chaque chose. Si les consommations

p71

sont plus grandes, tout renchéra : si ce sont au contraire les productions, tout sera moins cher. Mais ces variations auront peu d' inconvéniens ; car la liberté entière dont jouit le commerce, proportionnera bientôt les productions aux consommations, et mettra chaque chose au prix qu' elle doit avoir. On peut déjà s' en convaincre d' après ce que j' ai dit sur la concurrence ; et j' en donnerai de nouvelles preuves, lorsque je traiterai du vrai prix des choses.

CHAPITRE 12

du droit de propriété.

lorsqu' après l' établissement de notre peuplade, les terres eurent été partagées, chaque colon put dire : *ce champ est à moi, et il n' est qu' à moi.* tel est le premier fondement du droit de propriété.

Au tems de la récolte, chacun put dire encore : *si ce champ inculte étoit à moi, parce qu' il m' est tombé en partage, aujourd' hui qu' il est cultivé, il est à moi à plus d' un titre, puisque sa culture est mon ouvrage. Il est à moi avec tout son*

produit, parce que son produit est en même tems le produit de mon travail.

la propriété sur les terres est donc fondée tout à la fois sur le partage qui en a été fait, et sur le travail qui les rend fertiles.

Lorsque dans la suite quelques colons eurent acquis plus de terres qu' ils n' en pouvoient cultiver par eux-mêmes, ils n' en furent pas moins fondés à regarder toutes ces terres comme à eux. La propriété leur en étoit assurée par la cession de ceux à qui elles avoient appartenu. Les usages reçus ou les loix portées à cet effet, la leur assuroient encore. Or ces usages et ces loix sont le dernier fondement du droit de propriété. Il est même ordinaire de ne pas remonter plus haut.

Mais s' ils continuoient d' avoir la propriété de toutes les terres, ils ne pouvoient plus avoir en entier la propriété de tout le produit ; puisque ce produit étoit dû en partie au travail des hommes qu' ils avoient employés à la culture. Leurs valets et leurs journaliers devenoient donc co-propriétaires de ce produit.

Dans cette co-propriété, le colon a la plus grande part, parce qu' il fournit les fonds de terre, parce qu' il fait les avances, et parce qu' il travaille lui-même. Il n' est pas nécessaire qu' il laboure ;

il suffit qu' il veille sur les laboureurs : sa vigilance est son principal travail.

Le salaire qu' il est convenu de donner à ses valets ou journaliers, et qui se règle d' après l' usage, représente la part qu' ils ont au produit comme co-propriétaires : ce salaire est toute leur propriété, et lorsqu' il a été payé, tout le produit des champs appartient au colon.

Retiré dans une ville, le colon cesse de veiller par lui-même à la culture de ses terres. Alors il cede, sur le produit, une partie de sa propriété au fermier qui les régit, et cette partie est le salaire du fermier. Celui-ci fait la récolte ; il livre au colon la part convenue, et il acquiert un droit de propriété sur tout ce qui reste.

Dans cette règle, nous voyons un homme qui fournit le fond, c' est le colon ; un entrepreneur qui se charge de veiller à la culture, c' est le fermier ; et des valets ou journaliers qui font les ouvrages.

Nous remarquerons la même chose dans les grandes entreprises de toutes especes. Veut-on établir une

manufacture ? Un homme riche ou une compagnie fournit les fonds, un entrepreneur la conduit, et des ouvriers travaillent sous sa direction.

p74

Par-là on voit comment, dans chaque profession, les citoyens se distribuent en différentes classes ; et comment chacun d' eux trouve, dans son salaire, la part qu' il a, comme co-propriétaire, au produit d' une entreprise.

Mais il n' est pas nécessaire de travailler dans une entreprise, pour devenir co-propriétaire du produit ; il suffit de travailler pour l' entrepreneur. Le cordonnier, par exemple, devient co-propriétaire du produit d' une terre, lorsqu' il travaille pour un colon, et il le devient du produit d' une manufacture, lorsqu' il travaille pour un fabricant. C' est ainsi que tous les citoyens sont, chacun en raison de son travail, co-propriétaires des richesses de la société ; et cela est juste, puisque chacun, en raison de son travail, contribue à les produire.

Toutes ces propriétés sont sacrées. On ne pourroit pas, sans injustice, priver le fabricant de son bénéfice, ni l' ouvrier de son salaire. On ne pourroit donc pas forcer le colon à vendre ses grains au-dessous de leur valeur, comme on ne pourroit pas forcer ceux qui en ont besoin à les payer plus qu' ils ne valent. Ces vérités sont si simples, qu' on ne les remarquera peut-être pas, et qu' on sera même

p75

étonné que je les aie remarquées. Il sera pourtant nécessaire de s' en souvenir.

Nous avons vu comment le colon conserve une propriété sur des terres qu' il ne cultive plus lui-même. Mais on demandera s' il est borné à ne pouvoir être qu' usufruitier, ou s' il est autorisé à pouvoir disposer de ses terres même après lui ?

Je réponds que lorsque je défriche un champ, le produit des avances que je fais, ne peut-être qu' à moi. J' ai seul le droit d' en jouir : pourquoi donc, au moment de mourir, n' en céderai-je pas la jouissance ? Et comment la céderai-je, si je ne dispose pas du fonds ?

J' ai desséché des marais, j' ai élevé des digues qui mettent mes terres à l' abri des inondations, j' ai conduit des eaux dans des prairies qu' elles rendent

fertiles ; j' ai fait des plantations dont le produit m' appartient, et dont cependant je ne jouirai pas ; en un mot, j' ai donné, à des terres sans valeur, une valeur qui est à moi tant qu' elle dure, et sur laquelle, par conséquent, je conserve des droits pour le tems où je ne serai plus. Reprenez ces terres dans l' état de friches où je les ai trouvées, et laissez-les moi en culture et en valeur. Vous ne pouvez pas séparer ces deux choses. Convenez donc que j' ai droit de disposer de l' une comme de l' autre.

p76

Si celui qui défriche un champ, acquiert le droit d' en disposer après lui, il le transporte avec ce droit à celui à qui il le legue ; et, de génération en génération, tout propriétaire jouit du même droit. Quel est l' homme qui s' occuperoit des moyens de donner à une terre une valeur qu' elle n' aura qu' après lui, s' il ne lui est pas libre d' en disposer en faveur de ceux qu' il veut faire jouir ? Dira-t-on qu' on y sera porté par l' amour du bien ? Mais pourquoi ôter au citoyen un motif qui le déterminera plus sûrement ? L' intérêt qu' il prend à ses enfants ou aux personnes qu' il aime. Nous avons traité de la valeur, des prix, des richesses ; les arts se sont multipliés ; le commerce s' est étendu. Alors on sentit la nécessité d' apprécier, avec plus de précision, la valeur de chaque chose, et on trouva la monnaie. Ce sera le sujet des chapitres suivans.

CHAPITRE 13

p77

des métaux considérés comme marchandise.
l' or, l' argent et le cuivre sont les premiers métaux que les hommes ont connus. On les trouvoit souvent à la surface de la terre, sans les avoir cherchés. Les pluies, les inondations, mille accidens les découvroient : plusieurs rivières en charient. D' ailleurs ces métaux se reconnoissent assez facilement, lorsqu' ils sont purs et sans mélange, ou que leur pureté est au moins peu altérée. C' est ce qui arrive toujours à l' or, souvent à l' argent, et assez fréquemment au cuivre, quoique plus rarement.

La nature les offre pourvus de toutes leurs propriétés.

Il n'en est pas de même du fer. Quoiqu'il se trouve presque par-tout, on a d'autant plus de peine à le reconnoître, qu'il ne se montre ordinairement que sous la forme d'une terre dépouillée de toutes propriétés métalliques, et à laquelle il faut avoir appris à les rendre. Aussi le fer est-il de tous les métaux celui qui paroît avoir été connu le dernier.

p78

Aujourd'hui le fer sert à tous les arts mécaniques.

C'est à l'usage de ce métal que tous doivent leurs progrès, et plusieurs leur naissance. Il a été, pendant des siècles, inconnu-même aux nations policées, qui y suppléaient avec du cuivre. Quant aux outils des barbares, ils étoient et sont encore de bois, de pierre, d'os, et quelquefois d'or ou d'argent.

Je suppose que notre peuplade connoît l'or, l'argent, le cuivre et le fer, qu'elle a trouvé l'art de les travailler, et qu'elle les emploie à divers usages.

Dans cette supposition, ces métaux sont pour elle une marchandise qui a une valeur relative à ses besoins ; valeur qui hausse ou qui baisse, suivant qu'ils sont plus rares ou plus abondans, ou plutôt suivant l'opinion qu'elle a de leur rareté ou de leur abondance.

Lorsqu'ils sont bruts encore, ou tels que la nature les offre, ils ont une valeur. Ils en ont une autre, lorsqu'ils ont été affinés, ou purifiés de tout corps étranger. Enfin, ils en ont une dernière, lorsque le travail en a fait des outils, des armes, des vases, des ustensiles de toutes espèces ; et cette dernière valeur croît à proportion que ces ouvrages sont mieux imaginés, mieux travaillés, et mis en vente par un plus petit nombre d'ouvriers.

p79

Les métaux considérés comme matière première, ont donc une valeur ; et ils en ont une autre, considérés comme matière travaillée. Dans le premier cas, on estime le métal seul ; dans le second, on estime le métal et le travail.

Les métaux sont des marchandises nécessaires. Il faudra donc qu'il y ait, dans la peuplade, des hommes occupés à les chercher et à les affiner ; et il faudra que d'autres s'occupent à les travailler,

puisque' on a besoin des ouvrages dont ils sont la matiere premiere.

Notre peuplade, dans les commencemens peu recherchée, s' habilloit avec des peaux cousues grossièrement : elle avoit des sièges de bois, de pierre ou de gazon ; et ses vases étoient des coquilles, des pierres ou des morceaux de bois creusés, ou des terres, d' abord paîtries, et ensuite desséchées au soleil, ou cuites au feu.

Chaque colon pouvoit faire, pour son compte, tous ces ustensiles, dont la matiere premiere étoit sous sa main, et dont le travail n' étoit ni long ni difficile.

Si quelques-uns, plus laborieux, en faisoient une plus grande quantité qu' il ne leur en falloit, ces ustensiles surabondans, portés au marché, avoient aussi peu de valeur pour ceux à qui on proposoit de les acheter, que pour ceux qui offroient de

p80

les vendre. Puisque je suppose que chaque colon se procuroit par lui-même tous ceux dont il avoit besoin, il est évident que ceux qu' on mettoit en vente, étoient un surabondant dont la peuplade ne pouvoit faire aucun usage. Mais s' il se trouvoit des colons qui n' eussent pas eu le loisir d' en faire assez pour leurs besoins, alors ces ustensiles deviendroient une marchandise, dont la valeur seroit en proportion de leur quantité comparée à la quantité nécessaire aux colons qui en voudroient acheter.

Ces ustensiles, grossièrement faits, entrentroient donc pour peu de chose dans les échanges ; et ils ne deviendront véritablement un objet de commerce, qu' autant que travaillés avec plus d' art, ils seront plus commodes et plus durables. Alors ils auront une valeur d' autant plus grande, que les colons, qui n' auront ni le loisir ni l' adresse de les faire, seront en plus grand nombre.

Les entrepreneurs qui se chargent de ce travail, sont ceux que nous avons nommés artisans. Ils se multiplieront suivant le besoin de la peuplade, et la concurrence réglera le prix de leurs ouvrages ; plus ils seront en grand nombre, plus ils seront forcés à les livrer au rabais les uns

p81

des autres, et ils les donneront chacun au plus bas prix possible.

Tous les ustensiles dont je viens de parler, sont faits d'une matière que je suppose abondante, sous la main de tout le monde, qui a par elle-même peu de valeur, et le travail seul en fait presque tout le prix.

Il n'en est pas de même des ouvrages de métal. Les métaux sont rares. Il faut du temps et des soins pour les trouver. Il faut ensuite les affiner. Enfin il faut les mettre en œuvre.

Ils deviennent donc un objet de commerce, aussi-tôt qu'on les connaît, et qu'on juge pouvoir les employer à divers usages. Non-seulement ils sont une marchandise, lorsqu'ils sortent des mains de l'artisan ; ils en sont déjà une, lorsqu'on vient de les tirer de la mine.

Si on ignoroit les usages auxquels les métaux sont propres, ils seroient tout-à-fait inutiles, et on ne les rechercheroit pas. On les laisseroit parmi les pierres et les terres, où ils resteroient sans valeur. Mais dès qu'on en connaît l'utilité, on les recherche ; et on les recherche d'autant plus, qu'étant plus rares, ils deviennent un objet de curiosité. Alors ils acquièrent une nouvelle valeur, et cette valeur est en proportion avec le nombre des curieux.

p82

Estimés comme rares et comme objets de curiosité, ils serviront bientôt à l'ornement, et ce nouvel usage leur donnera encore un nouveau prix.

De tout ce que nous avons dit, il faut conclure que les métaux ne sont une marchandise que parce qu'on en peut faire divers ouvrages, les rechercher par curiosité, et les employer à l'ornement. Or c'est parce qu'ils sont marchandise, qu'ils sont devenus monnaie. Voyons la révolution qu'ils ont produite dans le commerce.

CHAPITRE 14

des métaux considérés comme monnaie.

lorsque, dans les chapitres précédens, j'ai supposé des mesures, c'étoit uniquement pour parler avec plus de précision de la valeur respective des choses qu'on échangeoit. Il paroît qu'à l'origine des sociétés les peuples n'en avoient point ; aujourd'hui plusieurs n'en ont pas même encore. C'est qu'on se contente de juger à l'oeil de la quantité des choses, toutes les fois qu'on n'est pas intéressé à y regarder de près. Transportons-nous au temps où les colons,

faute de marchands, échangeoient entre eux le surabondant de leurs denrées ; et observons-en deux, l' un qui a un surabondant de bled, et à qui il manque une certaine quantité de vin ; l' autre qui a un surabondant de vin, et à qui il manque une certaine quantité de bled. Pour simplifier, je suppose qu' ils sont d' ailleurs pourvus, l' un et l' autre, de tout ce qui leur est nécessaire.

Dans cette supposition, il est évident que celui qui a du bled à livrer, ne regardera de près, ni à la grandeur des sacs, ni au nombre. Comme ce bled, s' il lui restoit, n' auroit point de valeur pour lui, il le croit bien payé, lorsqu' il se procure, par un échange, tout le vin dont il a besoin.

Celui qui a un surabondant de vin, raisonne de la même manière. Ils échangent donc sans mesurer : en effet, il leur suffit de juger à l' oeil, l' un de la quantité de vin qu' il lui faut, l' autre de la quantité de bled.

Il n' en est pas de même, lorsque les colons font leurs échanges par l' entremise des marchands. Comme ceux-ci veulent tout à la fois faire un profit et sur celui de qui ils achètent, et sur celui à qui ils revendent, ils ont un intérêt à juger, avec plus de précision, de la quantité

des choses. Ils imagineront, par conséquent, des mesures pour s' assurer de ce qu' ils gagnent à chaque fois qu' ils achètent et qu' ils revendent.

Or, quand au lieu de juger des choses sur des à peu-près, on se sera fait une habitude de les mesurer, alors on supposera qu' il en est de leur valeur, comme de leur quantité pour laquelle on a une mesure fixe. On sera d' autant plus porté à le supposer, que les valeurs paroîtront varier comme les mesures. On commencera donc à se faire des idées fausses. On parlera de valeur et de prix, sans se rendre compte de ce qu' on dit : on oubliera que les idées qu' on s' en fait, ne peuvent être que relatives ; et on supposera qu' elles sont absolues.

Ce sont les marchands qui auront sur-tout donné lieu à cette méprise : intéressés à estimer les choses avec plus de précision, ils paroissoient leur donner une valeur absolue. *cette mesure vaut tant*, disoient-ils, et dans ce langage, on ne voyoit plus d' idée relative.

D' ailleurs ils ne se trouvoient pas dans le même cas

que les colons qui, dans le tems où ils faisoient
immédiatement leur commerce, n' attachoient de valeur
au surabondant, qu' autant qu' ils pouvoient, en le
livrant, se pourvoir des denrées dont ils avoient
besoin.

p85

Le surabondant, dont les marchands font commerce, a été celui des colons qui le leur ont livré. Mais, pour eux, ce n'est pas un surabondant ; c'est une chose utile dont ils attendent un profit. En conséquence, ils l'apprécient le plus qu'ils peuvent ; et plus ils affectent de l'apprécier, plus ils paroissent lui donner une valeur absolue. Les métaux, employés comme monnaie, contribuèrent sur-tout à cette illusion.

Le fer se détruit : l'action seule de l'air, pour peu qu'il y ait d'humidité, le décompose peu-à-peu. Le cuivre se détruit encore. Il n'y a que l'or et l'argent qui se conservent sans déchet.

Chacun de ces métaux a une valeur, qui est en raison de sa rareté, de ses usages, de sa *durabilité*.

L'or a plus de valeur que l'argent ; l'argent en a plus que le cuivre ; et le cuivre en a plus que le fer.

Sans doute il n'a pas été possible d'apprécier toujours exactement la valeur relative et proportionnelle de ces métaux ; d'autant plus que cette proportion devoit varier, toutes les fois que quelques-uns devenoient plus rares ou plus abondans. On les estimoit à peu-près, tantôt plus, tantôt moins, suivant la quantité qu'il en paroissoit dans le commerce. Un métal

p86

avoit plus de valeur, lorsqu'il y en avoit peu en vente, et qu'on demandoit d'en acheter beaucoup. Il en avoit moins dans le cas contraire. Nous traiterons ailleurs de leur valeur respective.

Dès qu'il fut reconnu que les métaux ont une valeur, on trouva commode de donner un morceau de métal en échange de ce qu'on achetoit ; et à mesure que cet usage s'établit, les métaux devinrent la mesure commune de toutes les valeurs. Alors un marchand ne fut plus obligé de charier du vin ou quelque autre denrée chez un colon qui avoit du bled à vendre. Il lui donnoit un morceau de métal, et ce colon, avec ce même métal, achetoit les choses qui lui étoient nécessaires.

Le fer étoit le moins propre à cet usage. Comme il dépérit journellement, celui qui l'auroit reçu en échange, auroit, chaque jour, fait une perte.

D'ailleurs on ne s'est accoutumé à se servir des métaux comme mesure commune, que parce qu'ils facilitent le commerce. Or le fer le facilitoit moins que tous les autres, parce qu'étant celui qui a le moins de valeur, il auroit fallu le charier par grandes

quantités.

Le cuivre qui se conserve mieux, et qui a plus de valeur, méritoit la préférence.

p87

Toutes les nations en font usage ; cependant, comme sa valeur est encore fort bornée, il n'est commode que lorsqu'on achète en détail des choses de peu de prix.

C'étoient donc l'or et l'argent qui devoient sur-tout être choisis pour servir de mesure commune. Ils sont indestructibles : ils ont une grande valeur ; elle se retrouve proportionnellement dans chaque partie ; et par conséquent on peut trouver, dans chaque portion, suivant qu'elle est plus grande ou plus petite, une mesure de quelque espèce de valeur que ce soit.

Ce n'est donc pas d'après une convention que l'or et l'argent ont été introduits dans le commerce, comme moyen commode pour les échanges : ce n'est pas arbitrairement qu'on leur a donné une valeur. Ils ont, comme toute autre marchandise, une valeur fondée sur nos besoins ; et parce que cette valeur, plus grande ou plus petite, suivant la quantité de métal, ne déperit point, ils sont, par cela seul, devenus la mesure de toutes les autres, et la plus commode.

Nous avons vu que le commerce augmente la masse des richesses, parce qu'en facilitant et multipliant les échanges, il donne de la valeur à des choses qui n'en

p88

avoient pas. Nous voyons ici qu'il doit encore augmenter cette masse, quand il a, dans l'or et dans l'argent considérés comme marchandises, une mesure commune de toutes les valeurs, puisqu'alors les échanges se facilitent et se multiplient de plus en plus.

Mais il falloit que cette mesure elle-même fût fixe et déterminée. Cependant il est vraisemblable que, dans les commencemens, on jugeoit du volume à l'oeil, et du poids à la main. Cette règle peu sûre, occasionna sans doute des lésions et des plaintes. On sentit la nécessité de les prévenir : on s'en occupa, et on imagina des balances pour peser les métaux. Alors une once d'argent par exemple, fut le prix d'un septier de bled ou d'un tonneau de vin.

Cette innovation acheva de brouiller toutes les idées sur la valeur des choses. Quand on crut en voir le

prix dans une mesure qui, telle qu' une once d' or ou d' argent, étoit toujours la même, on ne douta pas qu' elles n' eussent une valeur absolue, et on ne se fit plus, à ce sujet, que des idées confuses.

Il y avoit néanmoins un grand avantage à pouvoir déterminer le poids de chaque portion d' or et d' argent ; car si auparavant ce que nous appellons *prix* ,

p89

étoit une estime vague et sans précision, on conçoit qu' on dût trouver dans ces métaux, divisés et pesés, le prix plus exact de toutes les autres marchandises, ou une mesure plus sûre de leur valeur.

C' est comme marchandise que l' or et l' argent avoient cours, lorsque l' acheteur et le vendeur étoient réduits à peser la quantité qu' il en falloit livrer pour prix d' une autre marchandise. Cet usage, qui a été général, subsiste encore à la Chine et ailleurs. Cependant il y avoit de l' inconvénient à être dans la nécessité de prendre toujours la balance, et ce n' étoit pas le seul : il falloit encore s' assurer du degré de pureté des métaux, degré qui en change la valeur.

L' autorité publique vint au secours du commerce ; elle fit faire l' essai de l' or et de l' argent qui avoient cours : elle en détermina ce qu' on appelle le titre, c' est-à-dire le degré de pureté. Elle en fit ensuite différentes portions qu' elle pesa ; et elle imprima sur chacune une marque qui en attestoit le titre et le poids.

Voilà la monnoie. On en connoît la valeur à la seule inspection. Elle prévient les fraudes ; elle met plus de confiance dans le commerce ; et par conséquent, elle le facilite encore.

p90

La monnoie d' or et d' argent n' auroit pas été commode pour les petits achats qu' on fait journellement : il auroit fallu la diviser en petites parties qu' on eût à peine maniées. C' est ce qui a introduit la monnoie de cuivre. Celle-ci paroît même avoir été la première en usage ; elle suffisoit, lorsque les peuples n' avoient à échanger que des choses de peu de valeur. En devenant monnoie, les métaux n' ont pas cessé d' être marchandise : ils ont une empreinte de plus et une nouvelle dénomination ; mais ils sont toujours ce

qu' ils étoient, et ils n' auroient pas une valeur comme monnaie, s' ils ne continuoient pas d' en avoir une comme marchandise. Cette observation n' est pas aussi inutile qu' elle pourroit le paroître ; car on diroit, aux raisonnemens qu' on fait communément sur la monnaie, qu' elle n' est pas une marchandise, et que cependant on ne sait pas trop ce qu' elle est.

La monnaie d' or et d' argent fait voir qu' il y a dans le commerce des choses de grand prix. Elle est donc une preuve de richesse. Mais ce n' est pas en raison de sa quantité : car le commerce peut se faire avec moins comme avec plus. Si elle étoit huit fois plus abondante, elle auroit huit fois moins de valeur, et il en faudroit porter au marché un marc au lieu d' une once :

p91

si elle étoit huit fois plus rare, elle auroit huit fois plus de valeur, et il n' en faudroit porter qu' une once au lieu d' un marc. Elle est donc une preuve de richesse, par cela seul qu' elle est en usage. C' est qu' ayant une grande valeur par elle-même, elle prouve qu' il y a dans le commerce des choses qui ont aussi une grande valeur. Mais si elle devenoit aussi commune que le cuivre, elle perdrait de sa valeur ; et alors elle pourroit, dans les échanges, servir de mesure aux nations qui nous paroissent les plus pauvres. Lorsque nous traiterons de la circulation de l' argent, nous verrons comment on juge de son abondance et de sa rareté.

Employés comme monnaie, l' or et l' argent eurent un nouvel usage, une nouvelle utilité. Ces métaux acquièrent donc une nouvelle valeur. Une abondance d' or et d' argent est donc une abondance de choses qui ont une valeur, et par conséquent une richesse.

Mais quelque valeur qu' on attache à l' or et à l' argent, ce n' est point dans l' abondance de ces métaux qu' est la richesse première et principale. Cette richesse n' est que dans l' abondance des productions qui se consomment. Cependant, parce qu' avec de l' or et de l' argent on peut ne manquer de rien, on s' accoutume bientôt à

p92

regarder ces métaux comme l' unique richesse, ou du moins comme la principale ; c' est une erreur. Mais ce seroit une autre erreur de dire qu' une abondance

d' or et d' argent n' est pas une vraie richesse. Il faut se borner à distinguer des richesses de deux especes.

Je remarquerai en finissant ce chapitre, que ceux qui considerent les monnoies comme signes représentatifs de la valeur des choses, s' expriment avec trop peu d' exactitude ; parce qu' ils paroissent les regarder comme des signes choisis arbitrairement, et qui n' ont qu' une valeur de convention. S' ils avoient remarqué que les métaux, avant d' être monnoie, ont été une marchandise, et qu' ils ont continué d' en être une, ils auroient reconnu qu' ils ne sont propres à être la mesure commune de toutes les valeurs, que parce qu' ils en ont une par eux-mêmes, et indépendamment de toute convention.

p93

CHAPITRE 15

que l' argent, employé comme mesure des valeurs, a fait tomber dans des méprises sur la valeur des choses.

nous avons remarqué que lorsque le commerce se fait par l' échange des choses dont on surabonde, chacun donne une chose qui n' a point de valeur par rapport à lui, parce qu' il n' en peut faire aucun usage, pour une chose qui a une valeur par rapport à lui, parce qu' il en peut faire usage, et que, par conséquent, chacun donne moins pour plus. Or c' est ainsi qu' il eût été naturel de juger toujours des valeurs, si on eût toujours commercé par échanges et sans argent monnoyé.

Mais lorsque l' argent eut été pris pour mesure commune des valeurs, il fut également naturel de juger qu' on donnoit, dans les échanges, valeur égale pour valeur égale, toutes les choses qu' on échangeoit, étoient estimées égales en valeur chacune à une même quantité d' argent.

On voyoit que par le moyen de l' argent, on pouvoit déterminer, avec quelque précision, une valeur respective entre deux

p94

quantités de nature différente, entre une quantité de bled, par exemple, et une quantité de vin. Dès-lors on

ne vit plus, dans ces valeurs respectives, que la quantité d'argent qui en étoit la mesure : on fit abstraction de toute autre considération ; et parce que cette quantité étoit la même, on jugea qu' on donnoit dans les échanges valeur égale pour valeur égale.

Cependant lorsque je vous livre une quantité de bled, appréciée dix onces d' argent, pour recevoir de vous une quantité de vin de même prix, il n' est pas sûr que cet échange soit également avantageux pour vous et pour moi, quoique ces deux quantités paroissent l' équivalent l' une de l' autre.

En effet, si le bled que je vous ai livré m' est absolument nécessaire, et que le vin que vous m' avez donné soit surabondant pour vous, l' avantage sera de votre côté, et le désavantage du mien.

Il ne suffit donc pas de comparer quantité en argent, à quantité en argent, pour juger qui gagne de vous ou de moi. Il y a encore une considération qui doit entrer dans le calcul ; c' est de sçavoir si nous échangeons tous deux un surabondant pour une chose nécessaire. En pareil cas, l' avantage est égal pour l' un et pour l' autre, et nous donnons chacun moins pour plus ; dans

p95

tout autre, il ne peut être égal, et un de nous deux donne plus pour moins.

Nous avons remarqué que, dans les échanges, les choses sont réciproquement le prix les unes des autres. Nous remarquerons ici que si l' argent est la mesure de la valeur des choses qu' on achete, la valeur des choses qu' on achete est réciproquement la mesure de la valeur de l' argent. Supposer, par exemple, qu' avec six onces d' argent on peut acheter un muid de bled, n' est-ce pas supposer qu' un muid de bled est la mesure de la valeur de six onces d' argent ?

Quand donc on a pris l' argent pour mesure commune de toutes les valeurs, c' est uniquement, comme nous l' avons vu, parce qu' il est, de tous les effets commercables, le plus propre à cet usage ; et cela ne suppose pas qu' il ne puisse avoir lui-même, pour mesure, la valeur des choses contre lesquelles on l' échange. Au contraire, il est évident que la valeur de ce qu' on achete, est toujours la mesure de la valeur de l' argent qu' on donne.

Mais dès qu' on a eu pris l' argent pour mesure commune, on l' a bientôt regardé comme mesure absolue ; c' est-à-dire, comme une mesure qui est mesure par elle-même, indépendamment de toute relation, ou comme une chose qui, par

sa nature, mesure toutes les autres, et n' est mesurée par aucune. Cette méprise ne pouvoit manquer de répandre beaucoup de confusion. Aussi a-t' elle fait voir une valeur égale dans les choses qu' on échange, et on a fait de cette valeur égale un principe de commerce.

Cependant, si ce que je vous offre étoit égal pour vous en valeur, ou, ce qui est la même chose, en utilité, à ce que vous m' offrez ; et si ce que vous m' offrez étoit égal pour moi à ce que je vous offre, nous resterions l' un et l' autre avec ce que nous avons ; et nous ne ferions point d' échange. Quand nous en faisons, nous jugeons donc vous et moi que nous recevons chacun plus que nous ne donnons, ou que nous donnons moins pour plus.

Rappelons-nous le tems où les européens commençoient à commercer en Amérique, et où, pour des choses auxquelles nous attachons peu de valeur, ils en recevoient d' autres auxquelles nous attachons la plus grande.

On conviendra que, suivant notre façon de penser, ils donnoient moins pour plus, lorsqu' ils donnoient un couteau, une épée ou un miroir pour un lingot d' argent, ou pour un lingot d' or. Mais on ne pourra pas disconvenir que l' amérain ne donnât

aussi moins pour plus, lorsqu' il donnoit, par exemple, un lingot d' or pour un couteau : car il donnoit une chose à laquelle dans son pays, on n' attachoit point de valeur, parce qu' elle y étoit inutile ; pour une chose à laquelle on attachoit une valeur, parce qu' elle y étoit utile.

On disoit alors que les amérains ne connoissoient pas le prix de l' or et de l' argent. On parloit comme si ces métaux devoient avoir une valeur absolue. On ne songeoit pas qu' ils n' en ont qu' une relative aux usages de l' homme ; et que, par conséquent, ils n' en ont point pour un peuple qui n' en fait rien.

L' inégalité de valeur, suivant les usages et les opinions des peuples ; voilà ce qui a produit le commerce, et ce qui l' entretient ; parce que c' est là ce qui fait que, dans les échanges, chacun a l' avantage de donner moins pour plus.

Cependant, parce qu' on n' est pas porté à croire que l' argent puisse être surabondant, en quelque quantité qu' on en ait, on aura de la peine à comprendre que, lorsqu' on en donne pour une chose qu' on achete, on

ait l' avantage de donner moins pour plus, sur-tout si la chose est ce qu' on appelle chere. Voyons donc comment l' argent peut être considéré

p98

comme chose nécessaire, ou comme chose surabondante. Tout votre bien est en terres, et vous avez des denrées de toutes especes, plus que vous n' en pouvez consommer. Il est évident qu' en livrant les denrées surabondantes à votre consommation, vous abandonnez une chose qui vous est inutile ; et que pour peu que vous trouviez d' utilité dans ce que vous aurez reçu en échange, vous aurez donné moins pour plus. Je n' ai que des rentes, et tout mon revenu est en argent. Or je ne puis pas subsister avec cet argent, comme vous avec vos denrées. Il m' est donc inutile par lui-même, et il le seroit toujours, si je ne trouvois pas à l' échanger avec vous ou avec quelqu' autre. Quand je le livre, j' abandonne donc une chose qui m' est inutile, pour une chose qui m' est nécessaire, et je donne moins pour plus. Mais nous nous trouvons dans des positions bien différentes : car dans le produit de vos terres, il n' y a d' inutilités pour vous que les denrées surabondantes à votre consommation ; au lieu que, dans le produit de mes rentes, si je ne trouve pas à l' échanger, tout est inutile pour moi, puisqu' il n' y a rien pour ma consommation. L' argent, inutile par lui-même, parce qu' avec l' argent seul on ne sauroit subsister,

p99

ne devient donc utile que parce qu' ayant été choisi pour mesure commune de toutes les valeurs, il est reçu pour prix des choses qu' on achete. Or, la quantité d' argent qu' il me faut pour me fournir de toutes les choses nécessaires à ma subsistance, est pour moi ce que sont pour vous les denrées que vous êtes obligé de réserver pour subsister vous-même. Si je livrais cet argent pour des choses inutiles à ma consommation, je ferois un échange désavantageux ; je donnerois une chose nécessaire pour une chose inutile, je donnerois plus pour moins. Mais l' argent qui me reste, lorsque j' ai mis à part tout celui qui est nécessaire à ma subsistance, est un surabondant pour moi ; comme les denrées, que vous ne

devez pas consommer, en sont un pour vous.
Or, plus je suis assuré de subsister conséquemment
aux besoins que je me suis fait, moins ce surabondant
en argent a de valeur pour moi. Je n' y regarderai
donc pas de fort près ; et lors même que j' en donnerai
pour des frivolités dont je voudrai essayer la
jouissance, je croirai donner moins pour plus.
Il en sera de même pour vous, lorsqu' après avoir fait
une provision abondante de productions de toutes
especes,

p100

il ne pourra rien manquer à votre subsistance. Alors
ce qui vous restera est un surabondant que vous
donnerez volontiers pour une frivolité qui paroîtra
n' avoir point de valeur.
Il arrivera de-là que la valeur des choses nécessaires
sera toujours mieux appréciée, que la valeur des
choses superflues ; et ces valeurs ne seront point en
proportion l' une avec l' autre. Le prix des choses
nécessaires sera très-bas par comparaison au prix
des choses superflues, parce que tout le monde est
intéressé à les apprécier au plus juste. Au contraire,
le prix des choses superflues sera très-haut par
comparaison au prix des choses nécessaires, parce que
ceux-mêmes qui les achètent, ne sont pas intéressés à
les estimer avec précision. Mais enfin, à quelque prix
qu' on les achète, ou quelque cheres qu' elles
paroissent, celui qui les paie avec un argent
surabondant, est toujours censé donner moins pour plus.

p101

CHAPITRE 16

de la circulation de l' argent.

chaque année, aux tems marqués, les fermiers
apportent dans les villes le prix entier de leurs
baux : chaque jour de marché, ils vendent quelques
denrées, et, par conséquent, ils reportent, en
détail, dans leur village, les sommes qu' ils ont
payées aux propriétaires.

Le marchand, dans le cours de l' année, reçoit en
détail le prix des marchandises qu' il a achetées en
gros ; et l' artisan, qui a acheté en gros les
matieres premieres, les revend en détail, lorsqu' il

les a travaillées. Ainsi les ventes remboursent
journallement, par de petites sommes, les grosses
sommes qui ont été employées à de gros paiements ou à
de gros achats ; et, ce remboursement fait, on paie
ou on achete encore avec de grosses sommes pour se
rembourser en détail par de nouvelles ventes.
L' argent se distribue donc continuellement, pour se
ramasser ensuite comme dans des réservoirs, d' où il
se répand par une multitude de petits canaux, qui

p102

le reportent dans les premiers réservoirs ; d' où il
se répand de nouveau, et où il se reporte encore. Ce
mouvement continuel, qui le ramasse pour le distribuer,
et qui le distribue pour le ramasser, est ce qu' on
nomme *circulation* .

Est-il nécessaire de remarquer que cette circulation
suppose, qu' à chaque mouvement que fait l' argent, il
se fait un échange ; et que lorsqu' il se meut sans
occasionner d' échange, il n' y a point de circulation ?
L' argent, par exemple, qui vient des impôts, a passé
par bien des mains, avant d' arriver dans le trésor
du souverain. Mais ce n' est pas là une circulation ;
ce n' est qu' un transport, et souvent un transport fort
dispendieux. Il faut que, par la circulation, l' argent
se transforme en quelque sorte dans toutes les choses
qui sont propres à entretenir la vie et la force dans
le corps politique. Celui qui provient de l' impôt, ne
commence donc à circuler, que lorsque le souverain
l' échange contre des productions ou contre des travaux.
Tout l' argent qui est dans le commerce, circule des
réservoirs dans les canaux, et des canaux dans les
réservoirs. Si quelque obstacle suspend cette
circulation, le commerce languit.
Je dis *tout l' argent qui est dans le commerce* ,

p103

et je ne dis pas tout celui qui est dans l' état. Il y
en a toujours une certaine quantité qui ne circule
point, tel est celui qu' on met en réserve pour avoir
une ressource en cas d' accident, ou pour améliorer
quelques jours sa condition : telles sont encore les
épargnes des avarés, qui retranchent sur leur
nécessaire.

Cet argent ne circule point actuellement. Mais il
importe peu qu' il y en ait plus ou moins dans la
circulation : le grand point est qu' il circule

librement.

Nous avons vu que l' argent n' est une mesure des valeurs que parce qu' il en a une lui-même ; que s' il est rare, il en a une plus grande ; et qu' il en a une plus petite, s' il est abondant.

Qu' il y ait donc dans le commerce le double d' argent, on donnera, pour une marchandise, deux onces de ce métal au lieu d' une ; et qu' il y en ait la moitié moins, on n' en donnera qu' une demi-once au lieu d' une once entière. Dans le premier cas, un propriétaire qui affermoit sa terre cinquante onces, l' affermera cent ; et dans le second, il l' affermera vingt-cinq. Mais, avec cent onces, il ne fera que ce qu' il faisoit avec cinquante ; comme, avec cinquante, il ne fera que ce qu' il faisoit avec vingt-cinq. Ce seroit donc une illusion à lui de se croire plus

p104

riche dans un de ces cas que dans l' autre. Son revenu est toujours le même, quoique le numéraire en soit plus ou moins grand. Qu' on le compte par cent onces, par cinquante, par vingt-cinq, on n' y change rien ; puisqu' avec ces différentes manieres de compter, on ne peut jamais faire que les mêmes consommations. On voit donc qu' il est assez indifférent qu' il y ait beaucoup d' argent, et qu' il seroit même avantageux qu' il y en eût moins. En effet, le commerce se feroit plus commodément. Quel embarras ne seroit-ce pas, si l' argent étoit aussi commun que le fer ?

C' est de la terre cultivée que sortent toutes les productions. On peut donc regarder les fermiers comme les premiers réservoirs de tout l' argent qui circule.

Il s' en répand une partie sur les terres pour les frais de la culture, une autre partie, en différentes fois, est portée peu-à-peu dans les villes, où les fermiers achètent les matieres travaillées qu' ils ne trouvent pas dans leurs villages. Enfin, une dernière y est apportée, en grosses sommes, pour le payement des baux.

Les propriétaires sont donc d' autres réservoirs, d' où l' argent se répand parmi les artisans qui travaillent pour eux ;

p105

parmi les marchands chez qui ils achètent, et parmi les fermiers qui viennent à la ville vendre leurs denrées.

Le marchand, qui se propose de faire de gros achats, devient, à son tour, un réservoir, à mesure qu'il débite sa marchandise ; et il en est de même de l'artisan, qui a besoin d'amasser, afin de pouvoir faire provision des matières premières.

Je conviens que le marchand et l'artisan peuvent acheter à crédit, pour payer ensuite à différents termes. Mais soit qu'ils payent en achetant, soit qu'ils ne payent qu'après, il faut nécessairement qu'ils prélèvent chaque jour sur ce qu'ils vendent, s'ils veulent ne pas manquer à leurs engagements. C'est donc pour eux une nécessité d'amasser.

Il seroit avantageux que l'usage du crédit s'établît, parce qu'alors un marchand et un artisan pourroient, sans argent avoir un fonds, l'un de marchandises, l'autre de matières premières ; et que, par conséquent, un plus grand nombre d'hommes industrieux concourroient aux progrès du commerce. Il faut pour cela que la bonne foi amène la confiance. C'est ce qui arrive sur-tout dans les républiques qui ont des mœurs,

p106

c'est-à-dire, de la simplicité et de la frugalité.

Le marchand et l'artisan ne peuvent rien sans argent, ou du moins sans crédit. Il n'en est pas de même des fermiers. Si l'un ou l'autre leur est nécessaire pour les choses qu'ils achètent à la ville, ils n'en ont pas le même besoin pour fournir aux frais de la culture ; parce qu'ils peuvent payer avec le grain qu'ils récoltent, avec les boissons qu'ils font, avec les bestiaux qu'ils élèvent, tous les habitants de la campagne qui travaillent pour eux. L'usage règle les salaires qu'ils doivent, et les denrées qu'ils livrent, sont évaluées sur le prix du marché.

Ainsi on ne dépense point d'argent dans les campagnes, ou on en dépense peu ; et comme on n'en peut gagner d'un côté, qu'autant qu'il s'en dépense de l'autre, il doit arriver que ceux qui travaillent pour les fermiers, gagnent peu d'argent, ou n'en gagnent point du tout. L'argent circule donc moins dans les campagnes qu'ailleurs.

Il résulte de-là que les villes sont, en dernière analyse, les grands réservoirs, où l'argent entre, et d'où il sort par un mouvement qui se soutient, ou qui se renouvelle continuellement.

Supposons que la moitié de notre peuplade

p107

habite la ville, où nous avons vu que les propriétaires font une consommation plus grande que celle qu' ils faisoient dans leurs villages, et où, par conséquent, on consommera plus de la moitié du produit des terres. évaluons, pour fixer nos idées, le produit de toutes les terres à deux mille onces d' argent. Dans cette supposition, puisque les habitants de la ville consomment plus de la moitié des productions, ils auront besoin de plus de mille onces d' argent pour acheter toutes les choses nécessaires à leur subsistance. Je suppose qu' il leur en faut douze cens, et je dis que si cette somme leur suffit, elle suffira pour entretenir le commerce dans toute la peuplade. C' est qu' elle passera aux fermiers pour revenir aux propriétaires ; et comme cette révolution ne s' achevera que pour recommencer, ce sera toujours avec la même quantité d' argent que les échanges se feront dans la ville et dans les campagnes. De-là on pourroit conjecturer que la quantité d' argent nécessaire au commerce, dépend principalement de la quantité des consommations qui se font dans les villes ; ou que cette quantité d' argent est à peu-près égale à la valeur des productions que les villes consomment.

p108

Il est au moins certain qu' elle ne sauroit être égale en valeur au produit de toutes les terres. En effet, quoique nous ayons évalué ce produit à deux mille onces d' argent, il ne suffiroit pas de donner à notre peuplade ces deux mille onces, pour lui donner en argent une valeur égale au produit de toutes ses terres. L' argent perdrait d' autant plus de sa valeur, qu' il seroit plus commun : les deux mille onces n' en vaudroient que douze cens. C' est donc en vain qu' on mettroit dans le commerce une plus grande quantité d' argent. Cette quantité quelle qu' elle fût, ne pourroit jamais avoir qu' une valeur égale à peu-près à la valeur des productions qui se consomment dans les villes.

En effet, comme les richesses des campagnes sont en productions, les richesses des villes sont en argent. Or si, dans les villes où nous supposons qu' au bout de chaque année les consommations ont été payées avec douze cens onces, nous répandons tout-à-coup huit cens onces de plus ; il est évident que l' argent perdra de sa valeur, à proportion qu' il deviendra plus abondant. On paiera donc vingt onces, ou à peu-près, ce qu' on payoit douze ; et par conséquent les deux

mille onces n' auront que la valeur

p109

de douze cens, ou à peu-près. Je dis à *peu-près* , parce que ces proportions ne peuvent pas se régler d' après des calculs précis et géométriques.

La quantité d' argent nécessaire au commerce doit encore varier suivant les circonstances.

Supposons que le paiement des baux et celui de toutes les choses qui s' achètent à crédit, se font une fois l' an ; et que pour les solder, il faille aux débiteurs mille onces d' argent, il faudra, relativement à ces paiemens, mille onces d' argent dans la circulation.

Mais si les paiemens se faisoient par semestre, il suffiroit de la moitié de cette somme ; parce que cinq cens onces, payées deux fois, sont équivalentes à mille payées une. On voit que si les paiemens se faisoient en quatre termes égaux, ce seroit assez de deux cens cinquante onces.

Pour simplifier le calcul, je fais abstraction des petites dépenses journalieres qui se font argent comptant. Mais on dira sans doute que je n' établis rien de précis sur la quantité d' argent qui est dans la circulation. Je réponds que mon

p110

objet est uniquement de faire voir que le commerce intérieur peut se faire, et se fait, suivant les usages des pays, avec moins d' argent circulant, comme avec plus ; et il n' est pas inutile de le remarquer, aujourd' hui qu' on s' imagine qu' un état n' est riche qu' à proportion qu' il a plus d' argent.

Souvent il faut peu d' argent dans le commerce, et le crédit en tient lieu. établis dans des pays différens, les trafiquans ou négocians s' envoient mutuellement des marchandises qui ont plus de prix dans les lieux où elles sont transportées, et en continuant de vendre, chacun pour son compte, celles qu' ils ont conservées, ils vendent tous, pour le compte les uns des autres, celles qu' ils ont reçues. Par ce moyen ils peuvent faire un gros commerce sans avoir besoin qu' il y ait entr' eux une circulation d' argent. Car en évaluant, d' après le prix courant, les marchandises qu' ils se sont confiées, il n' y aura à payer que

ce que quelques-uns auront fourni de plus, encore pourra-t-on s'acquitter envers eux en leur envoyant d'autres marchandises. C'est ainsi que les plus grandes entreprises sont souvent celles où l'argent circule en moindre quantité.

Mais il faut de l'argent pour les dépenses journalières : il en faut pour payer le salaire des artisans qui vivent de leur travail au jour le jour : il en faut pour les petits marchands qui n'achètent et ne revendent qu'en détail, et qui ont besoin que leurs fonds leur rentrent continuellement.

C'est dans les petits canaux que la circulation se fait plus sensiblement et plus rapidement. Mais plus elle est rapide, plus les mêmes pièces de monnaie passent et repassent souvent par les mêmes mains ; et comme, en pareil cas, une seule tient lieu de plusieurs, il est évident que ce petit commerce peut se faire avec une quantité qui décroît à proportion que la circulation devient plus rapide. Ainsi, dans les petits canaux, il faut peu d'argent, parce qu'il circule avec rapidité ; et dans les grands il en faut moins encore, parce que souvent il circule à peine. Concluons qu'il est impossible de rien assurer sur la quantité précise d'argent

circulant qui est, ou qui doit être dans le commerce. Je pourrais l'avoir portée beaucoup trop haut, lorsque je l'ai supposée à peu-près égale à la valeur des productions qui se consomment annuellement dans les villes. Car au commencement de janvier, chaque citoyen n'a certainement pas tout l'argent dont il aura besoin dans le cours de l'année ; mais parce qu'à mesure qu'il en dépense, il en gagne, on conçoit qu'à la fin de l'année, les mêmes pièces de monnaie sont rentrées bien des fois dans les villes, comme elles en sont sorties bien des fois.

La circulation de l'argent seroit bien lente, s'il falloit toujours le transporter à grands frais dans les lieux éloignés où l'on peut en avoir besoin. Il importeroit donc de pouvoir lui faire franchir en quelque sorte les plus grands intervalles. C'est à quoi on réussit par le moyen du change, dont nous allons traiter.

CHAPITRE 17

du change.

pourquoi les opérations du change, simples en elles-mêmes, sont-elles devenues, dans toutes les langues, des choses si difficiles à comprendre ? étoit-il donc impossible aux banquiers de s'expliquer plus clairement ? Je n'ai point étudié leur langage : mais dans le dessein où je suis de répandre quelques lumières sur cette partie du commerce, je n'ai besoin que d'étudier le change : il s'expliquera de lui-même, si je m'en fais des idées exactes. Je veux faire passer cent mille francs à Bordeaux. Si j'étois obligé de les faire voiturer, il m'en coûteroit des frais, et j'aurois des risques à courir. Mais il y a à Paris des bordelois qui ont eux-mêmes besoin de faire venir de l'argent de Bordeaux ; et il y a des négocians à qui cette ville doit, parce qu'ils y ont envoyé des marchandises. Je cherche et je trouve un bordelois, qui a, à Bordeaux, cinquante mille francs qu'il voudroit avoir à Paris. Il ne

p114

s'agit plus que de faire un échange de cinquante mille francs qui sont à Paris, contre cinquante mille francs qui sont à Bordeaux. Or nous y avons tous deux le même avantage, puisque nous évitons l'un et l'autre tous frais et tous risques. En conséquence, je lui compte cinquante mille francs à Paris, et il me donne, sur celui qui a ses fonds à Bordeaux, une lettre par laquelle il lui dit de payer à mon ordre cinquante mille francs au porteur. Voilà donc la moitié de ma somme que j'ai fait passer à Bordeaux. L'autre moitié y passera de la même manière, parce que je trouve des négocians à qui il est dû dans cette ville, et qui me donnent de pareilles lettres pour cinquante mille francs que je leur compte.

Par le moyen de ces lettres, on échange donc des sommes qui sont à distance l'une de l'autre. C'est pourquoi on les a nommées *lettres de change*.

Dans toutes les villes du royaume, il y a des personnes qui sont dans le même cas que moi, et dans toutes aussi on a la ressource des lettres de change, parce que le commerce, qu'elles font entrer, les met continuellement dans un état de dettes les unes par rapport aux autres. Il faut seulement remarquer

que cette ressource est plus fréquente dans les villes marchandes ou d' un grand abord.

Mais si toutes les fois qu' on a besoin d' une lettre de change, il falloit aller de porte en porte pour trouver le négociant qui la peut donner, ce seroit certainement un grand embarras. Voilà ce qui a réveillé l' industrie de quelques particuliers, et ce qui a produit peu-à-peu une classe d' hommes qu' on nomme *agens de change* , parce qu' avec les lettres qu' ils donnent, on fait l' échange de deux sommes qui sont à distance l' une de l' autre.

Entre plusieurs manieres dont cette classe a pu se produire, j' en imagine une. Je suppose un particulier riche qui a des terres dans différentes provinces, et qui ne sachant comment faire venir ses revenus, charge son homme d' affaires d' y pourvoir. Celui-ci cherche, dans Paris, des négocians qui tirent de ces provinces différentes marchandises, et qui, par conséquent, ont besoin d' y faire passer de l' argent. Il leur donne des lettres de change sur ces provinces : les négocians le payent lui-même à Paris ; et une fois qu' il a établi une correspondance avec eux, les revenus

de son maître arrivent toutes les années, avec la même facilité.

Le maître qui ne sait point comment tout cela se fait, admire l' esprit de son homme d' affaires. Il ne cesse d' en faire l' éloge à ses connoissances. Tous les gens riches s' adressent donc à cet homme, et il les étonne tous également.

Le voilà agent de change : avec une correspondance qui s' étend continuellement, il est en état de faire trouver de l' argent par-tout, et on vient à lui de toutes parts. Alors il n' a plus besoin de servir un maître. Il prend une maison dans laquelle il établit son bureau de change, et de la table sur laquelle il compte l' argent, qu' on nomme *banque* , il prend le nom de *banquier* . S' il étoit seul, il porteroit son salaire au plus haut ; mais, heureusement pour le public, sa fortune, qui est une preuve de ce qu' il gagne, lui donne des concurrens, et les banquiers se multiplient.

On nommoit originairement *agio* le profit que faisoit un banquier dans son négoce, terme qui est devenu odieux, et qui signifie aujourd' hui un profit excessif et usuraire, fait dans la banque.

Il est dû sans doute un bénéfice aux banquiers.
Quelquefois ils sont obligés de faire voiturier de
l'argent : ils font

p117

des frais pour entretenir leurs correspondances ;
enfin ils donnent leur tems et leurs soins.
On conçoit que leur salaire se réglera, comme tous les
autres, par la concurrence. Mais il se trouve dans le
change, une multitude de circonstances que le public
ignore ; et un banquier, qui a eu l'art de gagner la
confiance, peut d'autant plus en abuser, qu'il fait la
banque en quelque sorte exclusivement. Observons le
change entre les différentes villes d'un royaume :
nous l'observerons ensuite de nation à nation.
Dans le commerce, celui qui prend des marchandises pour
les payer dans un terme convenu, reconnoît par écrit
qu'il paiera telle somme ; et cette reconnoissance,
entre les mains de celui à qui il la fait, se nomme
créance , parce qu'elle est un titre, sur lequel on
doit croire qu'on sera payé. Ainsi créance est
opposé à dette, comme créancier à débiteur.
Je suppose que des marchands de Paris aient pour cent
mille francs de créances sur Bordeaux, et que des
marchands de Bordeaux aient pour pareille somme des
créances sur Paris : toutes ces créances
disparoîtront par un simple virement de parties,
c'est-à-dire, lorsqu'à

p118

Bordeaux les marchands qui doivent à Paris, paieront
ceux à qui Paris doit ; et qu'à Paris les marchands
qui doivent à Bordeaux, paieront ceux à qui
Bordeaux doit.
Si Paris doit à Nantes cent mille francs, Nantes
cent mille francs à Bordeaux, Bordeaux cent mille
francs à Lyon, et Lyon cent mille francs à Paris ;
il suffira, pour solder toutes ces dettes, que Paris
envoie à Nantes cent mille francs de lettres de
change sur Lyon ; parce qu'avec ces lettres Nantes
paiera Bordeaux, et Bordeaux paiera Lyon. En pareil
cas, les négocians peuvent faire le change entr'eux,
et sans l'entremise d'aucun banquier, et l'opération
en est bien simple.
Mais moi, qui ne fais pas le négoce, et qui ne suis
point instruit de ce qui se passe dans les places de
commerce, je suis obligé de m'adresser à un banquier,

lorsque je veux faire passer de l' argent dans une province. Or ce banquier pourroit n' avoir à payer que les frais de transport de chez lui chez quelques marchands de Paris, et cependant il dépendroit de lui de se prévaloir de mon ignorance, et d' exiger de moi un salaire beaucoup trop fort. Cet abus pourroit avoir lieu, s' il n' y avoit à Paris

p119

qu' un seul banquier. Mais il y en a plusieurs, beaucoup d' honnêtes, et la concurrence les force tous à l' être. Toute lettre de change suppose une dette de la part de celui sur qui elle est tirée. Bordeaux, par exemple, n' en peut donner sur Paris, que parce que Paris doit à Bordeaux. Or ce sont les dettes ou créances réciproques entre les villes, qui reglent toutes les opérations du change.

Entre deux villes, les dettes peuvent être égales de part et d' autre : Lyon peut devoir à Paris cent mille francs, et Paris peut devoir à Lyon pareille somme.

Les dettes peuvent aussi être inégales : Lyon peut devoir à Paris trois cent mille francs, et Paris peut en devoir à Lyon quatre cent mille.

Dans le cas d' égalité de dettes de part et d' autre, si nous n' avons égard qu' à cette seule considération, il est certain que deux marchands, dont l' un qui est à Paris, a besoin de cent mille francs à Lyon, et dont l' autre, qui est à Lyon, a besoin de cent mille francs à Paris, doivent faire cet échange, somme égale pour somme égale. Car ils trouvent tous deux le même avantage à donner cent mille francs pour cent mille francs ; et

p120

puisque cet échange n' oblige pas l' un à plus de frais que l' autre, aucun des deux n' est en droit d' exiger au-delà de cent mille francs.

Lorsque le change se fait d' une ville à l' autre, somme égale pour somme égale, on dit qu' il est au pair.

Remarquez que je dis *somme* et non pas *valeur* : car ces deux mots ne sont pas synonymes. Lorsqu' à Paris je vous donne cent mille francs pour toucher cent mille francs à Lyon, les sommes sont égales ; et cependant je donne une valeur moindre par rapport à moi pour une plus grande, s' il m' est plus avantageux d' avoir cent mille francs à Lyon qu' à Paris. Il en

est de même de vous : vous me donnez une valeur moindre pour une plus grande, si vous trouvez un avantage à avoir cet argent à Paris plutôt qu' à Lyon. Il faut se rappeler ce que nous avons dit sur les échanges.

Dans le cas où les dettes, entre deux villes, sont inégales : lorsque Paris doit à Lyon, par exemple, quatre cens mille livres, et que Lyon n' en doit à Paris que trois cens mille, on en pourra solder trois cens mille avec des lettres de change, mais il restera cent mille francs qu' il faudra voiturier de Paris à Lyon.

En soldant les trois cens mille francs

p121

de dettes respectives avec des lettres de change, les marchands peuvent faire entre eux le change au pair, c' est-à-dire, somme égale pour somme égale.

Il reste encore cent mille francs à payer. Les marchands de Paris s' adressent à un banquier, qui n' ayant pas de fonds à Lyon, est obligé d' y faire voiturier cette somme, et à qui, par conséquent, outre un salaire, on devra des frais de voiture. Or je suppose qu' on est convenu de lui donner pour le tout quatre pour cent, on lui comptera donc cent quatre mille francs à Paris, et il donnera des lettres sur Lyon pour cent mille.

Dans cet exemple, le change hausse au-dessus du pair, puisque les marchands donnent à Paris une somme plus grande que celle qu' on leur fait toucher à Lyon.

Les marchands de Lyon ont des créances sur Paris.

Ils ne sont donc pas dans le cas d' y envoyer de l' argent : ils ont plutôt besoin d' en faire venir.

Que dans cette circonstance, quelqu' un offre de leur donner quatre-vingt-dix-huit mille francs pour cent mille francs de lettres de change sur Paris, ils accepteront la proposition ; parce qu' il ne leur en coûtera, pour avoir

p122

leur argent à Lyon, que deux mille livres, au lieu de quatre mille que leurs correspondans auroient payées au banquier.

Quand on donne une moindre somme pour en recevoir une plus grande, on dit que le change est au-dessous du pair.

D' après ces explications on peut juger que le change,

ainsi que l' échange, n' est d' une part qu' un achat, et de l' autre qu' une vente ; que dans ce négoce l' argent est la seule marchandise qui s' achete et qui se vend, et que les banquiers ne sont que des marchands d' argent. Il est essentiel de ne voir dans les choses que ce qu' il y a, si on veut en parler avec clarté et précision.

Dès que le change est un achat, on peut considérer, comme prix du change, la somme que je donne à Paris pour une somme qu' on doit me livrer à Lyon. Aussi lui donne-t-on le nom de *prix du change* .

Le change se réglerait, comme je viens de l' expliquer, si on savoit toujours exactement l' état des dettes réciproques entre deux villes ; mais cela n' est pas possible, sur-tout lorsque le change se fait entre deux villes qui, telles que Paris et

p123

Lyon, font un grand commerce l' une avec l' autre. Si on sçait, par exemple, que Paris doit, on ignore la quantité, soit parce que cette quantité peut varier d' un jour à l' autre ; soit parce que les négocians, qui s' assemblent dans la place du change, ne peuvent pas tous être informés sur le champ de ces variations ; soit enfin parce que les uns sont intéressés à exagérer la dette, tandis que les autres sont intéressés à la diminuer.

Ceux-là l' exagèrent, qui, voulant vendre des lettres sur Lyon, voudroient porter le prix du change à quatre pour cent au-dessus du pair : ceux-là la diminuent, qui voulant acheter des lettres sur Lyon, ne voudroient payer, au-dessus du pair, que deux pour cent.

Voilà donc une altercation : mais enfin on se rapprochera, et le prix du change sera réglé, pour ce jour-là et les suivans jusqu' à la premiere assemblée, à trois pour cent.

Il y a donc trois manieres de considérer le prix du change. Il est au pair, il est au-dessus, il est au-dessous.

Lorsqu' il est au pair, on donne somme égale pour somme égale, et on sera peut-être étonné d' entendre dire qu' une somme égale est le prix d' une somme égale ;

p124

que cent francs est le prix de cent francs. Il n' y a point de prix, dira-t-on, puisqu' on n' ajoute rien de

part ni d' autre.

Mais il faut se rappeler que le prix d' une chose est relatif au besoin de celui qui la reçoit en échange : c' est d' après ce besoin qu' il l' estime ; et à proportion qu' il en a plus ou moins besoin, il lui donne un prix plus ou moins grand. Cela étant, cent francs que vous recevez à Paris, sont pour vous le prix de cent francs que vous me faites toucher à Lyon ; parce que vous estimez vous-même que cet argent a pour vous, à Paris, où il vous est utile, une plus grande valeur qu' à Lyon, où vous n' en avez pas besoin. Si les sommes sont égales, les valeurs ne le sont pas ; et comme nous l' avons remarqué, il ne faut pas confondre somme et valeur.

Par la même raison, quand le change est au-dessous du pair, et que je vous donne, par exemple, quatre-vingt seize livres à Paris pour en recevoir cent à Lyon, ces quatre-vingt-seize livres sont pour vous à Paris le prix de cent à Lyon. Elles en sont le prix, dis-je, tout autant que cent quatre, lorsque le change est au-dessus du pair.

On conçoit donc comment vous et moi, dans le change, nous donnons chacun une

p125

valeur moindre pour une plus grande, en quelque rapport d' ailleurs que soient les sommes entr' elles. C' est que la valeur, pour me répéter encore, est uniquement fondée sur l' utilité que les choses ont relativement à ceux qui les échangent.

Mais si, pour faire passer notre argent de Paris à Lyon, ou de Lyon à Paris, nous avons à traiter avec un homme, à qui il fût indifférent d' avoir son argent dans l' une ou l' autre de ces villes, il est évident qu' alors les valeurs seroient, par rapport à cet homme, comme les sommes : cent quatre livres seroient pour lui d' une plus grande valeur que cent, et cent d' une plus grande que quatre-vingt seize. Voilà précisément le cas où se trouvent les banquiers, et c' est pourquoi ils gagnent doublement à faire le change. Ils gagnent sur vous qui voulez faire passer de l' argent de Paris à Lyon, et sur moi qui en veux faire venir de Lyon à Paris.

Soit donc que le change hausse au-dessus du pair, ou baisse au-dessous, il peut toujours y avoir du bénéfice pour le banquier, à qui il est indifférent que son argent soit dans une ville plutôt que dans une autre. Comme il ne se trouve pas dans les mêmes circonstances que les négociants, il n' a d' autre intérêt que d' acquérir

une plus grande somme pour une moindre, et cette plus grande somme a toujours pour lui une plus grande valeur.

Mais, dira-t' on, si, dans le change, un négociant donnoit toujours lui-même une plus petite valeur pour une plus grande, il gagneroit toujours ; et cependant il finiroit par se ruiner, s' il donnoit toujours une plus grande somme pour une plus petite.

Cela est vrai : mais cette objection est un sophisme qui me feroit dire qu' un négociant donne toujours, dans le change, une plus grande somme pour une plus petite, et que cette plus grande somme est toujours une plus petite valeur.

Je dis donc qu' il donne une somme tantôt plus grande, tantôt plus petite, et que cette somme, quelle qu' elle soit, est toujours pour lui d' une moindre valeur, parce qu' il juge lui-même que celle qu' on lui rend en échange, a plus d' utilité pour lui. C' est-là une vérité dont tout le monde peut avoir fait l' expérience. Au reste, puisque le change, dans son cours, éprouve nécessairement des hausses et des baisses alternatives, il est évident que les marchands, tour-à-tour, donneront tantôt une plus grande somme pour une plus petite, tantôt une plus petite

pour une plus grande : et il se pourroit qu' après un certain tems, le résultat fût, pour les uns et pour les autres, le même ou à peu-près que s' ils avoient toujours fait le change au pair.

Nous avons remarqué qu' on ne peut pas savoir exactement l' état des dettes réciproques entre plusieurs villes. On voit seulement qu' elles doivent plus qu' il ne leur est dû, lorsque le change est au-dessus du pair ; et que lorsqu' il est au-dessous, on leur doit plus qu' elles ne doivent. Encore cette règle n' est-elle pas absolument sans exception : car indépendamment de l' état des dettes, plusieurs circonstances peuvent faire varier le prix du change. Si lorsqu' à Lyon le change est au-dessous du pair, et qu' on ne paye que quatre-vingt-dix-huit livres pour en recevoir cent à Paris, plusieurs personnes demandent en même tems sur Paris pour cinq à six cens mille francs de lettres de change ; cette demande fera hausser le prix du change, en sorte que pour acheter cent francs qui sont à Paris, il en faudra payer à Lyon cent, au lieu de quatre-vingt-dix-huit, ou même cent deux, cent trois. Il arrive ici ce que

nous avons remarqué dans les marchés, où les prix haussent et baissent, suivant la proportion où sont les

p128

choses mises en vente avec la demande qu' on en fait. Si, dans la place du change, on offre plus de lettres qu' on n' en demande, elles seront à un plus bas prix ; et elles seront à un plus haut, si on en demande plus qu' on n' en offre.

La jalousie des banquiers pourra seule quelquefois faire varier le prix du change.

Je suppose que, dans une ville, un banquier riche, qui a gagné la confiance, veuille faire la banque à lui seul ; il a un moyen sûr pour écarter tout concurrent.

Il n' a qu' à baisser tout-à-coup le prix du change, et vendre ses lettres à perte, il sacrifiera, s' il le faut, quinze à vingt mille francs : mais il aura dégoûté ceux qui vouloient faire ce négoce avec lui ; et quand il le fera seul, il sçaura bien recouvrer ce qu' il a perdu et au-delà. Si dans cette ville, il y avoit plusieurs banquiers accrédités, ils pourroient se concerter pour faire à frais communs ce que je fais faire à un seul. Il est certain qu' en général les négocians songent à diminuer, autant qu' il est possible, le nombre de leurs concurrens. Or les banquiers ont à cet égard d' autant plus de facilité, qu' ils ont persuadé que la banque est une chose fort difficile, parce qu' en effet leur jargon est fort difficile à entendre. Dans les places mêmes de commerce, le plus grand

p129

éloge qu' on croie pouvoir faire d' un marchand, c' est de dire, *il entend le change*. on voit que l' ignorance livre les marchands à la discrétion des banquiers.

Plusieurs causes, telles que celles que je viens d' indiquer, peuvent faire varier le prix du change ; mais comme elles sont accidentelles, il est inutile de nous y arrêter. Il suffit de se souvenir que, hors le cas où elles agissent, le change, suivant qu' il est au-dessus ou au-dessous du pair, fait juger si une ville doit, ou s' il lui est dû.

Le change hausse et baisse alternativement dans toutes les villes qui ont quelque commerce entre elles. Or ces hausses et ces baisses successives, sous lesquelles il se montre alternativement de ville en ville, est

ce que je nomme *cours du change* ; et voici maintenant tout le mystère de ce genre de négoce. Un banquier observe le cours du change par lui-même et par ses correspondans. Il sçait donc non-seulement qu' il hausse dans telle ville, et qu' il baisse dans telle autre ; il sçait encore de combien il hausse au-dessus du pair, ou de combien il baisse au-dessous. L' état actuel du change étant donné, il peut prévoir, d' après ce que son expérience lui apprend sur le flux et reflux du

p130

commerce, que là où le change est haut, il ne tardera pas de baisser ; et que là où il est bas, il ne tardera pas de hausser. J' ajoute même qu' il en pourra souvent juger avec certitude. Car s' il est bien averti par ses correspondans, il sçaura quelles sont les villes qui doivent faire de grands envois de marchandises dans quelques mois. Il jugera donc d' avance que dans telle place, où le change est haut actuellement, parce qu' elle doit, le change y sera bas quelques mois après, parce qu' elle aura acquis des créances. Que Lyon, par exemple, doive à Paris, le change y sera haut, et il faudra payer cent trois livres pour avoir sur Paris une lettre de cent. Mais, dans six mois, il sera bas, si Lyon acquiert des créances sur Paris. Or, dès qu' un banquier connoît d' avance les hausses et les baisses du change, dans les principales villes de commerce, il lui sera facile de prendre de loin ses mesures, pour les faire tourner à son avantage. Il saisira le moment, et faisant passer rapidement son argent ou son crédit de place en place, il gagnera, dans chacune en peu de tems, deux, trois, quatre pour cent, ou davantage. Donnons un exemple. Je suppose deux banquiers qui ont

p131

du crédit, l' un établi à Paris, l' autre à Lyon. Le banquier de Lyon qui voit que le change y est à trois pour cent au-dessus du pair, parce que Lyon doit à Paris plus de cinq cens mille francs, sçait qu' il se prépare un grand envoi de marchandises pour cette capitale, et que, dans trois mois, elle devra elle-même plus de cinq cens mille francs à Lyon. Dans cette circonstance, ce banquier saisira toutes les

occasions de tirer sur son correspondant à Paris ; et pour avoir la préférence, il se contentera, s' il le faut, de gagner, sur chaque lettre de change, deux et demi pour cent.

Trois mois après, lorsque Paris devra à Lyon, et que le change y sera haussé de trois pour cent au-dessus du pair, son correspondant fera la même manoeuvre. Il se trouvera donc qu' en peu de mois, ils auront fait chacun un bénéfice de deux et demi ou de trois pour cent, en tirant des lettres de change l' un sur l' autre.

Remarquez que, pour avoir tiré ces lettres de change, ils ne se sont pas dessaisis de leurs fonds. Car lorsque le banquier de Paris a payé cent mille francs, le banquier de Lyon les avoit reçus ; et à son tour celui de Paris les avoit reçus,

p132

lorsque celui de Lyon les a payés. Outre le bénéfice du change, ils ont donc encore le produit de ces cent mille francs qu' ils continuent de faire valoir. C' est qu' une lettre de change s' achete argent comptant, et se paie à terme. Vous donnez cent mille francs aujourd' hui pour en toucher cent mille dans un mois. Le banquier de Lyon jouit donc pendant un mois du produit des cent mille francs que vous lui avez comptés ; et celui de Paris jouit pendant le même intervalle du produit des cent mille qu' il ne vous paiera que dans un mois.

Telles sont les grandes spéculations que nous admirons, parce que nous sommes portés à admirer, quand nous ne comprenons rien aux choses. Nous ressemblons tous à ce maître dont j' ai parlé, qui étoit tout étonné de l' esprit de son homme d' affaire. Les principes, que nous avons donnés pour le change entre les différentes villes d' un royaume, sont les mêmes pour le change de nation à nation. Mais on tient un autre langage, parce que les monnoies n' ont ni les mêmes valeurs, ni les mêmes dénominations. Un banquier vous dira : *le prix du change de Paris pour Londres est soixante sous*

p133

pour vingt-neuf, trente-un, trente-deux deniers sterling ; et, à ce langage, vous ne pouvez point juger, si le change est au pair, au-dessus ou au-dessous, parce que vous ne savez pas ce que vaut un

denier sterling.

Il vous dira encore que le prix du change de Paris pour Amsterdam, est trois livres pour cinquante-quatre gros de Hollande, ou pour soixante.

En un mot, il vous parlera toujours un langage que vous n'entendez pas. Vous l'entendriez s'il vous disoit : *la somme que vous voulez faire passer à Londres, contient tant d'onces d'argent.*

aujourd'hui le change est au pair. Voilà une lettre avec laquelle vous recevrez la même quantité d'onces à Londres en monnaie d'Angleterre, et on vous comptera tant de livres sterling. c'est ainsi qu'il évalue lui-même les monnoies des différens pays. Car il sçait bien que de Paris à Londres ou à Amsterdam, comme de Paris à Lyon, le change est au pair, lorsqu'on donne cent onces pour cent onces ; qu'il est au-dessus du pair, quand on en donne davantage ; et qu'il est au-dessous, quand on en donne moins.

Je ne sçais pas pourquoi les banquiers affectent un langage obscur. Mais il est certain que ce langage empêche de voir

p134

clair dans leurs opérations ; et qu'il diminue le nombre de leurs concurrens, parce qu'il porte à croire que la banque est une science bien difficile. Dans l'impuissance où je suis de connoître tous les moyens qu'ils mettent en usage pour faire de grands bénéfices, je ne parlerai que de ceux que j'apperçois dans la nature de la chose.

Qu'à Paris on me charge de faire passer à Amsterdam mille onces d'argent, lorsque le change est à six pour cent au-dessus du pair ; et supposons qu'alors il soit de quatre pour cent au-dessus du pair de Paris à Londres, et de deux pour cent au-dessous de Londres à Amsterdam. Dans une pareille circonstance, on voit qu'il y a un bien plus grand profit à tirer d'abord sur Londres, pour tirer ensuite de Londres sur Amsterdam, qu'à tirer directement de Paris sur Amsterdam.

L'habileté d'un banquier consiste donc à prendre quelquefois une route indirecte plutôt qu'une route directe.

On apporte chez moi mille onces d'argent que Paris doit à Londres, et on me paie quatre pour cent pour le transport. Mais parce que j'ai du crédit en Angleterre, au lieu d'y faire passer cette somme, j'y envoie des lettres de change. Je gagne donc tout à la fois, et les

quatre pour cent qu' on m' a d' abord payés, et l' intérêt que mille onces d' argent rapportent en France. Tant que mon crédit pourra faire durer cette dette, je répéterai la même opération, et je pourrai faire valoir à mon profit deux, trois, quatre mille onces d' argent, ou davantage.

L' intérêt en Hollande est plus bas qu' en France, et les négocians de cette république ont souvent beaucoup plus d' argent qu' ils n' en peuvent employer dans le commerce. Si je suis accrédité parmi eux, on s' adressera sur-tout à moi pour avoir des lettres de change sur Amsterdam. J' en tirerai autant qu' on m' en demandera : l' argent que j' aurai reçu restera entre mes mains, plus ou moins long-tems : j' en paierai l' intérêt en Hollande deux et demi ou trois pour cent, et j' en tirerai en France cinq à six. De la sorte, je ferai continuellement valoir, à mon profit, des sommes qui ne seront pas à moi. Plus je m' enrichirai, plus je serai accrédité, et plus aussi je trouverai de bénéfice dans mon négoce. Je ferai la banque presque à moi seul.

Voilà une légère idée des profits qu' on peut faire dans le change. On voit que si l' art de mettre en valeur les terres avoit fait les mêmes progrès que l' art

de mettre l' argent en valeur, nos laboureurs ne seroient pas aussi misérables qu' ils le sont.

CHAPITRE 18

du prêt à intérêt.

un fermier, qui prend une terre à bail, échange son travail contre une partie du produit, et donne l' autre partie au propriétaire, et cela est dans l' ordre.

Or, l' emprunteur seroit-il dans le même cas que le fermier ? Ou l' argent a-t-il un produit, dont l' emprunteur doive une partie au prêteur ?

Un septier de bled peut en produire vingt, trente ou davantage, suivant la bonté du sol et l' industrie du cultivateur.

Sans doute l' argent ne se reproduit pas de la même maniere. Mais ce n' est pas au bled qu' il le faut comparer : c' est à la terre qui ne se reproduit pas plus que l' argent.

Or l' argent, dans le commerce, a un produit suivant
l' industrie de celui

p137

qui l' emprunte, comme la terre en a un suivant
l' industrie du fermier.

En effet, un entrepreneur ne peut soutenir son
commerce, qu' autant que l' argent, dont il fait les
avances, lui rentre continuellement avec un produit,
où il trouve sa subsistance et celle des ouvriers
qu' il fait travailler, c' est-à-dire, un salaire pour
eux, et un salaire pour lui.

S' il étoit seul, il se prévaudroit du besoin qu' on
auroit des choses qu' il vend, et il porteroit ce
produit au plus haut.

Mais dès que plusieurs entrepreneurs font le même
commerce, forcés à vendre au rabais les uns des
autres, ils se contentent d' un moindre salaire, et
ceux qu' ils emploient sont réduits à de moindres
profits. Ainsi la concurrence règle le produit qu' ils
peuvent raisonnablement retirer des avances qu' ils ont
faites ; avances qui sont pour eux ce que sont, pour
les fermiers, les frais de culture.

Si le commerce ne pouvoit se faire que par des
entrepreneurs, assez riches pour en faire les fonds,
un petit nombre le feroit exclusivement. Moins forcés
par la concurrence à vendre au rabais, ils mettroient
leur salaire à un prix

p138

d' autant plus haut, qu' ils seroient moins pressés de
vendre leurs marchandises, et qu' il leur seroit facile
de se concerter pour attendre le moment de se prévaloir
des besoins des citoyens. Alors leur salaire pourroit
être porté à cent pour cent ou davantage.

Mais si le commerce se fait au contraire par des
entrepreneurs à qui on a fait les avances de leurs
fonds, ils seront pressés de vendre pour payer au
terme de leur engagement. Il ne sera donc pas en leur
pouvoir d' attendre, d' un jour à l' autre, le moment où
l' on aura un plus grand besoin de leurs marchandises,
et la concurrence les forcera d' autant plus à se
contenter d' un moindre salaire, qu' étant en plus
grand nombre, et pour la plupart dans la nécessité de
faire de l' argent, il leur sera plus difficile de se
concerter. On ne doutera pas qu' il ne soit à desirer
que le commerce se fasse par de pareils

entrepreneurs.

Or, je suppose qu' après avoir prélevé tous les frais de commerce, il reste net en général, pour salaire à chaque entrepreneur, quinze à vingt pour cent. Comment fera un homme qui est sans biens, et qui cependant pourroit faire quelque espece de commerce avec industrie ? Il n' a que deux moyens. Il faut

p139

qu' on lui prête un fonds de marchandise, ou qu' on lui prête de l' argent pour l' acheter ; et il est évident que ces deux moyens reviennent au même.

Il s' adresse à un riche négociant qui lui dit : *ce que je vous livrerois pour cent onces d' argent, si vous pouviez me payer comptant, je vais vous l' avancer, et dans un an vous m' en donnerez cent dix onces.*

il accepte cette proposition, où il voit pour lui un profit de cinq à dix pour cent sur quinze à vingt qu' on est dans l' usage de gagner, lorsqu' on est propriétaire de ses fonds.

Personne ne condamnera ce marché qui se fait librement, qui est tout à la fois avantageux aux deux parties contractantes, et qui, en multipliant les marchands, augmente la concurrence, absolument nécessaire au commerce pour l' avantage de l' état.

On ne niera pas que le riche négociant ne soit en droit d' exiger un intérêt pour des avances qu' il cout risque de perdre. Il compte, à la vérité, sur la probité et sur l' industrie de ceux à qui il les fait ; mais il peut y être trompé : il l' est quelquefois : il faut que ceux qui le payent, le dédommagent des pertes qu' il fait avec les autres. Seroit-il juste de le condamner à faire des avances où il pourroit souvent

p140

perdre, sans jamais pouvoir se dédommager ? Il ne les feroit certainement pas.

D' ailleurs on ne peut pas nier qu' un négociant, qui avance un fonds de marchandises, n' ait droit de se réserver une part dans les profits que ce fonds doit produire, lui qui avant d' avancer le fonds, avoit seul droit aux profits.

Or nous venons de remarquer qu' avancer à un entrepreneur un fonds de marchandises, ou lui avancer l' argent dont il a besoin pour acheter ce fonds, c' est la même chose. Si on est en droit, dans le premier

cas, d'exiger un intérêt, on a donc le même droit dans l'autre.

Il est de fait que le prêt à intérêt soutient le commerce. Il est d'ailleurs démontré qu'il multiplie les marchands ; qu'en les multipliant, il augmente la concurrence ; qu'en augmentant la concurrence, il rend le commerce plus avantageux à l'état. Le prêt à intérêt est donc une chose juste, et doit être permis. Je sais que les casuistes le condamnent, lorsqu'il se fait en argent : mais je sais aussi qu'ils ne le condamnent pas, lorsqu'il se fait en marchandises. Ils permettent à un négociant de prêter à dix pour cent, par exemple, des marchandises pour la valeur de mille onces d'argent ; et ils ne lui permettent pas de prêter,

p141

au même intérêt, les mille onces en nature.

Quand je dis que les casuistes permettent de prêter des marchandises à dix pour cent, je ne veux pas les accuser de se servir de ce langage, *prêter à dix pour cent* : ils se contrediroient trop sensiblement. Je veux dire qu'ils permettent à un négociant de vendre dix pour cent de plus, les marchandises qu'il avance pour un an. On voit que la contradiction est moins palpable.

Nos législateurs, s'il est possible, raisonnent encore plus mal que les casuistes. Ils condamnent le prêt à intérêt, et ils le tolèrent. Ils le condamnent sans savoir pourquoi, et ils le tolèrent, parce qu'ils y sont forcés. Leurs lois, effet de l'ignorance, et des préjugés, sont inutiles, si on ne les observe pas ; et si on les observe, elles nuisent au commerce.

L'erreur où tombent les casuistes et les législateurs, vient uniquement des idées confuses qu'ils se sont faites. En effet, ils ne blâment pas le change, et ils blâment le prêt à intérêt. Mais pourquoi l'argent auroit-il un prix dans l'un, et n'en auroit-il pas dans l'autre ? Le prêt et l'emprunt sont-ils autre chose qu'un change ? Si, dans le change, on échange des sommes qui sont à distance de

p142

lieu, dans le prêt ou l'emprunt, n'échange-t-on pas des sommes qui sont à distance de tems ? Et parce que ces distances ne sont pas de la même espèce, faut-il en conclure que l'échange dans un cas n'est pas un

échange dans l' autre ? On ne voit donc pas que prêter à intérêt, c' est vendre ; qu' emprunter à intérêt, c' est acheter ; que l' argent qu' on prête, est la marchandise qui se vend ; que l' argent qu' on doit rendre, est le prix qui se paie ; et que l' intérêt est le bénéfice dû au vendeur. Certainement, si on n' avoit vu dans le prêt à intérêt, que marchandise, vente et bénéfice, on ne l' auroit pas condamné : mais on n' y a vu que les môts *prêt, intérêt, argent* ; et sans trop se rendre compte de ce qu' ils signifient, on a jugé qu' ils ne devoient pas aller ensemble... l' intérêt à dix pour cent n' est qu' une supposition que je fais, parce que j' avois besoin d' en faire une. Il peut être plus haut, comme il peut être plus bas : c' est une chose sur laquelle le législateur ne doit rien statuer, s' il ne veut pas porter atteinte à la liberté. L' usage, qui réglera cet intérêt, le fera varier, suivant les circonstances, et il en faut permettre les variations. Observons comment il doit nécessairement

p143

hausser et baisser tour-à-tour.
Il sera haut, en quelque abondance que soit l' argent, s' il y a beaucoup de personnes qui cherchent à emprunter, et s' il y en a peu qui veuillent prêter. Que ceux qui ont l' argent, ou qui en ont la principale partie, en ayant besoin eux-mêmes pour soutenir les entreprises dans lesquelles ils se sont engagés, ils ne pourront prêter qu' en renonçant à leurs entreprises, et, par conséquent, ils ne prêteront qu' autant qu' on leur assurera un profit égal à celui qu' ils auroient fait, ou plus grand. Il faudra donc leur accorder un gros intérêt.
Mais, lors même de la rareté de l' argent, l' intérêt sera bas, si l' argent est principalement entre les mains d' une multitude de propriétaires économes qui cherchent à le placer.
L' intérêt hausse donc et baisse alternativement, dans la proportion où est l' argent qu' on demande à emprunter, avec l' argent qu' on offre de prêter. Or cette proportion peut varier continuellement.
Dans un tems où les riches propriétaires feront de plus grandes dépenses en tous genres, on empruntera davantage ; premièrement, parce qu' ils seront souvent eux-mêmes forcés à faire des emprunts ;

p144

en second lieu, parce que pour fournir à toutes les consommations qu' ils font, il s' établira un plus grand nombre d' entrepreneurs, ou de gens qui sont, pour la plupart, dans la nécessité d' emprunter. Voilà une des raisons pourquoi l' intérêt est plus haut en France qu' en Hollande.

Dans un tems, au contraire, où les propriétaires plus économes dépenseront moins, il y aura moins d' emprunteurs : car au lieu d' avoir eux-mêmes des emprunts à faire, ils auront de l' argent à prêter ; et puisqu' ils consommeront moins, ils diminueront le nombre des entrepreneurs, et, par conséquent, des emprunteurs. Voilà une des raisons pourquoi l' intérêt est plus bas en Hollande qu' en France.

Si un nouveau genre de consommations donne naissance à une nouvelle branche de commerce, les entrepreneurs ne manqueront pas de se multiplier, à proportion qu' on croira pouvoir se promettre de plus grands profits ; et l' intérêt de l' argent haussera, parce que le nombre des emprunteurs sera plus grand.

p145

Que cette branche de commerce vienne à tomber, l' argent reviendra à ceux qui l' avoient prêté, ils chercheront à le placer une seconde fois, et l' intérêt baissera, parce que le nombre des prêteurs sera augmenté.

Si les entrepreneurs conduisent leur commerce avec autant d' économie que d' industrie, ils deviendront peu-à-peu propriétaires des sommes qu' ils avoient empruntées. Il faudra donc les retrancher du nombre des emprunteurs ; et il faudra les ajouter à celui des prêteurs, lorsqu' ils auront gagné au-delà de l' argent dont ils ont besoin pour conduire leur commerce.

Enfin les loix augmenteront le nombre des prêteurs, quand elles permettront le prêt à intérêt.

Aujourd' hui, au contraire, elles tendent à le diminuer.

Mais il est inutile de chercher à épuiser tous les moyens qui font varier la proportion où est l' argent qu' on demande à emprunter, avec l' argent qu' on offre de prêter : j' en ai assez dit pour faire voir que l' intérêt doit être tantôt plus haut, tantôt plus bas.

p146

Comme les prix se règlent au marché, d'après les altercations des vendeurs et des acheteurs, l'intérêt ou le prix de l'argent se règle, dans les places de commerce, d'après les altercations des emprunteurs et des prêteurs. Le gouvernement reconnoît qu'il ne lui appartient pas de faire des loix pour fixer le prix des choses qui se vendent au marché : pourquoi donc croit-il devoir fixer l'intérêt ou le prix de l'argent ?

Pour faire une loi sage sur cette matiere, il faudroit qu'il saisît la proportion de la quantité d'argent à prêter avec la quantité à emprunter. Mais puisque cette proportion varie continuellement, il ne la saisira point, ou il ne la saisira que pour un moment, et par hasard il faudra donc qu'il fasse toujours de nouveaux réglemens, sans jamais pouvoir être sûr d'en faire un bon : ou s'il s'obstine à vouloir faire observer ceux qu'il a faits, parce-qu'il ne sait pas comment en faire d'autres, il ne fera que troubler le commerce. On éludera ses réglemens dans des marchés clandestins ; et l'intérêt qu'il prétendoit fixer, haussera d'autant plus, que les prêteurs ayant la loi contre eux, prêteront avec moins de sûreté. Dans les places de commerce au contraire, l'intérêt se régleroit toujours bien

p147

et de lui-même, parce que c'est-là que les offres des prêteurs et les demandes des emprunteurs mettent en évidence la proportion où est l'argent à prêter avec l'argent à emprunter.

Non-seulement l'intérêt peut varier d'un jour à l'autre, il varie encore suivant l'espece de commerce. C'est ce qui nous reste à observer.

Il faut qu'un marchand, qui a emprunté pour lever un fonds de boutique, gagne au-delà de sa subsistance, de quoi payer les intérêts qu'il doit. S'il a formé une grande entreprise, et qu'il la conduise avec industrie, sa dépense, pour son entretien, sera peu de chose, comparée aux profits qu'il peut faire. Il sera donc plus en état de payer : on courra donc moins de risques à lui prêter ; on lui prêterá donc avec plus de confiance, et, par conséquent à moindres intérêts.

Mais si, avec un commerce qui produit peu, il gagne à peine de quoi subsister, alors ce qu'il faut à sa subsistance, est beaucoup, comparé à ce qu'il gagne. Il n'y a donc plus la même sûreté à lui prêter. Or, il est naturel que l'intérêt qu'exigent les prêteurs augmente à proportion que leur confiance diminue.

à Paris, les revendeuses des halles payent cinq sols d'intérêt par semaine

p148

pour un écu de trois livres. Cet intérêt renchérit le poisson qu'elles vendent dans les rues ; mais le peuple aime mieux acheter d'elles, que d'aller aux halles se pourvoir.

Cet intérêt revient par an à plus de quatre cent trente pour cent. Quelque exorbitant qu'il soit, le gouvernement le tolère, parce qu'il est avantageux, pour les revendeuses, de pouvoir, à ce prix, faire leur commerce, ou peut-être encore parce qu'il ne peut pas l'empêcher.

Cependant il n'y a point de proportion entre le prix que le prêteur met à son argent, et le profit que fait la revendeuse. C'est pourquoi cet intérêt est odieux ; et il devient d'autant plus abusif, que les prêts se font clandestinement.

Il n'en est pas de même des prêts faits aux entrepreneurs qui font un grand négoce. L'intérêt qu'on exige, proportionné aux profits qu'ils font, est réglé par l'usage ; parce que l'argent, dans les places de commerce a un prix courant, comme le bled en a un dans les marchés. On traite publiquement, ou du moins on ne se cache point ; et on vend son argent comme on vendrait toute autre marchandise.

p149

C'est uniquement dans ces places de commerce, qu'on peut apprendre quel intérêt il est permis de retirer de son argent. Tout prêt qui s'y conforme, est honnête, parce qu'il est dans la règle.

Si actuellement on demande ce que c'est que l'usure, je dis qu'il n'y en a point dans les prêts dont je viens de parler, et qui se règlent sur le prix que les négociants ont mis eux-mêmes à l'argent, et ont mis librement.

Mais les prêts faits aux revendeuses des halles, sont usuraires, parce qu'ils sont sans règles, clandestins, et que l'avarice du prêteur se prévaut tyranniquement de la nécessité de l'emprunteur.

En général, entre marchands et négociants, tout prêt est usuraire, lorsque l'intérêt qu'on retire, est plus fort que celui qui a été réglé publiquement dans les places de commerce. Mais lorsque les prêts se font à des particuliers, qui ne font aucune sorte de trafic

ou de négoce, quelle est la règle pour juger de l'intérêt qu'on peut retirer de son argent ? La loi. C'est ici, je pense, que le gouvernement peut, sans inconvénients, fixer l'intérêt. Il le doit même, et il fera une chose avantageuse à l'état, s'il rend les emprunts plus difficiles.

p150

Qu'il ne permette de prêter qu'au plus bas intérêt aux propriétaires des terres, les pères de famille auront moins de facilité à se ruiner, et l'argent refluera dans le commerce. Qu'il taxe d'usure, ou qu'il couvre d'une note plus flétrissante encore, tout prêt, ne fût-il qu'à un pour cent, fait à un fils qui emprunte sans l'aveu de ses parents. Qu'il défende les emprunts clandestins, ou que, s'il est possible de les prévenir, il donne lui-même des secours aux entrepreneurs qui sont dans la dernière classe des marchands. En un mot, qu'en laissant la liberté des emprunts dans les places de commerce, il la réprime par-tout où elle peut dégénérer en abus. L'exécution de ce projet n'est pas facile sans doute ; mais il seroit utile de s'en occuper.

p151

CHAPITRE 19

de la valeur comparée des métaux dont on fait les monnoies.

le cuivre, l'argent et l'or, qu'on emploie dans les monnoies, ont, comme toutes les marchandises, une valeur fondée sur leur utilité ; et cette valeur augmente ou diminue, à proportion qu'on les juge plus rares ou plus abondants.

Supposons qu'il y ait en Europe cent fois autant de cuivre que d'argent, et vingt fois autant d'argent que d'or. Dans cette supposition, où nous ne considérons ces métaux que par rapport à la quantité, il faudra cent livres de cuivre pour faire une valeur équivalente à une livre d'argent, et vingt livres d'argent pour en faire une équivalente à une livre d'or. On exprimera donc ces rapports, en disant que le cuivre est à l'argent comme cent à un, et que l'argent est à l'or comme vingt à un.

Mais si on découvre des mines fort abondantes en

argent et sur-tout en or,

p152

ces métaux n' auront plus la même valeur relative. Le cuivre sera, par exemple, à l' argent comme cinquante à un, et l' argent sera à l' or comme dix à un.

Il ne peut pas y avoir toujours, dans le commerce, une même quantité de chacun de ces métaux. Leur valeur relative doit donc varier de tems à autre. Cependant elle ne varie pas seulement en raison de la quantité, parce que la quantité restant la même, il y a une autre cause qui peut rendre ces métaux plus rares ou plus abondans.

En effet, l' usage qu' on fait d' un métal, peut être plus ou moins commun. Si on employoit le cuivre dans la plupart des ustensiles où l' on emploie la terre, ce métal deviendrait plus rare ; et au lieu d' être à l' argent dans le rapport de cinquante à un, il pourroit être dans le rapport de trente à un. Il deviendrait au contraire plus abondant, et il seroit à l' argent comme quatre-vingt à un, si, dans nos cuisines, on venoit à se servir de fer, au lieu de batteries de cuivre.

Ce n' est donc pas uniquement par la quantité que nous jugeons de l' abondance ou de la rareté d' une chose : c' est par la quantité considérée relativement

p153

aux usages que nous en faisons. Or, il est évident que cette quantité relative diminue, à mesure que nous employons une chose à un plus grand nombre d' usages ; et qu' elle augmente à mesure que nous l' employons à un plus petit nombre.

Nous ferons le même raisonnement sur l' or et sur l' argent. Que lorsque ces métaux sont dans le rapport de vingt à un, l' usage s' introduise de prodiguer l' argent sur les meubles et sur les habits, l' argent deviendra plus rare, et pourra être avec l' or dans le rapport de dix à un. Mais qu' alors on vienne à préférer, dans les meubles et dans les habits, l' or et l' argent ; l' or, à son tour, deviendra plus rare, et sera avec l' argent dans le rapport d' un à quinze. Les métaux sont donc plus rares ou plus abondans, suivant que nous les employons à plus ou moins d' usages. Par conséquent, nous ne pouvons juger de leur valeur relative qu' autant que nous pouvons comparer les usages qu' on fait de l' un avec ceux

qu' on fait de l' autre.

Mais, comment juger de ces usages et les comparer ?

Par la quantité qu' on demande de chacun de ces métaux dans le marché. Car on n' achete les choses qu' autant qu' on en veut faire usage. La valeur relative des métaux est donc appréciée

p154

dans les marchés. à la vérité, elle ne l' est pas géométriquement : elle ne peut l' être avec une exacte précision. Mais enfin, les marchés seuls font la règle, et le gouvernement est obligé de la suivre.

Si cette valeur doit varier de tems à autre, les variations n' en sont jamais brusques, parce que les usages changent toujours lentement. Aussi l' or et l' argent conservent-ils long-tems la même valeur, relativement l' un à l' autre.

Entre des peuples voisins, le commerce tend à rendre les mêmes choses également abondantes chez les uns et chez les autres ; et par conséquent il leur donne chez tous la même valeur ; il y réussit, sur-tout quand elles sont, comme l' or et l' argent, d' un transport qui se fait facilement et sans obstacle.

C' est qu' alors elles circulent parmi plusieurs nations, comme elles circuleroient dans une seule ; et elles se vendent dans tous les marchés, comme si elles se vendoient dans un seul marché commun.

Supposons que les états de l' Europe sont tous dans l' usage de défendre l' exportation et l' importation de l' or et de l' argent, et que cette prohibition a eu son effet.

Supposons encore qu' il y a en Angleterre

p155

et en France la même quantité d' or, mais plus d' argent dans l' un de ces royaumes que dans l' autre.

Supposons enfin qu' il y a en Hollande beaucoup plus d' or que par-tout ailleurs, et beaucoup moins d' argent.

Dans ces suppositions où la quantité de l' or relativement à l' argent est différente d' un état à l' autre, la valeur relative de ces métaux ne pourra pas être la même dans les marchés de ces trois nations. L' or, par exemple, aura un prix en France, un autre en Hollande, un autre en Angleterre.

Mais si on permet à ces métaux de circuler librement parmi tous les peuples de l' Europe, alors on ne les appréciera pas d' après le rapport où ils sont l' un à

l' autre en France, en Hollande ou en Angleterre ;
mais on les appréciera d' après le rapport où ils sont
l' un à l' autre chez toutes les nations prises ensemble.
Quoiqu' inégalement répartis, ils seront censés être en
même quantité par-tout, parce que ce qu' il y aura de
plus en or, par exemple, aujourd' hui dans un état,
peut en sortir et passer demain dans un autre. Voilà
pourquoi, dans tous les marchés de l' Europe, on juge
du rapport de l' or à l' argent, comme on en jugeroit
dans un seul marché commun.

p156

On voit donc comment la valeur relative de l' or à
l' argent s' apprécie de la même manière dans plusieurs
états, où ces métaux passent librement de l' un chez
l' autre. Mais lorsque des nations éloignées ne peuvent
pas avoir entr' elles un commerce continu, et, pour
ainsi dire, journalier ; alors cette valeur s' apprécie
différemment chez chacune, parce qu' elle se règle dans
des marchés qui n' ont point entr' eux assez de
relation, et dont, par cette raison, on ne sauroit
former un seul marché commun. Au Japon, par exemple,
l' or est à l' argent comme un à huit, tandis qu' il est
en Europe comme un à quatorze et demi, ou comme un à
quinze.

J' ai dit que les marchés font la loi au gouvernement.
Pour le comprendre, supposons que dans tous les
marchés de l' Europe, l' or soit à l' argent comme un à
quatorze, et que cependant le gouvernement évalue en
France ces métaux dans le rapport d' un à quinze, et
voyons ce qui doit en résulter.

En France, il faudra quinze onces d' argent pour payer
une once d' or ; tandis que, chez l' étranger, on paiera
une once d' or avec quatorze onces d' argent : sur
quinze onces d' argent, on gagnera donc une once,
toutes les fois qu' on en

p157

portera chez l' étranger pour l' échanger contre de l' or,
et, par conséquent, l' argent sortira insensiblement
du royaume. Quand ensuite le gouvernement voudra le
faire revenir, il perdra encore un quinzième ; parce
que, pour une once d' or, on ne lui donnera que
quatorze onces d' argent. Or il éviteroit toutes ces
pertes, s' il se conformoit au prix du marché commun.

CHAPITRE 20

du vrai prix des choses.

nous venons de voir comment le prix de l' or et de l' argent s' établit le même dans tous les marchés de plusieurs nations, lorsque ces métaux peuvent sans obstacles passer continuellement de l' une chez l' autre. En raisonnant d' après les mêmes principes, il nous sera facile de juger du vrai prix de chaque chose.

Je suppose que, dans un pays grand comme la France, les provinces se sont interdit tout commerce entr' elles, et qu' il y en ait cependant où la récolte ne soit jamais suffisante, d' autres où elle ne fournisse, années communes, que ce qu' il

p158

faut à la consommation, et d' autres où il y ait presque toujours surabondance. C' est ce qui doit arriver.

Considérons d' abord une province où les récoltes ne sont jamais suffisantes. Si nous supposons que le commerce intérieur y jouisse d' une liberté entière, tous ses marchés communiqueront entr' eux ; et, par conséquent, les denrées se vendront dans chacune séparément, comme si elles venoient toutes se vendre dans un marché commun. Parce que de proche en proche, on saura dans chacun ce qu' elles se vendent dans tous, il ne sera pas possible de les vendre dans l' un à beaucoup plus haut prix que dans les autres. C' est ainsi que l' or a le même prix, à peu de chose près, dans tous les marchés de l' Europe.

Dans cette province, les récoltes ne sont jamais suffisantes, c' est ce que nous avons supposé ; et puisque nous supposons encore qu' elle s' est interdit tout commerce extérieur, c' est une conséquence que les autres provinces ne puissent pas suppléer à ce qui lui manque.

Cela étant, le bled sera à un prix d' autant plus haut qu' il y en aura moins, et qu' il en faudra davantage ; et parce que c' est une nécessité que ses habitans se réduisent au nombre qu' elle peut nourrir, elle se dépeuplera infailliblement.

p159

Dans une province où il y a presque toujours surabondance, les bleds, en supposant le commerce intérieur parfaitement libre, se vendront, dans tous

les marchés, à peu-près au même prix, parce qu' ainsi que dans la première, ils s' y vendront, comme s' ils se vendoient dans un seul marché commun.

Cette province, nous l' avons supposé, s' est aussi interdit tout commerce extérieur. Elle ne peut donc pas exporter. Ses bleds seront donc à un prix d' autant plus bas, qu' elle en a plus, et qu' il lui en faut moins.

Cette surabondance étant à charge au cultivateur qui n' en vend pas une plus grande quantité de bled, et qui cependant le vend à plus bas prix, il cessera de labourer et d' ensemer une partie de ses champs.

Il y sera même forcé ; car avec le faible bénéfice qu' il trouve dans les bleds qu' il vend, il pourra d' autant moins s' engager dans des grands frais de culture, que le journalier qui, par le bas prix du pain, gagne en un jour de quoi subsister deux, ne voudra pas travailler tous les jours, ou exigera de plus forts salaires.

Il arrivera donc nécessairement que les récoltes, dans cette province, diminueront pour se mettre en proportion avec

p160

la population ; comme dans l' autre, la population a diminué pour se mettre en proportion avec les récoltes.

Considérons enfin une province où les récoltes, années communes, fournissent précisément ce qu' il faut à la consommation ; et supposons-lui, comme aux deux autres, au-dedans un commerce parfaitement libre, et point de commerce au-dehors.

Puisqu' années communes, cette province ne recolte précisément que ce qu' il lui faut, il y aura rareté dans quelques années, et surabondance dans d' autres.

Le prix du bled variera donc d' année en année ; mais années communes, il y sera plus bas que dans la province où nous avons supposé que la récolte n' est jamais suffisante, et il sera plus haut que dans la province où nous avons supposé que la récolte est presque toujours surabondante.

Dans cette province, la culture et la population pourront se maintenir au même degré, ou à peu-près.

Elle sera seulement exposé à de grandes variations dans les prix, puisque nous supposons qu' on ne lui apportera pas des bleds lorsqu' elle en manquera ; et qu' elle n' en exportera pas, lorsqu' elle en aura trop.

Dans ces trois provinces nous avons trois prix différens : dans la première, un prix

haut ; dans la troisième, un prix bas ; et dans la seconde, un prix moyen.

Il n' est donc pas possible qu' aucun de ces prix soit pour toutes en même temps le vrai prix du bled, c' est-à-dire, le prix qu' il importe à toutes de lui donner.

Chacune apprécie le bled d' après le rapport qu' elle apperçoit, ou croit appercevoir entre la quantité et le besoin. Juge-t' elle que la quantité n' est pas suffisante, le prix est haut ; la juge-t' elle suffisante, le prix est bas.

J' appelle *proportionnels* les prix qui s' établissent sur de pareils rapports. Par où l' on voit que, quels que soient les prix, ils sont toujours proportionnels, parce qu' ils sont toujours fondés sur l' opinion qu' on a de la quantité relativement au besoin. Mais le prix, qui a cours dans une de nos provinces, quoique proportionnel chez elle, seroit disproportionnel chez les autres, et ne peut leur convenir.

Le prix des bleds ne sont si différens dans ces trois provinces, que parce que nous avons interdit tout commerce entre elles. Ils ne le seront donc plus, si nous leur accordons la liberté d' exporter réciproquement des unes chez les autres.

En effet, si elles commercent librement, il arrivera aux marchés qui se tiennent dans toutes les trois, ce qui est arrivé

aux marchés qui se tenoient dans chacune en particulier. Ils communiqueront les uns avec les autres, et le bled se vendra dans tous au même prix, comme s' il se vendoit dans un seul marché commun. Alors ce prix, le même pour toutes trois, et tout à la fois proportionnel chacune, sera celui qu' il importe également à toutes trois de donner au bled ; et, par conséquent, ce sera, pour toutes trois, le vrai prix.

Ce prix est celui qui est le plus avantageux à la province dont le sol, par sa nature, est d' un produit surabondant ; parce qu' elle vendra les bleds qu' elle ne consomme pas, et qu' elle ne sera plus dans le cas d' abandonner une partie de sa culture, pour proportionner ses récoltes à sa consommation.

Ce prix est également avantageux à la province dont le sol est naturellement peu fertile ; parce qu' elle achètera les bleds dont elle manque, et qu' elle ne sera plus dans le cas de se dépeupler pour

proportionner sa population à ses récoltes.
Enfin ce prix n'est pas moins avantageux à la province dont le sol ne fournit, années communes, que ce qu'il faut à sa consommation. Elle ne sera plus exposée à voir ses bleds trop hausser ou trop baisser, tout-à-coup et comme par secousses ;

p163

parce que, dans la surabondance, elle pourra vendre au prix du marché commun, et que dans la rareté elle pourra acheter au même prix. En un mot, ce prix du bled, ce vrai prix fera verser continuellement le surabondant d'une province dans l'autre, et répandra l'abondance dans toutes.

Je dis *qu'il répandra l'abondance dans toutes* .

C'est qu'une mauvaise récolte ne pourra pas occasionner une disette, même dans la province la moins fertile. Car cette province a les bleds qui surabondent ailleurs, puisque, par la liberté dont jouit le commerce, ils sont toujours prêts à entrer chez elle.

Quand je dis qu'elle achète au même prix que les deux autres, c'est que je considère les achats dans le marché commun, où le prix est le même pour toutes trois ; et je fais abstraction des frais de transport qu'elle aura à payer de plus. Je ne dis pas, comme quelques écrivains, que les frais de transport ne font pas partie du prix du bled ; car certainement on ne payerait pas ces frais, si on ne jugeait pas que le bled les vaut. Mais j'en fais abstraction, parce que pour juger du vrai prix qui doit être le même pour toutes les provinces, il ne faut considérer les achats et les ventes que dans le marché commun.

p164

J'ajoute que ce marché se tient toujours dans la province où le bled surabonde, ou dans celle qui est située pour servir d'entrepôt à toutes. C'est là qu'on arrive de toutes parts pour en acheter. Les raisonnements, que je viens de faire sur ces trois provinces, pourroient se faire sur un plus grand nombre, sur toutes celles de la France, par exemple : et alors on verrait qu'un commerce libre entr'elles établirait un prix, tout à la fois le même pour toutes, tout à la fois proportionnel dans chacune, et qui, par conséquent, seroit le vrai prix

pour la France, ou le plus avantageux à toutes ses provinces.

On ne sait point quel est le vrai prix du bled en Europe et on ne peut pas le savoir. Il y a un prix, chez chaque nation, qui est le vrai prix pour elle ; mais il ne l'est que pour elle. Chacune a le sien, et de tous ces prix aucun ne sauroit être tout à la fois proportionnel chez toutes ; et, par conséquent, aucun ne sauroit être le vrai pour toutes également. Si, dans un temps où les anglois et les françois ne commerceront point ensemble, les récoltes surabondantes en Angleterre ont été insuffisantes en France, il s'établira deux prix, tous deux fondés sur la quantité relativement au besoin ;

p165

et tous deux différens, puisque la quantité relativement au besoin n'est pas la même en France et en Angleterre. Aucun de ces prix ne sera donc tout à la fois proportionnel pour toutes deux ; aucun ne sera également avantageux à toutes deux : aucun ne sera, pour toutes deux, le vrai prix.

Mais si les anglois et les françois commerçoient entre eux avec une liberté pleine et entière, le bled qui surabonde en Angleterre, se verseroit en France ; et parce qu'alors les quantités, relativement au besoin, seroient les mêmes dans l'une et l'autre monarchie, il s'établirait un prix qui seroit le même pour toutes deux, et ce seroit le vrai pour l'une comme pour l'autre, puisqu'il leur seroit également avantageux.

On voit par-là combien il importeroit à toutes les nations de l'Europe de lever les obstacles qu'elles mettent, pour la plupart, à l'exportation et à l'importation.

Il n'est pas possible que dans la même année, les récoltes soient chez toutes également mauvaises : il n'est pas plus possible qu'elles soient chez toutes, dans la même année, également bonnes. Or un commerce libre, qui feroit circuler le surabondant, produiroit le même effet que si elles étoient bonnes par-tout,

p166

c'est-à-dire, que si elles étoient par-tout suffisantes à la consommation. Le bled, les frais de voiture défalqués, auroit dans toute l'Europe le même prix : ce prix seroit permanent, et le plus

avantageux à toutes les nations.
Mais lorsqu' elles défendent l' exportation et l' importation, ou qu' elles mettent sur l' une et sur l' autre des droits équivalens à une prohibition ; lorsqu' en permettant d' exporter, elles défendent d' importer, ou qu' en permettant d' importer, elles défendent d' exporter ; lorsqu' enfin, sous prétexte de se conduire différemment suivant la différence des circonstances, elles défendent qu' elles ont permis, elles permettent ce qu' elles ont défendu, tour-à-tour, subitement, sans principes, sans regles, parce qu' elles n' en ont point, et qu' elles ne peuvent en avoir : alors il est impossible que le bled ait un prix qui soit le même et le vrai pour toute l' Europe ; il est impossible qu' il ait nulle part au prix permanent. Aussi voit-on qu' il monte à un prix excessif chez une nation, tandis qu' il tombe à un vil prix chez une autre.
Ce n' est pas que le vrai prix puisse être, toutes les années, absolument le même : il doit varier sans doute, mais il se maintiendra toujours entre deux termes peu

p167

distans l' un de l' autre : c' est ce qu' il faut expliquer.
Nous avons remarqué que les récoltes ne sauroient être ni également bonnes, ni également mauvaises, dans toute l' Europe : mais on conçoit qu' il y aura quelquefois des années où elles seront généralement plus abondantes, et que quelquefois aussi il y aura d' autres années où elles le seront généralement moins. Le vrai prix du bled baissera donc, et haussera quelquefois.
Il baissera dans la plus grande abondance générale, à proportion que la quantité des bleds sera plus grande que la consommation ; et dans une moindre abondance générale, il haussera à proportion que la quantité des bleds se rapprochera de ce qu' il s' en consomme.
Je dis qu' il *haussera dans une moindre abondance générale* , et je ne dis pas dans une disette. Car il seroit bien extraordinaire qu' il y eût de mauvaises années pour l' Europe entiere. Il peut seulement y en avoir de meilleures les unes que les autres ; et ce sont ces meilleures années qui feront baisser le prix du bled.
L' Europe, si toutes ces provinces commerçoient librement les unes avec les autres, récolteroît, années communes, autant de grains qu' elle en consomme,

parce que la culture se réglerait sur la consommation. Le prix des bleds seroit donc constamment fondé sur une même quantité relativement au besoin, et, par conséquent, il seroit constamment le même.

Or, supposons que le bled fût à vingt-quatre livres le septier : dans une abondance grande et générale, il pourra baisser à vingt-deux, à vingt, ou, si l' on veut, à dix-huit. Mais certainement l' abondance générale ne sera jamais assez grande pour le faire descendre à un vil prix.

De même, dans une moindre abondance générale, il pourra hausser à vingt-six, vingt-huit ou trente.

Mais la rareté ne sera jamais généralement assez grande pour l' élever à un prix excessif. J' ai même peine à croire qu' il pût varier de dix-huit à trente, car ces termes me paroissent bien distans.

Au contraire, lorsque les nations de l' Europe s' interdisent mutuellement le commerce par des prohibitions expresses, ou par des droits équivalens, on conçoit que le prix du bled doit, tour-à-tour, tantôt chez l' une, tantôt chez l' autre, varier au point qu' il sera impossible d' assigner un terme au plus haut prix et au plus bas. Le même peuple

verra tout-à-coup descendre le bled à dix livres, ou monter à cinquante. Arrêtons-nous sur les suites funestes de ces variations.

Lorsque le bled est à dix livres, le cultivateur en vend plus, que lorsqu' il est à cinquante, parce qu' on en consomme davantage. Mais il n' est à dix livres, que parce qu' il en a beaucoup plus qu' il n' en peut vendre, et ce plus est pour lui une non-valeur.

Cependant il ne trouve point de dédommagement dans le bled qu' il vend, parce qu' il le vend à vil prix. Il a donc cultivé, et il n' en retire aucun bénéfice. Peut-être même que les frais de culture ne lui rentreront pas.

Il n' est donc pas de son intérêt d' ensemercer autant de terres qu' il auroit fait.

Quand il le voudroit, il ne le pourroit pas. Il n' est pas en état d' en faire les avances.

il n' est pas en état, dis-je, d' en faire les avances : premièrement, parce qu' il n' a pas assez

gagné sur la vente de ses bleds ; en second lieu, parce que les journaliers, qui en un jour, comme nous l' avons déjà remarqué, gagnent de quoi subsister deux, travaillent la moitié moins. Ils sont donc plus rares, et étant plus rares, ils sont à plus haut prix. Ainsi les

p170

frais augmentent pour le cultivateur, lorsque son bénéfice diminue.

Il a donc moins ensemencé, par conséquent, la récolte sera moindre ; et elle se réduira à bien peu de chose, si l' année est mauvaise.

Le surabondant de la récolte précédente y suppléera, dira-t-on. Je réponds que, si le cultivateur avoit pu le vendre à l' étranger, il auroit retiré un plus grand bénéfice de la vente de ses bleds, parce qu' il les auroit vendus à meilleur prix et en plus grande quantité. Il auroit été en état d' ensemencer plus de terres, il y auroit trouvé son intérêt, et la récolte eût été plus abondante.

Il n' a pu conserver le surabondant de son bled sans frais et sans déchet ; et c' est, sans frais et sans déchet, qu' il eût conservé l' argent qu' il en auroit retiré. Il seroit donc plus riche avec cet argent, qu' il ne l' est avec le surabondant qui lui reste. Le moyen le plus sûr et le moins dispendieux de garder le bled, c' est de le garder en argent : car c' est garder le bled, que de garder l' argent, avec lequel on peut toujours en acheter. Pourquoi forcer le cultivateur à bâtir des greniers, à quitter la charrue pour visiter ses bleds, et à payer des valets pour les remuer ? S' il n' est pas assez riche

p171

pour faire ces dépenses, ses bleds germeront, ils seront consommés par les insectes, et le surabondant sur lequel on avoit compté, ne se trouvera plus.

Aussi observe-t-on que la disette vient toujours après l' abondance, et que lorsque les bleds ont été à vil prix, ils passent tout-à-coup à un prix excessif. Or ce prix, à charge au peuple, ne dédommage pas le cultivateur, à qui une mauvaise récolte laisse d' autant moins de bled à vendre, qu' il n' a ensemencé qu' une partie de ses terres.

Nous avons remarqué que, lorsque le bled est à vil prix, les journaliers se mettent à un prix trop

haut : nous remarquerons ici que, lorsqu' il est à un prix excessif, ils se mettent à un prix trop bas. Dans le premier cas, comme il faut peu gagner pour avoir de quoi acheter du pain, plusieurs passent des jours sans travailler. Au contraire, dans le second, tous demandent à l' envi de l' ouvrage, ils en demandent tous les jours, et ils s' offrent au rabais. Encore plusieurs s' offrent-ils inutilement. Les cultivateurs, qui se ressentent des pertes qu' ils ont faites, ne sont pas assez riches pour faire travailler tous ceux qui se présentent. Dans ces temps de variations, les salaires

p172

sont donc nécessairement trop hauts ou trop bas ; et cela est vrai de tous. Car l' artisan, comme le journalier, vend son travail au rabais, quand le pain est cher ; et quand le pain est à bon marché, il met son travail à l' enchere. Pendant ce désordre, toutes les fortunes se dérangent plus ou moins. Le grand nombre retranche sur son nécessaire, les gens riches retranchent au moins sur leurs superfluités, beaucoup d' ouvriers manquent d' ouvrages, les manufactures tombent, et on voit la misere se répandre dans les campagnes et dans les villes, que le commerce auroit pu rendre florissantes. Si le commerce jouissoit toujours, et par-tout, d' une liberté pleine et entiere, le vrai prix des grains s' établiroit nécessairement, et il seroit permanent : alors le désordre cesseroit. Les salaires, qui se proportionneroient avec le prix permanent du bled, mettroient toutes les especes de travaux à leur vrai prix. Le cultivateur jugeroit mieux des dépenses qu' il a à faire, et il craindroit d' autant moins de s' y engager, qu' il seroit assuré de trouver dans ses récoltes ses frais et son bénéfice. J' en dis autant des entrepreneurs dans tous les genres. Tous emploieroient

p173

un plus grand nombre d' ouvriers, parce que tous en auroient la faculté, et que tous seroient assurés du bénéfice dû à leur industrie. Alors plus de bras oisifs. On travailleroit également dans les villes et dans les campagnes : on ne seroit pas réduit à retrancher sur son nécessaire : on pourroit au contraire se procurer de nouvelles jouissances, et le

commerce seroit aussi florissant qu' il peut l' être.
On demandera peut-être à quoi on pourra reconnoître le vrai prix. On le reconnoîtra en ce que ses variations seront toujours renfermées entre deux termes peu distans, et c' est en ce sens que je l' appelle permanent. S' il ne varioit, par exemple, que de vingt à vingt-quatre, il seroit bas à vingt, haut à vingt-quatre, et moyen à vingt-deux. Tout autre prix seroit un faux prix, qui prendroit le nom de *cherté* , lorsqu' il s' élèveroit, au-dessus de vingt-quatre ; et qui prendroit celui de *bon marché* , lorsqu' il descendroit au-dessous de vingt. Ce faux prix causeroit nécessairement des désordres, parce que, dans le bon marché, le producteur seroit lésé, et le consommateur le seroit dans la cherté. Or le vrai prix doit être également avantageux à tout le monde.

CHAPITRE 21

p174

du monopole.

faire le monopole, c' est vendre seul. Ce mot qui est devenu odieux, ne doit pas l' être toujours. Un grand peintre vend seul ses ouvrages, par la raison qu' il peut seul les faire.

Il porte son salaire au plus haut : il n' a d' autre règle que la fortune des amateurs qui sont curieux de ses tableaux.

A-t-on la fantaisie d' être peint par lui, parce qu' il saisit parfaitement les ressemblances, et toujours en beau ? Il fera payer un portrait cent louis, ou même davantage, si à ce prix on lui en demande plus qu' il n' en peut faire. Son intérêt est de gagner beaucoup, en faisant peu de portraits ; d' en faire peu, afin de les faire mieux, et d' assurer par-là de plus en plus sa réputation.

Ce prix peut paroître exorbitant. Cependant il ne l' est pas : c' est le vrai prix. Il est réglé par une convention faite librement entre le peintre et celui qui se fait peindre, et personne n' est lésé.

N' êtes-vous pas assez riche pour payer votre portrait

p175

cent louis ? Ne le faites pas faire, vous pouvez vous

en passer. êtes-vous assez riche ? C' est à vous de voir lequel vous aimez le mieux de garder vos cent louis, ou de les échanger contre votre portrait. Ce prix, parce qu' il est le vrai, est fondé sur la quantité relativement au besoin. Ici le besoin est la fantaisie que vous avez d' être peint ; et la quantité est une, puisque nous ne supposons qu' un seul peintre qui saisisse les ressemblances à votre gré. Plus donc votre fantaisie sera grande, plus le peintre sera en droit d' exiger de vous un fort salaire. Votre portrait vous coûtât-il mille louis, il ne sera pas cher, c' est-à-dire, au-dessus du vrai prix.

Il ne faut pas raisonner sur les jouissances qu' on se procure par fantaisie, par caprice, par mode, comme sur les jouissances qui sont d' une nécessité absolue. Si vous étiez seul marchand de bled, et que vous me le fissiez payer cent francs le septier, vous ne pourriez pas dire que vous me l' avez vendu d' après une convention passée librement entre vous et moi : il seroit évident que j' ai été forcé par le besoin, et que vous avez cruellement abusé de ma situation. Voilà

p176

le monopole qui devient odieux, parce qu' il est injuste.

Dans le commerce des choses nécessaires, le prix, lorsqu' il est le vrai, est permanent ; et c' est à cela, comme nous l' avons remarqué, qu' il se reconnoît.

Dans le commerce des superfluités, le prix n' est point permanent : il ne peut l' être, il varie comme les modes. Aujourd' hui un artiste est en vogue, demain un autre. Bientôt, au lieu d' un concurrent, il en a plusieurs. Réduit donc à se borner à de moindres salaires, il vendra à bas prix, ce qu' il vendoit auparavant à prix haut. Nous avons vu à deux ou trois louis des tabatieres de carton, qui sont aujourd' hui à vingt-quatre sols. Malgré cette variation, elles ont toujours été à leur vrai prix.

C' est que le prix des choses de fantaisie ne peut se fixer, et qu' il peut être très-haut, en comparaison de celui des choses de nécessité.

Puisque dans le commerce des choses nécessaires, le vrai prix est un prix permanent, il est évident qu' il ne peut subsister avec le monopole, qui le feroit hausser brusquement coup sur coup. Mais si celui qui vend seul, fait hausser les prix, il suffira pour les faire baisser de multiplier les vendeurs.

Or ils se multiplieront d'eux-mêmes, quand on n'y mettra point d'obstacles. Comme toute espèce de commerce offre un bénéfice, il ne faut pas craindre qu'il ne se fasse pas. Si on laisse la liberté de le faire, il se fera, et le nombre des marchands croîtra, tant qu'en le faisant concurrement, ils y trouveront assez de bénéfice pour subsister. S'ils venoient à se multiplier trop, ce qui doit arriver quelquefois, une partie abandonnera un commerce qui ne lui est pas avantageux, et il restera précisément le nombre de marchands dont on a besoin. Il faut encore un coup laisser faire : la liberté, s'il y a des monopoleurs, en purgera la société. Tout vendeur veut gagner, et gagner le plus qu'il peut. Il n'en est aucun qui ne voulût écarter tous ses concurrens, et vendre seul, s'il le pouvoit. Tout acheteur voudroit acheter au plus bas prix, et il desireroit que les vendeurs, à l'envi les uns des autres, lui offrissent les choses au rabais. Cependant tout vendeur dans un genre est acheteur dans un autre. S'il lui importe d'être sans concurrens, il lui importe que les vendeurs dont il achète, en aient beaucoup ; et il n'importe pas moins à ceux-ci, qu'il ne soit pas seul. De ces intérêts contraires, il en résulte

que l'intérêt de tous n'est pas de vendre au plus haut prix et d'acheter au plus bas, mais de vendre et d'acheter au vrai prix. Ce vrai prix est donc le seul qui concilie les intérêts de tous les membres de la société. Or il ne pourra s'établir, que lorsqu'il y aura, dans chaque branche de commerce, le plus grand nombre possible de marchands. Il n'y a, comme nous l'avons remarqué, que les grands artistes, uniques en leur genre, qui puissent, sans injustice, faire le monopole. Ils ont, par leurs talens, le privilège de vendre seuls. Mais lorsqu'il s'agit du commerce des choses nécessaires, où heureusement il ne faut pas des talens rares, j'entends par monopoleurs un petit nombre de marchands qui achètent et qui revendent exclusivement ; et je dis qu'il y a monopole, par conséquent injustice et désordre, toutes les fois que ce nombre n'est pas aussi grand qu'il pourroit l'être. Aujourd'hui tout le commerce, en Europe, se fait donc par des monopoleurs. Je ne veux pas parler des

douanes, des péages, des privilèges exclusifs qui gênent le commerce intérieur de province en province : nous traiterons ailleurs de ces abus. Je ne parle que des entraves qu' on a mis au commerce de nation à nation.

p179

Lorsqu' en France nous défendons l' importation des marchandises angloises, nous diminuons le nombre des marchands qui nous auroient vendu ; et, par conséquent, nos marchands nationaux deviennent des monopoleurs, qui vendent à plus haut prix qu' ils n' auroient fait, s' ils avoient vendu concurremment avec les marchands anglois.

Lorsque nous défendons l' exportation en Angleterre, nous diminuons pour les anglois le nombre des marchands qui leur auroient vendu ; et, par conséquent, ceux qui leur vendent, deviennent des monopoleurs, qui leur font payer les choses à plus haut prix qu' ils n' auroient fait, s' ils avoient vendu concurremment avec nos marchands.

Appliquons ce raisonnement par-tout où le gouvernement défend d' exporter et d' importer, et nous reconnoîtrons que les nations semblent avoir oublié leurs vrais intérêts, pour ne s' occuper que des moyens de procurer de plus gros bénéfices à des marchands monopoleurs.

En effet, comme nous diminuons le nombre de ceux qui nous vendent, et que nous achetons tout à plus haut prix, lorsque nous défendons l' importation ; nous diminuons le nombre de ceux qui achètent de nous, et nous vendons tout

p180

à plus bas prix, lorsque nous défendons l' exportation, c' est-à-dire, que nous ne sommes jamais au vrai prix. Nous sommes au-dessus pour acheter cher, et au-dessous pour vendre à bon marché. Certainement ce n' est pas le moyen de faire un commerce avantageux. Cependant, c' est dans l' espérance d' acheter à bon marché et de vendre cher, qu' on a imaginé ces prohibitions. Les nations ont voulu se nuire mutuellement, et elles se sont nuies chacune à elles-mêmes. Il n' y a que la concurrence du plus grand nombre possible de vendeurs et d' acheteurs, qui puisse mettre les choses à leur vrai prix, c' est-à-dire, à ce prix qui, étant également

avantageux à toutes les nations, exclut tout à la fois la cherté et le bon marché.

p181

CHAPITRE 22

de la circulation des bleds.

lorsque n' ayant pas de quoi attendre une seconde récolte, on n' a du bled, par exemple, que pour neuf mois, on est menacé d' en manquer, s' il n' en arrive pas ; et il renchérit d' autant plus, qu' on espere moins d' en voir arriver.

Ce renchérissement, qui le fait hausser au-dessus du vrai prix, devient cherté. On crie donc à la disette, non qu' on manque totalement de bled, mais parce qu' on est menacé d' en manquer, et que ceux qui ne peuvent pas le payer au prix où il est, en manquent déjà.

Cette disette réelle, si en effet il n' y a pas assez de bled, n' est qu' une disette d' opinion, lorsque le bled, qui ne manque pas dans les greniers, manque seulement dans les marchés. C' est ce qui arrive, quand il y a monopole. Les monopoleurs retardent de le mettre en vente, afin de trouver, dans un plus grand renchérissement, un plus grand bénéfice. Leur cupidité allarme le peuple : la disette d' opinion croît, et le bled monte à un prix excessif.

p182

Quand la disette est réelle, nous n' avons de secours à attendre que des étrangers : il faut qu' ils nous en apportent autant qu' il nous en manque.

Si elle n' est que dans l' opinion, il suffira qu' ils nous en montrent. Au bruit seul qu' il en arrive, les marchands, qui voudront profiter du moment où il est encore à un prix haut, se hâteront de le mettre en vente, et, par conséquent, ils en feront bientôt baisser le prix.

Dans la surabondance même, il y auroit cherté et apparence de disette, si ceux qui ont les bleds, s' obstinoient à les garder dans leurs greniers, ou à n' en mettre en vente qu' une quantité qui ne suffiroit pas à la consommation journaliere ; et, dans la plus grande rareté, il y auroit bon marché, et apparence de surabondance, si on les forçoit à mettre en vente tous leurs bleds à la fois, ou

seulement une quantité plus que suffisante à la consommation journalière.

Dans le premier cas, le peuple souffriroit comme dans une disette réelle ; et dans le second, les cultivateurs et les marchands seroient lésés.

Il seroit donc également nuisible de mettre en vente tout à la fois une quantité de bled qui doit servir à la subsistance de plusieurs mois, ou de n'en mettre en

p183

vente à chaque fois, qu'une quantité qui ne suffiroit pas à la subsistance, d'un marché à l'autre.

C'est donc peu-à-peu que le bled doit sortir des greniers. Il suffit qu'on en livre autant qu'on en demande, et que la vente se fasse dans la proportion du besoin.

Mais les cultivateurs, pour le vendre cher, voudroient qu'il fût rare dans les marchés, et le peuple, pour l'acheter à bon marché, voudroit qu'il y fut surabondant. Cependant, dans l'un et l'autre cas, il y auroit lésion de part ou d'autre, et même des deux côtés à la fois.

Il est vrai que, lorsque le cultivateur vend cher, il fait un plus grand bénéfice sur ce qu'il vend : mais il vend en moindre quantité, parce qu'il force le peuple à vivre de châtaignes, de pommes de terre, de racines, etc... il l'accoutume donc à consommer moins de bled ; et en faisant diminuer la consommation, il fait diminuer ses ventes pour les années suivantes, et par conséquent ses revenus. Que sera-ce, si le peuple s'ameute, et pille les greniers ? Le cultivateur qui veut vendre cher, est donc la victime de sa cupidité.

Le peuple ne se trompe pas moins, lorsqu'il veut acheter bon marché. Il est vrai qu'il y trouve d'abord un avantage

p184

momentané. Mais nous avons vu que le bon marché est toujours suivi d'une cherté, où le peuple manque de pain, et ne peut pas même travailler pour en gagner.

La lésion que le cultivateur et le peuple se font tour-à-tour, par la cherté et par le bon marché, retombe donc, par contre-coup, sur tous les deux.

Par conséquent, il importe que le bled ne se mette en vente, ni en trop grande quantité, ni en trop petite ;

puisqu' il importe qu' il ne soit ni cher, ni bon marché.

Mais, parce qu' on en consomme toujours, il importe qu' il y en ait toujours en vente, autant qu' on a besoin d' en consommer ; et c' est alors qu' il sera à son vrai prix.

Le bled ne croît pas également par-tout. Il ne s' en produit pas un épi dans les villes, où il s' en fait la plus grande consommation. On n' y sait pas même comment il se produit ailleurs ; et voilà pourquoi on y raisonne communément si mal sur le commerce des bleds.

Quoiqu' il en soit, pour que les bleds soient en vente toujours et par-tout en quantité suffisante, il faut que des lieux où ils surabondent, ils ne cessent de se verser dans les lieux où ils manquent, ce qui ne peut se faire que par un mouvement prompt et jamais interrompu :

p185

prompt dis-je, *et jamais interrompu*, parce que tous les jours les consommateurs en ont le même besoin. Ce mouvement est ce que j' appelle *circulation des bleds* .

Le versement se fait de proche en proche, ou à distance.

De proche en proche, lorsqu' on porte le bled dans les marchés, et qu' il passe successivement de l' un dans l' autre.

Ces marchés, qui sont autant de débouchés, ne sauroient trop se multiplier. Il faut qu' il y en ait de tous côtés, et qu' ils soient dans les lieux les plus commodes pour les vendeurs, comme pour les acheteurs. Ils devraient être à leur choix, sans droits, sans gênes.

Le versement se fait à distance, lorsque dans une province, on fait des envois de bleds pour une autre, ou lorsqu' on en porte chez l' étranger.

Pour avoir ces débouchés, il faut des chemins, des canaux, des rivières navigables, et une marine marchande, point de péages, point de douane, aucune espèce de droits.

Voilà la route tracée à la circulation : observons comment elle doit se faire.

Les soins de la culture ne permettent pas toujours à un fermier de vendre ses

p186

grains aux marchés même les plus voisins. En effet, dans un jour favorable aux labours, aux ensemencemens, à la récolte, quittera-t-il ses champs, au hasard de ne plus retrouver un jour aussi favorable ? Or, s' il ne peut pas toujours porter lui-même ses bleds dans le marché voisin, il peut encore moins entreprendre de les porter dans les marchés éloignés.

Il faut donc qu' il s' établisse des marchands, qui achètent du fermier pour revendre au consommateur. Ces marchands sont des hommes que l' expérience a formés. Ils ne réussiront dans leur commerce, qu' autant qu' ils s' en seront occupés uniquement, et qu' ils auront acquis un nombre de connoissances qui ne s' acquierent qu' avec le tems.

Il faut qu' ils connoissent la qualité des bleds pour n' être pas trompés sur le choix ; qu' ils ayent appris à les voiturier au meilleur compte possible ? Qu' ils sachent apprécier le déchet, les frais de transport, et tous les risques à courir ; qu' ils jugent d' où il peut arriver des bleds dans les lieux où ils se proposent d' en porter, et qu' ils prévoient quand ils y arriveront. Car les marchands, qui se montreront les

p187

premiers, sont seuls assurés de vendre avec bénéfice.

Il faut donc encore, dans le cas où l' on auroit fait de fausses spéculations : s' être préparé d' autres débouchés, et sçavoir où l' on portera ses grains, pour n' être pas forcé de les revendre à perte.

Parce qu' on ne peut pas tout voir par soi-même, et qu' on le peut d' autant moins, qu' on entreprendra un commerce plus étendu et plus au loin, il faudra avoir des correspondans intelligens, attentifs, dont la capacité soit reconnue : autrement un faux avis engageroit dans des entreprises ruineuses. Il n' est pas moins nécessaire de s' assurer de l' exactitude et de la fidélité de tous ceux à qui on confie la garde ou la vente de ses bleds ; et il faut avoir des hommes habitués à les voiturier, et sur qui on puisse également compter : c' est par le concours d' une multitude d' agens toujours en mouvement, que se fait la circulation des bleds. Le peuple des villes est bien loin de l' imaginer.

Il est à propos de distinguer deux sortes de marchands de bled. Les uns sont des négocians, qui, faisant ce commerce en grand, entreprennent d' approvisionner des provinces éloignées, soit

au-dedans, soit au-dehors du royaume. Les autres sont de petits marchands qui, le faisant en détail dans un lieu circonscrit, paroissent se borner à l'approvisionnement d' un canton. C' est par ceux-ci sur-tout que le commerce se fait de proche en proche. On les nomme *blatiers* .

Aux négocians il faut de grands magasins dans plus d' un lieu, beaucoup de valets pour garder leurs bleds, des correspondans ou associés par-tout, et des voituriers en quelque sorte sur tous les chemins. Il est évident que s' ils peuvent faire de grands profits, ils courent aussi de grands risques. Plus leur commerce est étendu, plus ils ont de spéculations à faire, et plus aussi le succès de leur entreprise est incertain.

Ayant fait de grandes avances, ils veulent faire de gros bénéfices. Aussi ne se pressent-ils pas de vendre. Ils épient le moment. Mais parce que le bled est une denrée, qu' on ne peut garder long-tems sans beaucoup de frais, qu' il y a un déchet toujours plus grand à le garder, et toujours plus de risques à courir ; si l' occasion d' un gros bénéfice se fait trop attendre, ils sont obligés de se contenter d' un moindre. Alors ils se forcent la main, et ils servent le public malgré eux.

Ils n' auront pas besoin d' une longue expérience pour apprendre qu' il est de leur intérêt de vendre toutes les fois qu' ils trouvent, dans la vente, tous leurs frais et un bénéfice.

Les blatiers achètent des fermiers pour revendre. à peine ont-ils besoin d' un magasin. S' ils en ont un, la garde n' en est pas dispendieuse ; et ils ont peu de déchet à craindre, parce qu' ils le vident presque aussitôt qu' ils l' ont rempli. Un valet leur suffit. Il ne leur faut qu' un âne ou un mulet pour voiturier leurs grains ; et ils n' ont pas besoin de correspondans, parce qu' ils font leur commerce dans un petit canton où ils sont habitués.

Il y a pour eux moins d' avance que pour les grands négocians, moins de frais, moins de risques, et ils se contentent d' un moindre bénéfice ; toujours pressés de se le procurer, parce qu' ils ne sont pas assez riches pour hasarder d' en attendre un plus grand. Leur intérêt est de vendre promptement, afin de racheter pour revendre. Ils ont besoin, pour subsister, que des achats et des ventes répétées

fassent continuellement repasser par leurs mains leurs premières avances avec le bénéfice.
La circulation des bleds se fait donc

p190

par un grand nombre de négocians, et par un plus grand nombre de blattiers.

Si nous avons besoin de bled, tous ces marchands n'ont pas moins besoin d'en vendre. Nous n'en manquerons donc pas, si la plus grande liberté donne lieu à la plus grande concurrence.

Supposons qu'un riche négociant achète ou arrête tous les bleds d'une province, dans le dessein d'y mettre la cherté, il causera sans doute un renchérissement, mais un renchérissement momentané. Car aussi-tôt de toutes les provinces voisines, les bleds reflueront ; et le négociant, trompé dans son attente, se verra forcé, par un grand nombre de concurrens, à baisser le prix de ses bleds. Il ne sera donc pas tenté de répéter cette opération. Il n'y auroit, dans ce monopole, que des risques et des pertes. Un négociant habile n'en fera pas l'essai.

Au lieu de songer à mettre la cherté dans un pays abondant en grains, et où par conséquent, elle ne pourra pas se maintenir, un négociant a un moyen plus simple et plus sûr pour faire le commerce de ses bleds avec avantage : c'est de les envoyer par-tout où la cherté est une suite naturelle de la disette. Qu'il

p191

ait les yeux ouverts sur toute l'Europe, qu'il soit toujours prêt à faire des envois : s'il est bien informé de l'état des récoltes, ou seulement de l'opinion qu'on en a chez chaque nation, il pourra d'avance prévoir dans quels lieux les prix hausseront, et prendre ses mesures pour y faire ses envois à propos.

C'est ainsi, lorsque le commerce est parfaitement libre, qu'une multitude de marchands veillent sur les besoins de tous les peuples. Reposons-nous-en donc sur l'intérêt qu'ils ont à ne pas nous laisser manquer de bled : laissons-les faire, et nous n'en manquerons pas. Puisqu'il y a toujours quelque part des chertés naturelles qui leur offrent un bénéfice sûr, pourquoi s'occuperoient-ils des moyens d'en causer d'artificielles, qui ne leur assureroient pas

le même bénéfice ? Plus nous les jugeons intéressés, plus nous devons croire qu' ils sont éclairés sur leurs intérêts.

Mus donc par cet intérêt, les marchands, grands et petits, multipliés en raison de nos besoins, feront circuler les bleds, les mettront par-tout au niveau, par-tout au vrai prix ; et chacun sera entraîné par le mouvement général, qu' il ne pourra ni ralentir, ni précipiter.

p192

Le monopole, dira-t-on, seroit donc impossible. Sans doute il le seroit, dans le cas où le commerce des bleds jouiroit d' une liberté pleine, entiere et permanente. Or c' est dans cette supposition que je viens d' observer la circulation des bleds. Nous verrons ailleurs comment le monopole ne deviendra que trop facile.

p193

CHAPITRE 23

le bled considéré comme mesure des valeurs.

de toutes les marchandises, les métaux sont les plus propres à servir de mesure commune ; nous en avons vu la raison. Mais parce que, d' un siecle à l' autre, ils sont eux-mêmes plus rares ou plus abondans, et que, par conséquent, ils ont plus ou moins de valeur, ils ne peuvent pas être pris pour une mesure propre à déterminer dans quel rapport la valeur d' une marchandise, dans une époque, a été avec la valeur de cette même marchandise, dans une époque différente. Par exemple, je suppose que dans le douzieme siecle où l' argent étoit rare, une once fut le prix d' une aune de drap ; aujourd' hui que l' argent est beaucoup plus abondant, il en faudra, pour payer l' aune de ce même drap, deux ou trois onces, ou peut-être quatre. La valeur de l' argent est donc elle-même trop variable pour servir, dans tous les tems, de mesure à toutes les valeurs. Aussi avons-nous remarqué que, dans un

p194

siècle où il est une fois plus rare, on est aussi riche avec un revenu de cinquante onces, qu' on le seroit, dans un siècle où il est une fois plus abondant, avec cent onces de revenu.

Non-seulement l' argent n' est pas une mesure exacte pour toutes les époques, il n' est pas même une mesure exacte pour tous les lieux. C' est qu' il n' a pas la même valeur par-tout.

Portés par habitude à juger des prix d' après la quantité d' argent que les choses nous coûtent, nous supposons précipitamment que ce que nous payons deux onces d' argent dans une grande ville marchande, est un prix double de ce que nous payons une once dans une province, où le commerce a peu de débouchés. Mais, en pareil cas, la différence entre les prix ne peut pas être exactement comme la différence du plus au moins d' argent. Ce métal est alors une mesure fausse.

Il a une plus grande valeur dans la province sans commerce, où il est plus rare : il en a une moindre dans la ville marchande, où il est plus abondant.

Comment donc pourroit-il mesurer le rapport où sont les prix qui ont cours dans l' une avec les prix qui ont cours dans l' autre ?

La circulation de l' argent se ralentit de campagne en campagne, en raison de

p195

l' éloignement où elles sont des principales villes ; et en supposant l' éloignement le même, elle se ralentit encore en raison des obstacles qui rendent plus dispendieux le transport des marchandises. Dès que l' argent circule moins, il est plus rare ; dès qu' il est plus rare, il a plus de valeur ; dès qu' il a plus de valeur, on en donne une moindre quantité pour les choses qu' on achète ; et, en conséquence, ces choses paroissent à plus bas prix qu' elles ne sont.

à juger donc des revenus par la quantité d' argent qu' on reçoit chaque année, on paroît plus riche dans une ville, qu' on ne l' est ; et on l' est plus dans une campagne, qu' on ne le paroît. C' est que depuis que les métaux ont été pris pour mesure commune des valeurs : on est porté à ne voir des richesses que là où l' on voit beaucoup d' or et beaucoup d' argent ; et cette méprise a commencé dans les villes, où l' argent fait toute la richesse. Mais notre maniere de voir ne change pas la nature des choses. Qu' importe, en effet, le plus ou le moins d' argent, lorsque le moins vaut le plus ? Si, avec cent onces d' argent, je puis faire dans une campagne les mêmes consommations que vous

faites dans une ville avec trois ou quatre cens, ne suis-je pas aussi riche que vous ?

p196

Une marchandise auroit toujours une même valeur, si, toujours également nécessaire, elle étoit, dans toutes les époques et dans tous les lieux, en même quantité relativement au besoin. Alors elle seroit une mesure avec laquelle nous pourrions apprécier la valeur de l' argent dans tous les siècles et dans tous les lieux. Le bled est cette marchandise.

Il seroit superflu de prouver que le bled est toujours également nécessaire : il suffira de prouver qu' il y en a toujours une même quantité relativement au besoin. Cela est facile : car cette question, comme toutes celles qu' on fait sur l' économie politique, se résout d' elle-même.

Dans un tems où la population est plus grande, on consomme plus de bled, et il se reproduit en plus grande quantité.

Dans un tems où la population est moins grande, on consomme moins de bled, et il se reproduit en moindre quantité. Cela a été prouvé.

La production est donc, années communes, toujours en proportion avec la consommation ; et, par conséquent, la quantité relativement au besoin est toujours la même, années communes. Or c' est d' après la quantité relativement au besoin que le bled s' apprécie. Il a donc

p197

toujours la même valeur, une valeur fixe et permanente.

Il n' en seroit pas de même d' une denrée, à laquelle on pourroit suppléer par d' autres ; et qui, par conséquent, seroit d' une moindre nécessité. Le vin, par exemple, ne peut avoir une valeur fixe et invariable.

Cependant il faut remarquer que le bled lui-même ne peut avoir une valeur fixe et invariable, que dans la supposition où le commerce de cette denrée se fait avec une liberté entière et permanente. S' il est gêné par des droits, des prohibitions, des monopoles, il ne peut pas se mettre à son vrai prix ; et s' il ne peut pas être à son vrai prix, il aura une valeur qui variera continuellement. Lorsque, par intervalles, on force le peuple à brouter l' herbe, il n' est pas

possible de déterminer la quantité du bled relativement au besoin ; et, par conséquent, il n' est plus possible d' en fixer la valeur. Je laisse à juger, si l' Europe a une mesure pour apprécier les valeurs dans toutes les époques et dans tous les lieux.

Dans l' usage où l' on est communément d' affermer les terres en argent, il y a lésion pour le fermier, si le bled tombe à bas prix ; et s' il monte à un prix haut, il y a lésion pour les propriétaires. Cet

p198

usage est d' autant plus nuisible, que les fermiers étant tous obligés de payer dans les mêmes termes, et, par conséquent, de mettre tout en vente à la fois, font, toutes les années et dans les mêmes mois, baisser le prix du bled, à leur grand dommage et à l' avantage des monopoleurs. Il seroit donc avantageux, pour les propriétaires, pour les fermiers et pour l' état, que le prix des baux se payât en denrées. Il y auroit de l' avantage, non-seulement lorsque le commerce des bleds est gêné, il y en auroit encore, lorsqu' il est libre, parce qu' il en seroit plus libre : car les fermiers ne seroient pas plus forcés de vendre dans un temps que dans un autre.

p199

CHAPITRE 24

comment les productions se réglent d' après les consommations.

après avoir expliqué tout ce qui a rapport au vrai prix des choses, je me propose d' observer la cause des progrès de l' agriculture et des arts, l' emploi des terres, l' emploi des hommes, le luxe, les revenus publics et les richesses respectives des nations. Voilà l' objet des chapitres par où je terminerai cette premiere partie.

Le besoin que les citoyens ont les uns des autres, les met tous dans une dépendance mutuelle.

Maîtres des terres, les propriétaires le sont de toutes les richesses qu' elles produisent. à cet égard, il paroît qu' ils sont indépendans, et que le reste des citoyens dépend d' eux. En effet tous sont

à leurs gages : c' est avec le salaire qu' ils paient,
que subsistent les fermiers, les artisans, les
marchands ; et voilà pourquoi les écrivains
économistes les jugent indépendans.
Mais si les terres n' étoient pas cultivées,

p200

les matieres premieres manqueroient aux artisans, les
marchandises manqueroient aux commerçans, les
productions de toutes especes manqueroient aux
propriétaires, et le pays ne suffiroit pas à la
subsistance de ses habitans. Il n' y auroit plus
proprement ni artisans, ni marchands, ni
propriétaires.

Les fermiers, comme premiere cause des productions,
paroissent donc à leur tour tenir tous les citoyens
dans leur dépendance. C' est leur travail qui les fait
subsister.

Cependant, si les matieres premieres n' étoient pas
travaillées, l' agriculture et tous les arts
manqueroient des instrumens les plus nécessaires. Il
n' y auroit plus d' arts, par conséquent ; et la
société seroit détruite, ou réduite à un état
misérable. Tous les citoyens sont donc encore dans
la dépendance des artisans.

Notre peuplade n' avoit pas besoin de marchands,
lorsque les colons, seuls propriétaires des terres,
habitoient les champs qu' ils cultivoient. Alors
chacun pouvoit, par des échanges avec ses voisins, se
procurer les choses dont il manquoit. Tantôt on
achetoit une denrée qu' on n' avoit pas, avec le
surabondant d' une autre : tantôt, avec ce même
surabondant, on payoit à un artisan la matiere
premiere

p201

qu' il avoit travaillée. Ces échanges se faisoient
sans monnaie, et on ne songeoit pas encore aux
moyens d' apprécier exactement la valeur des choses.
Mais à mesure que les propriétaires s' établissent
dans les villes, il leur est d' autant plus difficile
de se procurer toutes les choses dont ils manquent,
qu' ils font alors de plus grandes consommations. Il
faut donc qu' il s' établisse des magasins, où ils
puissent se pourvoir.

Ces magasins ne sont pas moins nécessaires aux
artisans, qui, d' un jour à l' autre, ont besoin de

matieres premieres, et qui ne peuvent pas, à chaque fois, les aller acheter dans des campagnes, souvent éloignées. Enfin ils le sont aux fermiers à qui il importe, toutes les fois qu' ils viennent à la ville, de vendre promptement leurs productions, et d' acheter en même-tems tous les ustensiles dont ils ont besoin. Voilà l' époque où tous les citoyens tombent dans la dépendance des marchands, et où les choses commencent à avoir une valeur appréciée par une mesure commune. Tel est en général le caractere des hommes : celui de qui on dépend veut s' en prévaloir ; et tous seroient despotes, s' ils le pouvoient. Mais quand, à différens égards, la dépendance est mutuelle,

p202

tous sont forcés de céder les uns aux autres, et personne ne peut abuser du besoin qu' on a de lui. Ainsi les intérêts se rapprochent : ils se confondent : et quoique les hommes paroissent tous dépendans, tous, dans le fait, sont indépendans. Voilà l' ordre : il naît des intérêts respectifs et combinés de tous les citoyens. Parmi ces intérêts respectifs et combinés, il y en a un qui paroît le mobile de tous les autres : c' est celui des propriétaires. Comme les plus grandes consommations se font dans les villes, et qu' ils y ont eux-mêmes la plus grande part, leur goût sera la regle des fermiers, des artisans et des marchands. On cultivera, par préférence, les denrées dont ils aiment à se nourrir, on travaillera aux ouvrages dont ils sont curieux, et on mettra en vente les marchandises qu' ils recherchent. Il est naturel que cela arrive. Puisque les propriétaires, comme maîtres des terres, sont maîtres de toutes les productions ; eux seuls peuvent payer le salaire qui fait subsister le fermier, l' artisan et le marchand. Tout l' argent, qui doit circuler, et qui, par conséquent, doit être le prix de tous les effets commercables, est originairement à eux. Ils le reçoivent

p203

de leurs fermiers, et ils le dépensent comme il leur plaît. Il faut que cet argent retourne aux fermiers, soit immédiatement lorsqu' ils vendront eux-mêmes aux propriétaires ; soit immédiatement lorsqu' ils

vendront à l'artisan ou au marchand, à qui les propriétaires auront donné, pour salaire, une partie de cet argent.

Or cette circulation sera rapide, si les fermiers, les artisans et les marchands étudient les goûts des propriétaires, et s'y conforment. Ils le feront, puisque c'est leur intérêt.

Supposons que, de génération en génération, les propriétaires se sont fait une habitude des mêmes consommations ; nous en concluons que, tant qu'il n'y a pas eu de variations dans leurs goûts, on a cultivé les mêmes productions, travaillé aux mêmes ouvrages, et fait la même espèce de commerce.

Voilà l'état par où notre peuplade a dû passer.

Accoutumée à une vie simple, elle se sera long-temps contentée des premières productions qu'elle aura eues occasion de connaître, et il n'y en aura pas eu d'autres dans le commerce.

Plus recherchée dans la suite, elle variera dans ses goûts, préférant dans un temps ce qu'elle aura rejeté, et rejetant

p204

dans un autre ce qu'elle aura préféré.

Mais alors les choses qu'elle recherche le plus, ne seroient pas en proportion avec le besoin qu'elle s'en fait, si les fermiers, les artisans et les marchands ne s'occupent pas à l'envi des moyens de suppléer au surcroît de cette espèce de consommation.

Or ils ont un intérêt à s'en occuper. Car, dans les commencemens, ces choses n'étant pas assez abondantes, elles sont à un plus haut prix ; ils peuvent donc compter sur un salaire plus fort.

Ils ne se contenteront pas même d'observer ces variations, qui leur procurent de nouveaux profits.

Dès qu'ils auront remarqué qu'elles sont possibles, ils mettront toute leur industrie à les faire naître, et il se fera une révolution dans le commerce, dans les arts et dans l'agriculture. Auparavant les consommations se régloient d'après les productions ; alors les productions se régleront d'après les consommations.

Le commerce, plus étendu, embrassera un plus grand nombre d'objets. Il réveillera l'industrie des artisans et des cultivateurs, et tout prendra une nouvelle vie. Mais cela n'est vrai que dans la supposition où le commerce seroit parfaitement

p205

libre. S' il ne l' étoit pas, il dégénérerait bientôt en un état de convulsion, qui, faisant hausser et baisser sans règles le prix des choses, ferait faire mille entreprises ruineuses pour quelques-unes qui réussiraient, et répandrait le désordre dans les fortunes.

Notre peuplade n' en est pas encore là. Son commerce, que je suppose renfermé dans ses possessions, doit naturellement produire l' abondance. Il en ouvre toutes les sources, il les répand, et les champs, auparavant stériles, sont cultivés et deviennent fertiles. Il est certain que, tant que son commerce se soutient par les seules productions de son sol, la multitude des consommations, soit en denrées, soit en matières premières, ne peut qu' inviter les fermiers à tirer de ce sol toutes les richesses qu' il renferme.

Voilà les effets d' un commerce intérieur et libre.

Un peuple alors est véritablement riche, parce que ses richesses sont à lui, et ne sont qu' à lui. C' est dans ses possessions uniquement qu' il en trouve toutes les sources, et c' est son travail seul qui les dirige.

Les consommations, multipliées tout à la fois par les goûts nouveaux et par les goûts renaissant, doivent donc multiplier

p206

les productions, tant qu' il reste des terres à cultiver, ou des terres à mettre en plus grande valeur. Jusques-là les richesses iront toujours en croissant, et elles n' auront un terme que dans les derniers progrès de l' agriculture. Heureux le peuple libre, qui, riche de son sol, ne serait pas à portée de commercer avec les autres !

CHAPITRE 25

de l' emploi des terres.

on ne peut multiplier les productions, qu' à proportion de la quantité des terres, de leur étendue, et des soins qu' on donne à la culture.

Si nous supposons que toutes les terres sont en valeur, et qu' elles produisent chacune autant qu' elles peuvent produire, les productions seront au dernier terme d' abondance, et il ne sera plus possible de les augmenter.

Alors, si nous voulons, dans un genre de denrées,

avoir une plus grande abondance, il faudra nécessairement nous résoudre à en avoir une moindre dans un autre genre. Pour avoir plus de fourrage, par exemple, il faudra mettre en prairies

p207

des champs qu' on étoit en usage d' ensemençer : on aura donc une moindre récolte en bled.

Les mêmes productions ne sont pas également propres à la subsistance des animaux de toutes especes. Par conséquent, si les terres sont employées à nourrir beaucoup de chevaux, elles ne pourront pas nourrir le même nombre d' hommes.

Suivant l' emploi des terres, la population sera donc plus ou moins grande.

Mais les hommes consomment plus ou moins, à proportion qu' ils ont plus ou moins de besoins. Il faut donc que la population diminue, à proportion que les besoins se multiplient davantage ; ou si la population ne diminue pas, il faut qu' on ait trouvé les moyens d' augmenter les productions en raison des consommations.

En un mot, il n' y a jamais dans un pays que la quantité d' habitans qu' il peut nourrir. Il y en aura moins, toutes choses d' ailleurs égales, si chacun d' eux consomme davantage : il y en aura moins encore, si une partie des terres est consacrée à des productions dont ils ne se nourrissent pas.

Observons maintenant notre peuplade. Supposons que, dans le pays qu' elle habite, elle a dix millions d' arpens, également

p208

propres à la culture ; et afin qu' elle ne puisse pas étendre ses possessions, plaçons-la dans une isle, au sein de l' océan ; ou, pour lui ôter jusqu' aux ressources que la mer pourroit lui fournir, transportons ses terres au milieu d' un immense désert, de toutes parts sablonneux et aride.

D' abord, comme nous l' avons remarqué, elle a peu de besoins. Vêtue d' écorces d' arbres ou de peaux grossièrement cousues, sans commodités, sans sçavoir même qu' elle en manque, elle couche sur la paille ; elle ne connoît pas l' usage du vin ; elle n' a pour nourriture que des grains, des légumes, le lait et la chair de ses troupeaux. Seulement elle n' est exposée ni à souffrir de la faim, ni à souffrir des injures

de l' air, et cela lui suffit.

Dans les commencemens, peu nombreuse par rapport au pays qu' elle habite, il lui est facile de proportionner ses productions à ses consommations.

Car, par les denrées dont l' échange se fait au marché, elle jugera de l' espece et de la quantité de celles qui se consomment, et elle emploiera les terres en conséquence.

Quand on aura saisi cette proportion, la peuplade subsistera dans l' abondance,

p209

puisqu' elle aura tout ce qu' il faut à ses besoins ; et tant que cette abondance pourra se concilier avec un plus grand nombre d' habitans, la population croîtra. C' est une chose de fait que les hommes multiplient, toutes les fois que les peres sont assurés de la subsistance de leurs enfans.

Je suppose que, dans le pays qu' habite notre peuplade, chaque homme en travaillant, peut subsister du produit d' un arpent, et ne peut subsister à moins. Or elle a dix millions d' arpens propres à la culture. La population pourra donc croître jusqu' à dix millions d' habitans ; et, parvenue à ce nombre, elle ne croîtra plus.

Elle ne s' est accrue à ce point, que parce que les hommes ont continué de vivre dans leur premiere grossièreté, et qu' ils ne se sont pas fait de nouveaux besoins.

Mais lorsque, par les moyens que nous avons indiqués, quelques propriétaires auront augmenté leurs possessions, et que, rassemblés dans une ville, ils chercheront plus de commodités, dans la nourriture, dans le vêtement, dans le logement ; alors ils consommeront davantage, et le produit d' un arpent ne suffira plus à la subsistance de chacun d' eux.

p210

S' ils font de plus grandes consommations en viande, il faudra nourrir une plus grande quantité de troupeaux ; et, par conséquent, mettre en pâturages des terres à bled.

S' ils boivent du vin, il faudra employer en vignes une partie des champs qu' on ensemençoit ; et il en faudra employer une partie en plantation, s' ils brûlent plus de bois.

C'est ainsi que les consommations, qui se multiplient comme les besoins, changent l'emploi des terres ; et on voit que les productions, nécessaires à la subsistance de l'homme, diminuent dans la proportion où les autres augmentent...

plus les nouvelles consommations se multiplieront, plus il y aura de mouvement dans le commerce, qui embrassera tous les jours de nouveaux objets. Ce sera donc une nécessité d'entretenir un grand nombre de chevaux pour voiturier les marchandises, de la campagne dans les villes, et de provinces en provinces : nouvelle raison de multiplier les prairies, aux dépens des terres à bled. Que sera-ce, si les propriétaires, qui vivent dans les villes, veulent, pour leur commodité, avoir des chevaux, et se piquent d'en avoir beaucoup ? Que

p211

sera-ce, s'ils mettent, en jardins et en parcs, des champs qu'on ensemence ? On conçoit que, dans cet état des choses, un seul pourra consommer, pour sa subsistance, le produit de dix, douze, quinze, vingt arpens, ou davantage. Il faut donc que la population diminue.

Mais il est naturel que les marchands et les artisans, qui se sont enrichis, imitent les propriétaires, et fassent aussi de plus grandes consommations. Chacun d'eux voudra, suivant ses facultés, jouir des commodités que l'usage introduit. Les hommes, qui changeront le moins sensiblement leur manière de vivre, sont ceux qui, subsistant au jour le jour, gagnent trop peu pour améliorer leur condition. Tels sont les petits marchands, les petits artisans et les laboureurs. Cependant chacun d'eux fera ses efforts pour jouir, dans son état, des mêmes commodités dont d'autres jouiront ; et ils y parviendront peu-à-peu, parce qu'insensiblement ils obtiendront de plus forts salaires. Alors tous à l'envi consommeront davantage. Les laboureurs, par exemple, prendront pour modèles les gros fermiers, qui font de plus grandes consommations, parce qu'ils en voient

p212

faire de plus grandes aux propriétaires, leurs maîtres, et qu'ils en ont le pouvoir. Ainsi, de proche en proche, tous, à l'exemple les

uns des autres, consommeront de plus en plus. Il est vrai qu' en général chacun réglera sa dépense sur celle qu' il voit faire aux gens de son état : mais, dans toutes les conditions, la dépense sera nécessairement plus grande. Le moindre laboureur ne pourra donc plus subsister d' un seul arpent : il en consommera deux, trois ou quatre.

à ne considérer que les besoins du laboureur, la population pourroit donc être réduite à la moitié, au tiers, au quart ; et elle pourroit être réduite à un vingtième, si nous ne considérons que les propriétaires qui consomment le produit de vingt arpens. Ainsi, sur vingt laboureurs, les nouvelles consommations en retrancheront quinze ; et, sur vingt propriétaires, elles en retrancheront dix-neuf. Il n' est pas nécessaire de chercher à mettre plus de précision dans ce calcul. Je veux seulement faire comprendre comment la population, que nous avons supposée de dix millions d' hommes, pourroit n' être plus que de cinq à six millions, ou moindre encore.

p213

Comme les changemens, dans la maniere de vivre, ne sont pas subits, la population diminuera si insensiblement, que notre peuplade ne s' en appercevra pas. Elle croira, dans les derniers tems, son pays aussi peuplé qu' il l' ait jamais été ; et elle sera fort étonnée, si on lui soutient le contraire. Elle n' imaginera pas que la population puisse diminuer dans un siecle, où chaque citoyen jouit de plus d' abondance et de plus de commodités ; et c' est néanmoins par cette raison qu' elle diminue. C' est d' une génération à l' autre et insensiblement que se fait cette révolution. Puisqu' à chaque génération, les consommations augmentent comme les besoins, il ne peut plus y avoir autant de familles, et elles ne sçauroient être aussi nombreuses. En effet, chaque homme veut pouvoir entretenir sa famille dans l' aisance, dont l' habitude fait un besoin à tous ceux de son état. Si un laboureur juge qu' il faut, à cet entretien, le produit de deux ou trois arpens, il ne songera à se marier, que lorsqu' il pourra disposer de ce produit. Il sera donc forcé d' attendre. Si ce moment n' arrive pas, il renoncera au mariage, et il n' aura point d' enfans. Si ce

p214

moment arrive tard, il ne se mariera que lorsqu' il sera avancé en âge, et il ne pourra plus avoir une famille nombreuse. Il y en aura sans doute quelques-uns qui se marieront, sans penser à l' avenir. Mais la misere, où ils tomberont, sera une leçon pour les autres ; et leurs enfans périront faute de subsistance, ou ne laisseront point de postérité. On peut faire le même raisonnement sur les marchands, sur les artisans et sur les propriétaires. Concluons que l' emploi des terres est différent, lorsque les besoins, multipliés, multiplient les consommations et qu' alors la population diminue nécessairement.

Il est vrai que si nous avons mis notre peuplade dans toute autre position, elle trouveroit des ressources dans les contrées dont elle seroit environnée. Elle y pourroit envoyer des colonies ; et, dans ce cas, il seroit possible que la population ne diminuât pas, elle pourroit même croître encore. Mais si ces contrées étoient occupées par d' autres peuples, il faudroit armer ; et la guerre détruiroit les habitans que les terres ne pourroient pas nourrir.

Je conviens encore que, lorsque les troupeaux consommeront le produit d' un grand nombre d' arpens, les terres réservées pour la subsistance des hommes, en deviendront plus fertiles, parce qu' on y

p215

répandra l' engrais en plus grande abondance. Mais on conviendra aussi avec moi que cette fertilité ne sera pas une compensation suffisante. Quand même, ce qui n' est pas possible, ces terres, prises séparément, produiroient autant que toutes ensemble ; comment pourroient-elles suffire à la même population, dans un tems où les hommes consomment à l' envi toujours davantage ?

On dit souvent qu' on peut juger, par la population, de la prospérité d' un état. Mais cela n' est pas exact. Car certainement on n' appellera pas prospérité ces tems où j' ai représenté notre peuplade, lorsque j' en portois la population à dix millions d' ames. Cependant la multiplication des hommes ne peut être aussi grande, que lorsqu' ils se contentent de vivre, comme elle, chacun du produit d' un arpent.

Ce n' est donc pas la plus grande population considérée en elle-même, qui doit faire juger de la prospérité d' un état : c' est la plus grande population qui, étant considérée par rapport aux

besoins de toutes les classes de citoyens, se concilie avec l'abondance à laquelle ils ont tous droit de prétendre. Deux royaumes pourroient être peuplés inégalement, quoique le gouvernement fût également bon

p216

ou également mauvais dans l'un et dans l'autre. La Chine, par exemple, renferme un peuple immense. C'est que l'unique nourriture de la multitude est le riz, dont on fait, chaque année dans plusieurs provinces, trois moissons abondantes : car la terre ne s'y repose point, et produit souvent cent pour un. Cette multitude, qui a peu de besoins, est presque nue, ou est vêtue de coton, c'est-à-dire, d'une production si abondante, qu'un arpent peut fournir de quoi habiller trois à quatre cents personnes, cette grande population ne prouve donc rien en faveur du gouvernement : elle prouve seulement que les terres ont une grande fertilité, et qu'elles sont cultivées par des hommes laborieux qui ont peu de besoins. Les terres seront en valeur, par-tout où l'agriculture jouira d'une entière liberté ; et alors la population, en proportion avec les consommations, sera aussi grande qu'elle peut l'être. Voilà la prospérité de l'état. On pourroit demander s'il est plus avantageux pour un royaume d'avoir un million d'habitans, qui subsistent, l'un portant l'autre, du produit de dix arpens par tête : ou dix millions qui subsistent chacun du produit d'un seul arpent. Il est

p217

évident que cette question reviendrait à celle-ci : *est-il plus avantageux pour un royaume, que ses habitans ayent le moins de besoins possibles, ou qu'ils en ayent beaucoup ?* ou encore, *est-il plus avantageux, pour un royaume, que ses habitans restent dans le premier état, où nous avons représenté notre peuplade ; ou est-il à désirer qu'ils en sortent ?* je réponds qu'il faut qu'ils en sortent. Mais quel est le terme où il faudroit pouvoir les arrêter ? C'est ce que nous examinerons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 26

*de l'emploi des hommes dans une société
qui a des mœurs simples.*

en Amérique, dans des terres abandonnées à leur fécondité naturelle, et couvertes de forêts, il faut, à la subsistance d'un sauvage, le produit de quatre-vingts ou cent arpens ; parce que les animaux dont il fait sa principale nourriture, ne peuvent pas se multiplier beaucoup dans des bois, où ils trouvent peu de pâturages ; et que d'ailleurs les sauvages détruisent plus qu'ils ne consomment. à ces vastes pays, presque déserts,

p218

nous pouvons opposer celui de notre peuplade, lorsque le nombre des hommes étoit égal au nombre des arpens. Voilà les deux extrêmes de la population.

Cette peuplade a, sur une horde sauvage, l'avantage de trouver l'abondance dans les lieux où elle s'est fixée : mais elle a besoin de plusieurs arts, pour sortir de l'état grossier, où elle se trouve d'abord.

Je n'entreprendrai pas d'expliquer comment elle en fera la découverte : cette recherche n'est pas de mon sujet. Je passe aux tems où elle connoîtra ceux qui remontent à la plus haute antiquité : l'art de moudre le froment et d'en faire du pain ; l'art d'élever des troupeaux ; l'art de former des tissus avec la laine des animaux, avec leur poil, avec le coton, le lin, etc. Enfin, un commencement d'architecture.

Alors elle trouve, dans le pain, une nourriture plus délicate, que dans le bled qu'elle mangeoit auparavant tel qu'elle l'avoit récolté. Elle a, dans le lait de ses troupeaux et dans leur chair, un surcroît de nourriture qui la fait subsister avec plus d'aisance. Les étoffes ou tissus, dont elle s'habille, garantissent mieux des injures de l'air, que des peaux grossièrement cousues ensemble, et elles sont d'autant plus commodes, qu'elles ont une souplesse qui laisse au corps la liberté de tous

p219

ses mouvemens. Enfin ses bâtimens, plus solides et plus grands, sont un abri plus sûr pour les choses qu'elle veut conserver, et elle y trouve plus de commodités.

Quand les étoffes sont commodes et durables, il

importe peu qu' elles soient travaillées avec plus de finesse : si la nourriture est abondante et saine, il seroit peut-être dangereux qu' elle devint plus délicate ; et lorsque des bâtimens solides, sont assez grands pour loger une famille, et renfermer toutes les choses dont elle a besoin, est-il absolument nécessaire d' y trouver toutes les commodités, dont un peuple amolli s' est fait autant d' habitudes ?

Entre une vie grossiere et une vie molle, je voudrois distinguer une vie simple, et en déterminer l' idée, s' il est possible, avec quelque précision.

Je me représente une vie grossiere dans le premier état où a été notre peuplade : je me représente une vie molle dans ces tems où les excès en tous genres ont corrompu les moeurs. Ces extrêmes sont faciles à saisir. C' est entre l' un et l' autre que nous devons trouver la vie simple. Mais où commence-t-elle, et où finit-elle ? Voilà ce qu' on ne peut montrer qu' à peu-près.

Nous passons de vie grossiere à la vie

p220

simple, et de la vie simple à la vie molle par une suite de ces choses que l' habitude nous rend nécessaires, et que, par cette raison, j' ai appelé *de seconde nécessité* . Il faut donc que les arts fassent quelques progrès, pour nous tirer d' une vie grossiere ; et il faut qu' ils s' arrêtent après quelques progrès, pour nous empêcher de tomber dans une vie molle. Le passage de l' une à l' autre est insensible, et ce n' est jamais que du plus au moins que la vie simple s' éloigne d' un des extrêmes, comme ce n' est jamais que du plus au moins qu' elle s' approche de l' autre. Il n' est donc pas possible d' en parler avec une exacte précision.

Il est aisé de se représenter ce que c' étoit que la vie simple, lorsque les hommes, avant de s' être rassemblés dans les villes, habitoient les champs qu' ils cultivoient. Alors, quelques progrès qu' eussent faits les arts, tous se rapportoient à l' agriculture, qui étoit le premier art, l' art estimé par-dessus tous.

Or, tant que l' agriculture a été regardée comme le premier art, comme celui auquel tous les autres doivent se rapporter, les hommes, bien loin de pouvoir s' amollir, ont été nécessairement sobres et laborieux. Le gouvernement, simple alors, demandoit peu de loix, et

n' engageoit pas dans de longues discussions. Les affaires entre particuliers, mises en arbitrages, avoient pour juges les voisins dont l' équité étoit reconnue. Les intérêts généraux se traitoient dans l' assemblée des peres de famille ou des chefs qui les représentoient ; et l' ordre se maintenoit, en quelque sorte, de lui-même, chez un peuple qui avoit peu de besoins.

Voilà la vie simple : elle se reconnoît sensiblement à l' emploi des hommes, dans une société agricole qui se maintient avec peu de loix. Cette simplicité subsistera, tant que les citoyens ne seront qu' agriculteurs ; et il s' en conservera quelques restes dans tous les tems où l' agriculture sera en quelque considération parmi eux.

Après la fondation des villes, le gouvernement ne pouvoit plus être aussi simple, et les désordres commencerent. Les propriétaires, comme plus riches, se trouverent saisis de la principale autorité : ils paroissoient y avoir plus de droit, parce qu' étant maîtres des terres, ils avoient un plus grand intérêt au bien général.

Tous vouloient avoir la même part à la puissance, et tous cependant ne le pouvoient pas. Les richesses donnoient l' avantage aux uns ; plus d' adresse ou plus de talens le donnoient aux autres ; et,

dans ce conflit, l' autorité devoit être flottante, jusqu' à ce qu' un chef de parti s' en fût saisi, ou que la nation, assemblée, eût donné une forme au gouvernement. C' est alors qu' on créa un sénat pour veiller aux intérêts de tous ; et on lui donna un chef avec le nom de *roi* , nom qui devint ce que nous appellons un titre, lorsque la royauté se fut arrogé la plus grande puissance. Mais les rois, dans les commencemens, n' ont eu qu' une autorité bien limitée.

Sous cette nouvelle forme de gouvernement, il n' y avoit encore qu' un petit nombre de loix, et ce petit nombre est une preuve de la simplicité des moeurs. C' est dans les temps de corruption, que les loix se multiplient. On en fait continuellement parce qu' on en sent continuellement le besoin, et il semble qu' on en fait toujours inutilement : car elles tombent bientôt en désuétude, et on est sans cesse obligé d' en refaire.

On juge avec raison que, lorsqu' une nation n' est

recherchée, ni dans sa nourriture, ni dans son habillement, ni dans son logement ; il suffit pour la faire subsister dans l'abondance et dans l'aisance, d'employer le quart des citoyens aux travaux journaliers de la cultivation et des arts grossiers. Un autre quart, ou à-peu-près, sont

p223

trop jeunes ou trop vieux, pour contribuer, par leur travail, aux avantages de la société. Il en resteroit donc la moitié qui seroit sans occupation. C'est cette moitié qui se retire dans les villes. Elle comprend les propriétaires, qui se trouvent naturellement chargés des principaux soins du gouvernement ; les marchands qui facilitent le plus grand débit de toutes les choses nécessaires à la vie ; et les artisans, qui travaillent, avec plus d'art, les matieres premieres.

Si les arts restent dans cet état, où le travail d'un quart des citoyens suffit à la subsistance de tous, la plupart de ceux qui n'auront point de terres en propriété, seront dans l'impuissance de subsister, puisqu'ils seront sans occupations, et ce seroit le plus grand nombre.

On ne peut pas ne pas reconnoître que ce ne fût là une source de désordres. Or s'il importe d'un côté que chaque citoyen puisse vivre de son travail, il est certain de l'autre qu'on ne pourra donner de l'occupation à tous, qu'autant que les arts auront fait de nouveaux progrès. Il est donc de l'intérêt de la société que ces progrès se fassent.

Les artisans, qui réussissent dans ces arts perfectionnés, font du linge plus fin, de plus beau drap, des vases d'une

p224

forme plus commode, des instruments plus solides ou plus utiles, des ustensiles de toutes especes, propres à de nouveaux usages, ou plus propres aux anciens que ceux dont on se servoit. Tous ces arts, tant qu'on n'y mettra point trop de recherches, se concilieront avec la simplicité.

Ce que j'appelle *recherches*, peut se trouver dans les matieres premieres et dans le travail. Dans les matieres premieres, lorsqu'on préfere celles qu'on tire de l'étranger, uniquement parce qu'elles sont plus rares, et sans y trouver d'ailleurs aucun

avantage : dans le travail, lorsqu' on préfère un ouvrage plus fini, quoiqu' il n' en soit ni plus solide, ni plus utile.

Or dès qu' il y aura moins de recherches dans les matieres premieres et dans le travail, les ouvrages en seront à moins haut prix. Dès que les ouvrages seront à moins haut prix, ils seront plus proportionnés aux facultés des citoyens. L' usage n' en sera donc interdit à aucun d' eux : tous en jouiront, ou se flatteront au moins d' en pouvoir jouir. Ce sont surtout les jouissances exclusives qui font disparaître la simplicité. Quand on commence à croire qu' on en vaut mieux, parce qu' on jouit des choses dont les autres

p225

ne jouissent pas ; on ne cherche plus à valoir que par ces sortes de choses : on croit se distinguer, en affectant d' en jouir, lors même qu' on n' en sent plus la jouissance ; et on cesse d' être simple, non-seulement parce qu' on n' est pas comme les autres, mais encore parce qu' on veut paroître ce qu' on n' est pas.

Tel est donc l' emploi des hommes chez notre peuplade. Elle a des magistrats qu' elle a chargés des soins du gouvernement, des laboureurs qui cultivent les terres, des artisans pour les arts grossiers, d' autres artisans pour les arts perfectionnés, et des marchands qui mettent tous les citoyens à portée des choses à leur usage.

Tout le monde travaille à l' envi dans cette société ; et parce que chacun a le choix de ses occupations, et jouit d' une liberté entiere, le travail de l' un ne nuit point au travail de l' autre.

La concurrence, qui distribue les emplois, met chacun à sa place : tous subsistent, et l' état est riche des travaux de tous. Voilà le terme où les arts doivent tendrent, et où ils devroient s' arrêter.

En effet, si, pour faire de nouveaux progrès, ils mettent trop de recherches dans les choses d' usage ; s' ils nous font un

p226

besoin d' une multitude de choses, qui ne servent qu' à la magnificence ; s' ils nous en font un autre d' une multitude de frivolités : c' est alors que les citoyens, bien-loin de contribuer par leurs travaux

à élever et à consolider l' édifice de la société,
paroissent au contraire le saper par les fondemens.
Le luxe, dont nous allons traiter, enlèvera les
artisans aux arts les plus utiles : il enlèvera le
laboureur à la charrue : il fera hausser le prix
des choses les plus nécessaires à la vie ; et, pour
un petit nombre de citoyens qui vivront dans
l' opulence, la multitude tombera dans la misere.
Un peuple ne sortira point de la simplicité, lorsqu' au
lieu de marcher pieds nuds, il aura des chaussures
commodes ; lorsqu' aux vases de bois, de pierre, de
terre, il préférera des vases plus solides, faits
avec des métaux communs ; lorsqu' il se servira de
linge ; lorsque ses vêtemens seront d' une forme plus
propre aux usages auxquels il les destine ; lorsqu' il
aura des ustensiles de toutes especes, mais d' un
prix proportionné aux facultés de tous : en un mot,
il n' en sortira point, lorsque, dans les arts qu' il
crée ou qu' il perfectionne, il ne cherchera que des
choses d' un usage commun.

p227

Concluons que, puisque dans une société tous les
citoyens doivent être occupés, il est avantageux ou
même nécessaire que les arts fassent assez de
progrès pour fournir de l' occupation à tous. Ce sont
les choses dont l' usage fait sentir la nécessité,
qui doivent être la règle de l' emploi des hommes, et
procurer aux uns les moyens de subsister en
travaillant, sans exposer les autres à tomber dans
la mollesse.
Le sujet de ce chapitre s' éclaircira encore dans le
suivant, où nous traiterons du luxe, c' est-à-dire,
d' un genre de vie qui est le plus éloigné de la
simplicité.

p228

CHAPITRE 27

du luxe.

depuis qu' on écrit sur le luxe, les uns en font
l' apologie, les autres en font la satire, et on ne
prouve rien. C' est qu' on ne cherche pas à
s' entendre.

On parle du luxe, comme d' une chose dont on se

seroit fait une idée absolue, et cependant nous n' en avons qu' une idée relative. Ce qui est luxe pour un peuple, ne l' est pas pour un autre ; et pour le même peuple, ce qui l' a été, peut cesser de l' être.

Luxe, dans la première acception du mot, est la même chose qu' excès ; et quand on l' emploie en ce sens, on commence à s' entendre. Mais lorsque nous oublions cette première acception, et que nous courons, pour ainsi dire, à une multitude d' idées accessoires, sans nous arrêter à aucune, nous ne savons plus ce que nous voulons dire. Substituons, pour un moment, le mot d' excès à celui de *luxe* .

La vie grossière de notre peuplade,

p229

lors de son établissement, seroit un excès de recherches aux yeux d' un sauvage, qui, accoutumé à vivre de chasse et de pêche, ne comprend pas la nécessité des besoins qu' elle s' est faits. Parce que la terre, sans être travaillée, fournit à sa subsistance ; il lui paroît que ceux qui la cultivent, sont trop recherchés sur les moyens de subsister.

Voilà donc, à son jugement, un excès, qui n' en est pas un au jugement de notre peuplade, ni au nôtre. Mais chez notre peuplade même, chaque nouvelle commodité, dont l' usage s' introduira, pourra être regardée comme un excès de recherches, par tous ceux qui n' en sentiront pas encore le besoin. Est-elle donc condamnée à tomber d' excès en excès, à mesure qu' elle fera des progrès dans les arts ?

Les hommes ne jugent différemment de ce que tous s' accordent à nommer excès, que parce que, n' ayant pas les mêmes besoins, il est naturel que ce qui paroît excès à l' un, ne le paroisse pas à l' autre.

Voilà sans doute pourquoi on a tant de peine à savoir ce qu' on veut dire, quand on parle du luxe. Je distingue deux sortes d' excès : les uns qui ne le sont, que parce qu' ils paroissent tels aux yeux d' un certain nombre ;

p230

les autres qui le sont, parce qu' ils doivent paroître tels aux yeux de tous. C' est dans ces derniers que je fais consister le luxe. Voyons donc quelles sont les choses qui doivent paroître un excès aux yeux de tous.

Quelque recherchées que les choses aient pu paroître dans les commencements, elles ne sont point un excès, lorsqu'elles sont de nature à devenir d'un usage commun. Alors elles sont une suite des progrès qu'il est important de faire faire aux arts ; et il viendra un temps, où tout le monde s'accordera à les regarder comme nécessaires. On voit même qu'elles peuvent se concilier avec la simplicité.

Quand au contraire les choses, de nature à ne pouvoir être communes, sont réservées pour le plus petit nombre à l'exclusion du plus grand, elles doivent toujours être regardées comme un excès : ceux-mêmes qui aiment le plus à en jouir, n'en pourront pas disconvenir. Le luxe consiste donc dans les choses qui paroissent un excès aux yeux de tous, parce qu'elles sont, par leur nature, réservées pour le petit nombre à l'exclusion du plus grand.

Le linge, qui a été un luxe dans son origine, n'en est pas un aujourd'hui. L'or

p231

et l'argent, qui, dans les meubles et dans les habits, a toujours été un luxe, en sera toujours un.

La soie étoit un luxe pour les romains, parce qu'ils la tiroient des Indes, et que, par conséquent, elle ne pouvoit pas être commune chez eux. Elle a commencé à être moins luxe pour nous, quand elle a commencé à être une production de notre climat ; et elle le sera moins, à proportion qu'elle deviendra plus commune.

Enfin les pommes de terre seroient un luxe sur nos tables, si nos champs n'en produisoient pas ; et qu'il fallût les faire venir à grands frais de l'Amérique septentrionale, d'où elles viennent originairement. Les gens riches, dont le goût est en proportion avec la rareté des mets, les jugeroient excellentes ; et un plat de cette racine, dernière ressource des paysans à qui le pain manque, feroit la célébrité d'un repas.

Pour juger s'il y a du luxe dans l'usage des choses, il suffiroit donc souvent de considérer

l'éloignement des lieux d'où on les tire. En effet, lorsque le commerce se fait entre deux nations voisines, le luxe peut ne s'introduire ni chez l'une, ni chez l'autre ; parce que les mêmes choses peuvent, par des échanges, devenir communes chez toutes deux.

p232

Il n' en est pas de même, lorsque le commerce se fait entre deux peuples fort éloignés. Ce qui est commun chez nous, devient luxe aux Indes, où il est nécessairement rare ; et ce qui est commun aux Indes, devient luxe chez nous, où il est rare aussi nécessairement.

Le luxe peut donc avoir lieu dans l' usage des choses qu' on fait venir de loin : mais ce n' est pas le seul. Il peut y en avoir un dans l' usage des choses qu' on tire d' une nation voisine, et même dans l' usage de celles qu' on trouve chez soi.

On prétend que si la France payoit, en vin de Champagne, les dentelles de Bruxelles, elle donneroit, pour le produit d' un seul arpent de lin, le produit de plus de seize mille arpens en vignes. Les dentelles, quoiqu' elles ne nous viennent pas de loin, sont donc une chose dont l' usage ne peut pas être commun, ou une chose de luxe.

Mais, quand les dentelles se feroient en France, elles n' en seroient pas moins luxe : elles seroient même encore à plus haut prix, et, par conséquent, d' un usage moins commun.

Le prix de la main-d' oeuvre transforme

p233

donc en choses de luxe, les matieres premieres que notre sol produit en plus grande abondance. Il y a beaucoup de ce luxe dans nos meubles, dans nos équipages, dans nos bijoux, etc.

Quoique tous ces luxes tendent à corrompre les mœurs, ils ne sont pas tous également nuisibles. Considérons-les d' abord par rapport à l' état, nous les considérerons ensuite par rapport aux particuliers. Deux nations commerceront avec le même avantage, toutes les fois que chacune recevra en productions une quantité égale à la quantité qu' elle livrera. Mais si l' une donne le produit de seize mille arpens pour le produit d' un seul, il est évident qu' elle sera prodigieusement lésée. Le luxe des dentelles est donc nuisible à la France. Il enleve une grande subsistance, et, par conséquent, il tend à diminuer la population.

Il pourroit être avantageux pour l' Europe d' envoyer aux Indes le surabondant de ses productions. Mais si elle n' avoit un surabondant, que parce qu' elle se dépeuple, elle feroit mieux d' employer ses terres à la subsistance de ses propres habitants, et d' augmenter ses productions, afin d' augmenter sa population.

Il lui a été sur-tout avantageux de se

débarrasser, dans ce commerce, d'une partie de l'or et de l'argent que l'Amérique lui fournissoit en trop grande abondance. Mais les choses de luxe, qu'elle tire des Indes, lui coûtent en échange des millions d'hommes. Combien n'en périt-il pas dans le trajet ! Combien dans des climats mal-sains, où elle est obligée d'avoir des entrepôts ! Combien dans les guerres avec les indiens ! Combien enfin dans les guerres que ce commerce suscite entre les nations rivales ! Je croirai ce luxe avantageux pour l'Europe, lorsqu'il sera prouvé qu'elle a une surabondance de population.

Quant aux choses de luxe qui viennent de notre sol et de notre industrie, elles peuvent avoir quelque utilité, mais elles ne sont pas sans abus.

Lorsque, dans la primeur, un homme riche achète cent écus un litron de petits poids, c'est un luxe, tout le monde en convient. Mais il seroit à souhaiter que tous les excès des hommes à argent fussent de cette espèce : car leurs richesses se verseroient immédiatement sur les champs, comme un engrais propre à les rendre fertiles.

Il n'est pas douteux que les sommes que nous dépensons en meubles, en équipages, en bijoux, ne se versent aussi

sur nos champs, lorsque nous employons à ces ouvrages nos propres ouvriers ; puisque ces ouvriers les rendent en détail au laboureur qui les fait subsister. Mais elles ne s'y versent pas immédiatement. Elles commencent par enrichir l'ouvrier ; elles l'accoutument à des jouissances qui sont un luxe pour lui : et ces jouissances excitent l'envie ou l'émulation de tout ceux qui se flattent de réussir dans le même métier.

En effet, comme cet ouvrier est un paysan dont tous les parents sont laboureurs, sa condition améliorée fera voir à tout son village, combien l'industrie dans les villes a d'avantages sur les travaux de la campagne. On désertera donc les villages. Sur dix paysans qui auront pris des métiers, un seul réussira, et neuf ne gagneront pas de quoi vivre. Il y aura donc dix hommes de perdus pour l'agriculture, et neuf pauvres de plus dans la ville. Voilà, pour

l' état, les inconvénients que produit le luxe, lorsqu' il consiste dans des ouvrages auxquels nous employons nos propres ouvriers. Pour juger des inconvénients du luxe par rapport aux particuliers, j' en distingue de trois especes : luxe de magnificence, luxe de commodités, luxe de frivolités.

p236

Le premier me paroît le moins ruineux, parce qu' une partie des choses, qui ont servi à la magnificence, peuvent y servir encore ; et que d' ailleurs, lorsqu' elles sont de nature à ne pas se consommer, elles conservent une grande valeur, même après avoir été employées à nos usages. De ce genre sont la vaisselle d' or ou d' argent, les diamans, les vases de pierres rares, les statues, les tableaux, etc. Celui de commodités, plus contagieux, parce qu' il est proportionné aux facultés d' un plus grand nombre de citoyens, peut être fort dispendieux : car il devient plus grand à mesure qu' on s' amollit davantage, et la plupart des choses qu' on y emploie, perdent toute leur valeur. Enfin le luxe de frivolités, assujetti aux caprices de la mode, qui le reproduit continuellement sous des formes nouvelles, jette dans des dépenses dont on ne voit point les bornes ; et cependant les frivolités, pour la plupart, n' ont de valeur qu' au moment où on les achete. Quelle est la fortune qui peut suffire à toutes ces sortes de luxe ? Il faut donc des ressources, et on en trouve malheureusement pour achever sa ruine. On dira

p237

sans doute que le luxe fait subsister une multitude d' ouvriers, et que lorsque les richesses restent dans l' état, il importe peu qu' elles passent d' une famille dans une autre. Mais quand le désordre est dans toutes les fortunes, peut-il ne pas y en avoir dans l' état ? Que deviennent les mœurs, lorsque les principaux citoyens, qu' on prend pour exemple, forcés à être tout à la fois avides et prodigues, ne connoissent que le besoin d' argent, que tout moyen d' en faire est reçu parmi eux, et qu' aucun ne déshonore ? Le luxe fait subsister une multitude d' ouvriers, j' en

conviens. Mais faut-il fermer les yeux sur la misère qui se répand dans les campagnes ? Qui donc a plus de droit à la subsistance, est-ce l'artisan des choses de luxe, ou le laboureur ?

C'est une chose de fait, que la vie simple peut seule rendre un peuple riche, puissant et heureux. Voyez la Grèce dans ses temps florissants : c'est à un reste de simplicité qu'elle doit cette puissance qui étonne les nations amollies. Voyez même les peuples de l'Asie, avant Cyrus. Ils avoient des vices, ils connoissoient le faste : mais le luxe n'avoit pas encore répandu son poison mortel sur toutes les parties de la société. Si la magnificence

p238

se montrait dans des trésors qu'on amassoit pour le besoin, dans de grandes entreprises, dans des travaux aussi vastes qu'utililes ; si elle se montrait dans les meubles, dans l'habillement : au moins ne connoissoit-on pas toutes nos commodités, et on connoissoit moins encore toutes les frivolités, dont nous n'avons pas honte de nous faire autant de besoins. Le luxe même de la table, quel qu'il fût, n'avoit lieu que dans des festins d'apparat. Il consistoit dans l'abondance, plutôt que dans la délicatesse. Ce n'étoit pas deux fois par jour, jusques dans les maisons des particuliers, une profusion de mets, apprêtés avec élégance, et étalés avec faste.

Je ferois volontiers l'apologie du luxe des anciens peuples de l'Asie. Je le vois se concilier avec un reste de simplicité, jusques dans les palais des souverains. S'il est grand, je le vois soutenu par des richesses plus grandes encore, et je comprends qu'il a pu être de quelque utilité. Mais nous qui, dans notre misère, n'avons que des ressources ruineuses, et qui, pour nous procurer ces ressources, ne craignons pas de nous déshonorer, nous voulons vivre dans le luxe, et nous voulons que notre luxe soit utile !

p239

CHAPITRE 28

de l'impôt, source des revenus

publics.

en considérant comment les richesses se produisent, se distribuent et se conservent, nous avons vu que le commerce a besoin d' une puissance qui le protège.

J' appelle *revenus publics* ou *de l' état* les revenus qu' on accorde à cette puissance. Il s' agit de savoir pourquoi et par qui ils doivent être payés. Une société civile est fondée sur un contrat, exprès ou tacite, par lequel tous les citoyens s' engagent, chacun pour leur part, à contribuer à l' avantage commun.

En général, pour contribuer à cet avantage, il suffit d' être utile ; et on le sera, toutes les fois qu' on aura un état, et qu' on en remplira les devoirs.

Cette maniere de contribuer est une obligation que tous les citoyens, sans exception, ont contractée en se réunissant en corps de société.

Un homme inutile n' est donc pas un citoyen. à charge à la société, il ne fait

p240

rien pour elle : elle ne lui doit rien.

Mais il ne suffit pas toujours d' avoir un état et d' en remplir les devoirs. Dans le gouvernement de toute société civile, il y a des dépenses publiques, nécessaires, indispensables, et auxquelles, par conséquent, les citoyens doivent contribuer.

Ils ne le peuvent qu' en deux manieres ; l' une en travaillant eux-mêmes aux ouvrages publics, l' autre en fournissant la subsistance à ceux qui travaillent.

Or comme cette subsistance et ce travail peuvent s' évaluer en argent, nous réduirons, pour plus de simplicité, à une contribution faite en argent, ces deux manieres de contribuer. Une pareille contribution, si elle est réglée par la nation même, se nomme *subside* ou *don gratuit* ; et on la nomme *impôt* , si elle est imposée par le gouvernement. On demande qui doit payer les subsides ou impôts ?

Il n' y a en général que deux classes de citoyens : celle des propriétaires, à qui toutes les terres et toutes les productions appartiennent ; et celle des salariés, qui n' ayant ni terres, ni productions en propre, subsistent avec les salaires dûs à leur travail.

La premiere peut facilement contribuer ; parce que, toutes les productions

p241

étant à elle, si elle n' a pas tout l' argent, elle a plus que l' équivalent et que d' ailleurs il passe entièrement par ses mains.

La seconde ne le sauroit. Elle ne peut pas fournir la subsistance à ceux qui travaillent, puisqu' elle n' a point de productions en propre. Elle ne peut pas leur donner l' argent dont ils ont besoin pour acheter leur subsistance, puisqu' elle n' a pour tout argent que son salaire ; et que ce salaire, réduit au plus bas par la concurrence, n' est précisément que ce qu' il lui faut pour subsister elle-même.

Représentons-nous des peuples qui n' ont aucun de nos préjugés, des peuples tels que ceux que j' ai supposés ; la première idée qui s' offrira à eux, seroit-elle de dire ? *il faut que ceux qui n' ont rien, contribuent aux dépenses publiques, comme ceux qui ont quelque chose ; ou autrement, il faut que ceux qui n' ont que des bras et de l' industrie pour tout avoir, contribuent aux dépenses publiques avec*

p242

un argent qu' ils n' ont pas. or la classe salariée, ne gagnant que l' argent nécessaire à sa subsistance, mettre un impôt sur elle, c' est vouloir qu' elle paie avec un argent qu' elle n' a pas. Les impôts sur l' industrie nous paroissent raisonnables et justes, parce que, sans avoir approfondi les choses, sans même y avoir pensé, nous les jugeons raisonnables et justes, toutes les fois qu' elles sont dans l' ordre que nous trouvons établi. Cependant cet ordre n' est souvent qu' un abus. Notre conduite le prouve, lors même que nous n' en voulons pas convenir.

En effet, si nous allons chez des marchands sur qui on a mis une nouvelle imposition, nous ne serons pas étonnés qu' ils veuillent vendre à plus haut prix. Nous jugerons même qu' ils sont fondés en raison, et nous paieront le prix qu' ils exigent. Nous sommes donc en contraction avec nous-mêmes ; nous voulons que les marchands contribuent aux dépenses publiques, et quand ils ont contribué, nous voulons les rembourser. Ne seroit-il pas plus simple de nous charger nous-mêmes de toutes ces dépenses ? Mais il y a des marchands et des artisans qui s' enrichissent. Voilà sans doute ce qui entretient notre préjugé. Eh bien, qu' on les

p243

fasse contribuer, ils se feront rembourser. Il est donc impossible qu' ils contribuent.

On dira sans doute que, dans la nécessité où ils sont de vendre, ils ne se feront pas toujours rembourser dans la proportion des impositions ; et que, par conséquent, ils en porteront une partie. Cela peut être : mais il faut remarquer que la partie dont ils resteront chargés, sera prise sur leur salaire, et que par conséquent ils seront réduits à consommer moins qu' ils n' auroient fait. Voilà donc, dans un état tel que la France, plusieurs millions de citoyens qui sont forcés à retrancher sur leurs consommations. Or je demande si les terres rapporteront le même revenu, lorsqu' on vendra une moindre quantité de productions à plusieurs millions de citoyens. Soit donc que les salariés se fassent rembourser en entier, ou ne se fassent rembourser qu' en partie, il est démontré que, dans un cas comme dans l' autre, l' impôt qu' on met sur eux, retombe également sur les propriétaires.

En effet, il faut bien que les propriétaires paient pour les salariés, puisque ce sont les propriétaires qui paient les salaires. En un mot, de quelque façon qu' on s' y prenne, il faut qu' ils payent tout. Ou le pays qu' une nation habite, fournit abondamment tout ce qui est nécessaire

p244

aux besoins des citoyens ; ou il n' en fournit qu' une partie, quelque soin qu' on donne à la culture des terres.

Dans le premier cas, la nation, riche par son sol, se suffit à elle-même. Mais les productions, qui font toute sa richesse, appartiennent entièrement et uniquement aux propriétaires des terres. Cette classe peut donc seule faire toutes les dépenses publiques. Dans le second cas, cette nation sera, je suppose, sur des côtes peu fertiles, dont le produit ne suffira qu' à la subsistance de la dixième partie de ses citoyens. Condamnée par son sol à la pauvreté, elle ne peut être riche, qu' autant qu' elle s' appropriera les productions qui croissent sur un sol étranger. Or, elle s' en appropriera par son industrie ; ou plutôt elle ne s' est accrue par degrés, que parce qu' elle s' en est appropriée peu-à-peu. Elle fait le trafic. C' est par elle que les peuples, qui ne commercent pas immédiatement et par eux-mêmes, font l' échange de leur surabondant ; et elle trouve, dans les profits qu' elle fait sur les uns et sur les autres, les productions dont elle a besoin.

Riche uniquement par son industrie, elle n' a qu' une richesse précaire qui lui sera enlevée, aussi-tôt que les autres peuples

p245

voudront faire par eux-mêmes leurs échanges. Elle se dépeuplera donc, à mesure qu' elle perdra son trafic ; et lorsqu' elle l' aura tout-à-fait perdu, elle se trouvera réduite à la dixieme partie de ses citoyens ; puisque nous supposons qu' elle n' a, dans le produit de son sol, que dequoi faire subsister cette dixieme partie.

Mais tant que son commerce est florissant, les neuf dixiemes des richesses de cette nation ou des productions qu' elle consomme, appartiennent à la classe marchande, qui les a acquis, par son travail et par son industrie, sur les peuples étrangers.

Si cette classe ne payoit pas de subsides, ceux qui seroient payés par les propriétaires ne suffiroient pas aux dépenses publiques. Il faut donc qu' elle contribue pour neuf dixiemes, lorsque les propriétaires contribueront pour un.

Cependant lorsque cette classe paie neuf dixiemes, c' est qu' elle les fait payer aux peuples dont elle est commissionnaire ; et, par conséquent, les dépenses publiques d' une nation marchande sont payées, pour la plus grande partie, par des propriétaires des terres dans les pays étrangers. Cette nation fait fort bien d' exiger des subsides de ses trafiquans, puisqu' elle n' a pas d' autre moyen de fournir aux dépenses

p246

publiques. Elle fait d' autant mieux, que ce ne sont pas ses propriétaires qui paient pour ses trafiquans : ce sont les propriétaires des autres nations. C' est sur eux proprement qu' elle fait retomber les impôts : c' est avec leurs productions qu' elle subsiste, et elle met à contribution tous les peuples pour qui elle fait le trafic.

Telle est à peu-près la situation de la Hollande. Ainsi, parce que, dans cette république, l' industrie paie des subsides, il n' en faudroit pas conclure qu' elle doive, en France, payer des impôts.

Mais dira-t-on, est-ce qu' il ne peut pas y avoir en France, comme en Hollande, des trafiquans qui mettent à contribution les propriétaires des nations

étrangères ? Il y aura donc, pour la France, le même avantage que pour la Hollande, à imposer ses trafiquans.

Je réponds qu' en France, les trafiquans commenceront par mettre à contribution les propriétaires nationaux : c' est à ces propriétaires qu' ils feront payer la plus grande partie de l' impôt mis sur l' industrie et, par conséquent, ils ne le paieront pas eux-mêmes. J' avoue que quelques-uns en feront payer une partie aux propriétaires étrangers ; mais cet avantage ne seroit pas une raison pour imposer les trafiquans françois.

p247

Si la Hollande impose ses trafiquans, ce n' est pas parce qu' elle y trouve l' avantage de mettre à contribution les nations étrangères, c' est parce qu' elle ne peut pas faire autrement.

En effet on conviendra que cette république auroit un commerce bien plus florissant, si elle pouvoit exempter de toute taxe ceux qui le font. Elle ne le peut pas : elle est forcée à exiger des subsides de la part de ses trafiquans : elle y est forcée par sa constitution même, qui est une suite nécessaire de sa position : en un mot, elle y est forcée, parce que les subsides, s' ils n' étoient pris que sur les terres, ne suffiroient pas aux dépenses publiques. L' impôt sur l' industrie est donc chez elle un vice inhérent à la constitution de l' état, et il faut qu' elle subsiste avec ce vice. Tel est le sort d' une nation qui n' a qu' une richesse précaire.

Mais la France n' est pas forcée à mettre des impôts sur l' industrie : la France, dis-je, où la classe des propriétaires a toutes les richesses, et des richesses qui seroient bien surabondantes, si les terres étoient mieux cultivées.

La France est riche en productions, et le surabondant de ces productions, est le fonds avec lequel ses marchands font le commerce. Ils exportent ce surabondant

p248

qui nous seroit inutile, ils l' échangent, et en nous apportant des productions utiles, ils augmentent la masse de nos richesses.

Mettons des impôts sur nos trafiquans, ils vendront à plus haut prix le surabondant qu' ils exporteront,

ils en vendront moins, par conséquent ; et ils nous rapporteront, en échange, une moindre quantité de marchandises étrangères, dont le prix haussera pour nous.

Alors nous serons moins riches, parce que le surabondant, qui cessera de se consommer, cessera de se reproduire ; et que nous serons privés des richesses, qu' il nous auroit procuré par des échanges.

L' impôt sur l' industrie, toujours illusoire, puisque, dans toutes les suppositions, il retombe toujours sur les propriétaires, est donc un vice qui ne doit être souffert, que lorsqu' il tient à la constitution même, et qu' il ne peut être extirpé. Il diminue nécessairement la consommation ; et en diminuant la consommation, il empêche la reproduction. Il tend donc à détériorer l' agriculture.

p249

CHAPITRE 29

des richesses respectives des nations.

nous avons distingué des richesses foncières et des richesses mobilières.

Parmi les richesses foncières je mets non-seulement toutes les productions, mais encore tous les bestiaux : en effet ils doivent être regardés comme un produit des terres qui les nourrissent.

Parmi les richesses mobilières, je mets toutes les choses auxquelles la main-d' oeuvre a fait prendre une nouvelle forme. Voilà à quoi se réduisent toutes les richesses, il seroit impossible d' en imaginer d' une troisième espèce.

Si on disoit que l' or et l' argent sont d' un autre genre, je demanderois si ces métaux ne se forment pas dans la terre, et s' il n' est pas vrai qu' ils ne se produisent réellement pour nous, que lorsque nous les tirons de la mine et que nous les affinons.

L' or et l' argent sont donc des richesses foncières, qui, comme le bled, sont le produit de la terre et de notre travail ; et ces métaux sont des richesses mobilières, lorsque nous leur avons fait

p250

prendre des formes qui les rendent propres à divers usages ; lorsque nous en avons fait de la monnaie,

des vases, etc.

Nous avons vu que toutes ces richesses ne se multiplient qu' en raison de notre travail. Nous devons toutes les productions au travail du cultivateur ; et nous devons au travail de l' artisan ou de l' artiste, toutes les formes données aux matieres premieres.

Nous avons vu encore que toutes ces richesses ne sont à leur valeur, qu' autant que la circulation les fait passer des lieux où elles surabondent, dans les lieux où elles manquent. Cette circulation est l' effet du commerce. La valeur des richesses est donc en partie dûe aux travaux des marchands.

Enfin nous avons vu combien, pour être produites et conservées, les richesses ont besoin d' une puissance qui protege le cultivateur, l' artisan, l' artiste et le marchand ; c' est-à-dire, qui maintienne l' ordre, sans avoir de préférences.

Les travaux de cette puissance concourent donc à l' accroissement, comme à la conservation des richesses.

D' après ce résumé, il est aisé de juger quelle est la nation qui doit être la plus riche.

p251

C' est celle où il y a à la fois le plus de travaux dans tous les genres.

Toutes les terres sont-elles aussi-bien cultivées qu' elles peuvent l' être ? Tous les ateliers des artisans et des artistes sont-ils remplis d' ouvriers continuellement occupés ? Des marchands en nombre suffisant, font-ils circuler promptement et continuellement tout ce qui surabonde ? Enfin la vigilance de la puissance souveraine, ce travail qui veille sur tous les travaux, maintient-elle, sans préférences, l' ordre et la liberté ? Alors une nation est aussi riche qu' elle peut l' être.

Qu' on ne demande donc pas, s' il faut préférer l' agriculture aux manufactures, ou les manufactures à l' agriculture. Il ne faut rien préférer : il faut s' occuper de tout.

C' est au particulier qu' il appartient d' avoir des préférences : il a de droit la liberté de choisir le genre de travail qui lui convient. Or il perdrait ce droit, si le gouvernement protégeoit exclusivement ou par préférence un genre de travail.

Un peuple, destiné par son sol à être agricole, négligera-t-il les productions que la nature veut lui prodiguer, ces richesses qui sont à lui, qui ne sont qu' à lui, et qu' on ne peut lui enlever ?

Les négligera-t-il, dis-je, pour passer ses jours

dans des ateliers ? à la vérité,

p252

il acquerra de vraies richesses, mais ce sont des richesses du second ordre ; elles sont précaires, et les autres nations peuvent se les approprier. Ce peuple parce qu' il est agricole, dédaignera-t-il tous les travaux qui ne se rapportent pas immédiatement à l' agriculture ? Voudra-t-il n' avoir ni artisans, ni artistes ? Il tirera donc de dehors toutes les choses mobilières, et il sera dans la nécessité de les acheter à plus haut prix, parce qu' il aura les frais de transport à payer. Il auroit pu avoir chez lui un grand nombre d' ouvriers qui auroient consommés ses productions, et il leur enverra à grands frais ces productions pour les faire subsister dans les pays étrangers. Soit donc qu' un peuple donne la préférence à l' agriculture, soit qu' il la donne aux manufactures, il est certain que, dans l' un et dans l' autre cas, il n' est jamais aussi riche qu' il auroit pu l' être. Négligera-t-il l' agriculture et les manufactures pour s' occuper principalement du commerce de commission ? Il se réduira donc à n' être que le facteur des autres peuples. Il n' aura rien à lui, et il ne subsistera qu' autant que les nations ne lui envieront pas le bénéfice qu' il fait sur elles. Le commerce de commission ne doit être préféré, que lorsqu' un peuple,

p253

n' ayant par lui-même ni assez de denrées, ni assez de matières premières, relativement à sa population, n' a pas d' autres ressources pour subsister. Afin donc qu' un pays agricole soit aussi riche qu' il peut l' être, il faut qu' on s' y occupe en même tems de toutes les espèces de travaux : il faut que les différentes occupations se répartissent entre les citoyens, et que, dans chaque profession, le nombre des travailleurs se proportionne au besoin qu' on en a. Or nous avons vu comment cette répartition se fait naturellement, lorsque le commerce jouit d' une liberté pleine, entière et permanente. Qu' on me permette de supposer, pour un moment, que toutes les nations de l' Europe se conduisent d' après ces principes qu' elles ne connoîtront peut-être jamais.

Dans cette supposition, chacun acquerrait des richesses réelles et solides, et leurs richesses respectives seroient en raison de la fertilité du sol et de l'industrie des habitans.

Elles commerceroient entr'elles avec une liberté entière ; et dans ce commerce, qui feroit circuler le surabondant, elles trouveroient chacune leur avantage.

p254

Toutes également occupées, elles sentiroient le besoin qu'elles ont les unes des autres. Elles ne songeroient point à s'enlever mutuellement leurs manufactures ou leur trafic : il leur suffiroit à chacune de travailler, et d'avoir un travail à échanger. Que nous importe, par exemple, qu'une certaine espece de drap se fasse en France ou en Angleterre, si les anglois sont obligés d'échanger leur drap contre d'autres ouvrages de nos manufactures ? Travaillons seulement, et nous n'aurons rien à envier aux autres nations. Autant nous avons besoin de travailler pour elles, autant elles ont besoin de travailler pour nous. Si nous voulions nous passer de leurs travaux, elles voudroient se passer des nôtres : nous leur nuirions, elles nous nuiront.

Des travaux de toutes especes, et la liberté du choix, accordée à tous les citoyens, voilà la vraie source des richesses ; et on voit que cette source répandra l'abondance plus ou moins ; suivant qu'elle sera plus ou moins libre dans son cours.

Ce chapitre seroit fini, si je n'avois pas des préjugés à combattre.

Une nation tente-t-elle un nouveau commerce, toutes veulent le faire ?

p255

S'élève-t-il chez l'une une nouvelle manufacture ? Chacune veut l'établir chez elle. Il semble que nous ne pensions qu'à faire ce qu'on fait ailleurs, et que nous ne songions point à ce que nous pouvons faire chez nous. C'est que n'ayant pas la liberté de faire ce que nous voulons, nous croyons trouver cette liberté dans un nouveau genre de trafic ou de manufacture, qui semble nous assurer la protection du gouvernement. Si nous commençons par nous occuper des choses

auxquelles notre sol et notre industrie nous destinent, nous ne travaillerions pas inutilement, puisque les étrangers rechercheroient nos ouvrages. Ils nous resteront au contraire, si nous travaillons dans des genres où ils doivent mieux réussir que nous.

Mais quand nous réussirions aussi-bien qu' eux, avons-nous fait tout ce que nous pouvons faire, pour vouloir faire tout ce que font les autres ? Si nos anciennes manufactures languissent, pourquoi en établirions-nous de nouvelles ? Et pourquoi multiplier nos manufactures, si nous avons des terres incultes, ou si celles que nous cultivons ne sont pas à leur valeur ? Nous avons des travaux à faire, nous ne les faisons pas, et nous envions aux autres nations les travaux qu' elles font ! Cependant

p256

si nous n' avons à échanger avec elles que des ouvrages semblables aux leurs, il n' y auroit plus de commerce entr' elles et nous. Ces réflexions sont bien triviales : mais pourquoi craindrois-je de dire des choses triviales quand on n' a pas honte de les ignorer ? Les connoissons-nous ces choses triviales, lorsque pour favoriser, dit-on, nos manufactures, nous prohibons les marchandises étrangères, ou que nous les assujettissons à des droits exorbitans ? Occupées à se nuire mutuellement, les nations voudroient chacune jouir exclusivement des avantages du commerce. Chacune, dans les échanges qu' elle fait, voudroit que tout le bénéfice fût pour elle. Elles ne voient pas que, par la nature des échanges, il y a nécessairement bénéfice des deux côtés, puisque de part et d' autre on donne moins pour plus. Un particulier, qui ne connoît pas le prix des marchés, peut être trompé dans les achats qu' il fait. Les nations sont marchandes : c' est chez elles que les marchés se tiennent : le prix des choses leur est connu. Par quel art donc les forcerons-nous à nous donner toujours plus pour moins, par rapport à elles, quand nous ne leur donnerons jamais que moins pour plus par rapport à nous ? Cet art est

p257

cependant le grand objet de la politique : c' est la pierre philosophale qu' elle cherche, et qu' elle ne trouvera certainement pas.

Mais, direz-vous, il importe d' attirer chez nous, autant qu' il est possible, l' or et l' argent des nations étrangères. Il faut donc empêcher qu' elles ne nous vendent les choses produites ou manufacturées chez elles, et les forcer d' acheter les choses produites ou manufacturées chez nous. Vous croyez donc qu' un million en or et en argent est une plus grande richesse qu' un million en productions ou qu' un million en matieres premieres mises en oeuvre ! Vous en êtes encore à ignorer que les productions sont la premiere richesse ! Que ferez-vous donc, si les autres nations qui raisonneront tout aussi mal que vous, veulent aussi attirer chez elles votre or et votre argent ? C' est ce qu' elles tenteront. Tous les peuples seront donc occupés à empêcher que les marchandises étrangères n' entrent chez eux ; et s' ils y réussissent, c' est une conséquence nécessaire que les marchandises nationales ne sortent de chez aucun. Pour avoir voulu, chacun exclusivement, trouver un grand bénéfice dans le commerce, ils cesseront de commercer entr' eux, et ils se priveront à l' envi de tout bénéfice.

p258

Voilà l' effet des prohibitions. Qui néanmoins oseroit assurer que l' Europe ouvrira les yeux ? Je le désire : mais je connois la force des préjugés, et je ne l' espere pas.

En effet le commerce n' est pas pour l' Europe un échange de travaux, dans lequel toutes les nations trouveroient chacune leur avantage : c' est un état de guerre où elles ne songent qu' à se dépouiller mutuellement. Elles pensent encore comme dans ces temps barbares, où les peuples ne savoient s' enrichir que des dépouilles de leurs voisins. Toujours rivales, elles ne travaillent qu' à se nuire mutuellement. Il n' y en a point qui ne voulût anéantir toutes les autres ; et aucune ne songe aux moyens d' accroître sa puissance réelle.

On demande quel seroit l' avantage ou le désavantage d' une nation, de la France, par exemple, si elle donnoit la premiere à l' exportation et à l' importation une liberté pleine et entiere.

Je réponds que, si elle accordoit la premiere, et par conséquent seule, cette liberté, il n' y auroit pour elle ni avantage ni désavantage ; puisqu' alors elle n' exporterait point, et qu' on n' importerait point chez elle. Car pour que l' exportation soit possible en France, il faut

que nous puissions importer chez l'étranger ; et il faut que l'étranger exporte, pour qu'en France l'importation puisse avoir lieu.

Cette question est donc mal présentée. Je demanderois plutôt quel seroit l'avantage ou le désavantage de la France, si elle accordoit à l'exportation et à l'importation une liberté permanente et jamais interrompue, tandis qu'ailleurs l'exportation ou l'importation seroient tour-à-tour permises et prohibées.

Les grains sont une des branches du commerce de commission que fait la Hollande ; et cette république en permet toujours l'exportation et l'importation. Elle sent que si elle gênoit ce commerce, elle seroit d'autant plus exposée à manquer de grains, que ses terres n'en produisent pas assez pour sa consommation.

En Pologne, l'exportation des grains est toujours permise, parce qu'années communes, les récoltes y sont toujours surabondantes. Comme elle tire de dehors toutes les choses manufacturées, elle a besoin de cette surabondance pour ses achats, et elle se l'assure par son travail. Si elle avoit chez elle toutes les manufactures dont elle manque, ses récoltes seroient moins surabondantes, parce

qu'elle seroit plus peuplée, et peut-être qu'elle défendrait l'exportation.

En Angleterre, l'exportation est rarement prohibée : mais la liberté d'importer est plus ou moins restreinte par des droits qui haussent ou qui baissent suivant les circonstances.

Ailleurs enfin on permet l'exportation, quand les bleds sont à bon marché, et on permet l'importation, quand ils sont chers. Cependant la liberté, soit d'exporter, soit d'importer, n'est jamais pleine et entière : elle est toujours plus ou moins limitée par des droits. Voilà à-peu-près ce qui se passe en Europe. Je dis *à-peu-près*, parce qu'il me suffit de raisonner sur des suppositions. Il sera toujours facile d'appliquer mes raisonnemens à la conduite changeante du gouvernement chez les différents peuples.

La France, nous le supposons, donne seule à l'exportation une liberté pleine, entière, permanente, sans restriction, sans limitation, sans interruption. Tous ses ports sont toujours ouverts,

et on n' y exige jamais aucun droit ni d' entrée, ni de sortie.

Je dis que, dans cette supposition, le commerce des grains doit être, pour la France, plus avantageux que pour toute autre nation.

p261

Il est certain que le vendeur vend plus avantageusement, lorsqu' un plus grand nombre d' acheteurs lui font à l' envi un plus grand nombre de demandes. La France trouvera donc de l' avantage dans la vente de ses grains, si, ne se bornant pas à vendre à ceux qui consomment chez elle, elle vend encore à ceux qui consomment dans les états où il lui est permis d' importer.

Il est évident que, si elle pouvoit également importer dans toute l' Europe, elle vendroit avec plus d' avantages encore, puisqu' un plus grand nombre d' acheteurs lui feroit un plus grand nombre de demandes. Si son avantage n' est pas tel qu' il pourroit être, c' est donc parce qu' elle ne peut pas importer par-tout également.

On dira sans doute que les grains renchériront en France, si nous en vendons à tous les étrangers qui nous en demandent.

Mais nous avons supposé que l' importation en France est aussi libre que l' exportation, et nous avons remarqué qu' il y a des nations qui exportent leurs grains : or ces nations importeront chez nous, lorsqu' elles trouveront, dans le haut prix, un bénéfice à nous en vendre. Sur quoi il faut observer que ce haut prix

p262

n' est pas cherté : c' est le vrai prix établi par la concurrence, vrai prix qui a son haut, son bas et son moyen terme.

Tant que ce prix ne sera pas monté à son terme le plus haut, on ne nous apportera pas des bleds, et nous n' aurons pas besoin qu' on nous en apporte. Quand il sera monté à son terme le plus haut, toutes les nations, qui exportent des bleds, nous en apporteront ; et nous achèterons avec d' autant plus d' avantages, qu' un plus grand nombre de vendeurs nous feront un plus grand nombre d' offres. Nous achèterions avec plus d' avantages encore, si on nous en apportoit de toutes les parties de l' Europe,

puisque les offres se multiplieroient avec les vendeurs. Qu' on réfléchisse sur la situation de la France : faite pour être l' entrepôt du nord et du midi, pourroit-elle craindre de manquer ou d' acheter cher ? On voit au contraire qu' elle deviendrait le marché commun de toute l' Europe.

La France, soit qu' elle vendît, soit qu' elle achetât des bleds, auroit donc, dans la supposition que nous avons faite, un grand avantage sur les nations qui défendent l' exportation et l' importation, sur celles qui ne permettent que l' une ou l' autre, et sur celles enfin qui ne les permettent toutes deux que passagèrement

p263

et avec des restrictions. Car en défendant l' exportation, elles diminuent le nombre de leurs acheteurs, et par conséquent elles vendent à plus bas prix ; et en défendant l' importation, elles achètent à plus haut, parce qu' elles diminuent le nombre de leurs vendeurs.

Concluons que les états de l' Europe, s' ils s' obstinent à ne pas laisser une entière liberté au commerce, ne seront jamais aussi riches ni aussi peuplés qu' ils pourroient l' être ; que si un d' eux accorderoit une liberté entière et permanente, tandis que les autres n' en accorderoient qu' une passagère et restreinte, il seroit, toutes choses d' ailleurs égales, le plus riche de tous ; et qu' enfin, si tous cessoient de mettre des entraves au commerce, ils seroient tous aussi riches qu' ils peuvent l' être ; et qu' alors leurs richesses respectives seroient, comme nous l' avons déjà remarqué, en raison de la fertilité du sol et de l' industrie des habitants.

p264

CHAPITRE 30

récapitulation sommaire de la première partie.

la valeur des choses, ou l' estime que nous en faisons, fondée sur l' utilité, est en proportion avec nos besoins. D' où il résulte que le surabondant, considéré comme surabondant, n' a point de valeur, et qu' il n' en peut acquérir une, qu' autant qu' on juge

qu' il deviendra nécessaire.

Nos besoins sont naturels ou factices.

Dans l' homme isolé, les besoins naturels sont une suite de sa conformation. Dans l' homme citoyen, ils sont une suite de la constitution, sans laquelle la société ne sauroient subsister.

Ces besoins sont en petit nombre, et ne donnent de la valeur qu' aux choses de premiere nécessité. Les besoins factices, au contraire, se multiplient avec nos habitudes, et donnent de la valeur à une multitude de productions et de matieres travaillées, que nous avons mises parmi les choses de seconde nécessité.

La valeur de ces choses, en proportion

p265

avec leur rareté et leur abondance, varie encore suivant l' opinion vraie ou fausse, que nous avons de cette rareté et de cette abondance.

Ces valeurs, estimées par comparaison, sont ce qu' on nomme le prix des choses. D' où il arrive que, dans les échanges, les choses sont réciproquement le prix l' une de l' autre, et que nous sommes tout à la fois sous divers rapports, vendeurs et acheteurs.

C' est, par la concurrence des vendeurs et des acheteurs, que se règlent les prix. Ils ne peuvent se régler qu' aux marchés, et ils y varieront peu, s' il est permis à chacun d' y apporter ce qu' il veut et la quantité qu' il veut.

Or les échanges, qui se font dans les marchés, sont ce qu' on nomme commerce.

Ils supposent d' un côté productions surabondantes, et de l' autre consommations à faire.

C' est donc le surabondant qui est dans le commerce, soit que les colons fassent par eux-mêmes leurs échanges, et alors le commerce se fait immédiatement entre les producteurs et les consommateurs ; soit que les échanges se fassent par l' entremise des marchands, trafiquans ou négocians ; et alors les commerçants sont

p266

comme des canaux de communication entre les producteurs et les consommateurs.

Le surabondant, qui n' avoit point de valeur entre les mains des producteurs, en acquiert une, lorsqu' il est mis entre les mains des consommateurs. Le commerce

donne donc de la valeur à des choses qui n' en avoient pas. Il augmente donc la masse des richesses. Cette masse s' accroît encore avec les arts, qui, en donnant des formes aux matieres premieres, leur donnent une valeur, parce qu' ils les rendent propres à divers usages.

C' est à l' industrie du colon, de l' artisan et du marchand, que la société doit toutes ses richesses. Cette industrie méritoit un salaire. Ce salaire, réglé par la concurrence, régle les consommations auxquelles chacun a droit de prétendre, et les citoyens se trouvent distribués par classes.

Nous avons deux sortes de richesses : les richesses foncieres, que nous devons au colon, et qui se remplacent ; les richesses mobiliaries, que nous devons à l' artisan ou à l' artiste, et qui s' accumulent.

Toutes ces richesses se produisent, se distribuent, et se conservent en raison

p267

des travaux du colon, de l' artisan, de l' artiste, du marchand et de la puissance souveraine qui maintient l' ordre et la liberté.

Elles abondent sur-tout après la fondation des villes, parce qu' alors de plus grandes consommations donnent un nouvel essor à l' industrie. Les terres sont mieux cultivées, les arts se multiplient et se perfectionnent.

Tous ceux qui se partagent ces richesses, acquierent sur elles un droit de propriété, qui est sacré et inviolable. On acquiert ce droit soi-même par son travail, ou on l' acquiert parce qu' il a été cédé par ceux qui l' ont acquis. Dans un cas comme dans l' autre, on dispose seul des choses qu' on a en propriété ; aucune puissance ne peut, sans injustice, y mettre un prix au-dessous de celui que nous y mettons nous-mêmes ; et c' est à la concurrence uniquement qu' il appartient de régler le prix de chaque chose.

Comme le champ est au colon qui le cultive, et que tous ceux qu' il emploie à la culture, acquierent un droit de co-propriété sur le produit : de même, dans toute entreprise, il y a un fonds qui appartient à ceux qui l' ont fourni, et un produit dont ils doivent faire part aux ouvriers qu' ils font travailler. Cette

p268

co-propriété est représentée par le salaire que l'usage règle, et dont personne ne doit être privé. Les richesses s'étant multipliées, un commerce plus étendu fit sentir la nécessité d'apprécier avec plus de précision la valeur de chaque chose. On chercha donc une mesure commune.

Comme, dans les échanges, les valeurs se mesurent réciproquement, toute espèce de marchandises pouvoit être employée à cet usage. On donna la préférence aux métaux, comme à la marchandise avec laquelle on pourroit plus commodément mesurer toutes les autres, et on créa la monnaie.

C'est donc parce qu'ils avoient une valeur comme marchandise, que les métaux en eurent une comme monnaie ; et en devenant monnaie, ils ne cessèrent pas d'être marchandise.

L'usage de la monnaie, en facilitant les échanges, donna plus de mouvement au commerce, et augmenta la masse des richesses. Mais il fit tomber dans des méprises sur ce qu'on appelloit valeur. Quand on crut voir le prix des choses dans une mesure qui, telle qu'une once d'argent, est toujours la même, on ne douta point qu'elles n'eussent une valeur absolue ; et parce qu'on jugea qu'elles ont

p269

une valeur égale, toutes les fois qu'elles sont estimées égales en valeur à une même quantité d'argent, on supposa faussement que dans les échanges on donne toujours valeur égale pour valeur égale.

L'argent ne facilite le commerce, que parce qu'on le donne continuellement en échange. Il se ramasse pour se distribuer, il se distribue pour se ramasser ; et ne cessant de passer et de repasser d'une main dans une autre, il circule continuellement.

Pourvu que cette circulation se fasse librement, il importe peu qu'il y ait plus ou moins d'argent dans le commerce. La quantité en peut-être moindre, comme plus grande. On ne sauroit la déterminer avec précision. On peut seulement conjecturer que, quelle qu'elle soit, elle est tout au plus égale en valeur à la valeur des productions qui se consomment dans les villes.

La circulation de l'argent se nomme change, lorsque, par l'échange de deux sommes qui sont à distance, on leur fait en quelque sorte franchir à toutes deux un intervalle pour remplacer l'une par l'autre.

Le change est devenu une branche de commerce, dans laquelle l'argent est la

seule marchandise qui s' achete et qui se vend. Les opérations, qui en sont simples, se règlent d' après les dettes réciproques qui sont entre les villes ; et elles assurent le plus grand bénéfice aux négociants qui ont gagné la confiance.

Comme l' argent a un prix dans le change, il en a un dans le prêt, et ce prix est ce qu' on nomme intérêt.

Or l' argent, dans le commerce, ayant un produit, celui qui le prête doit avoir un intérêt dans ce produit, comme un propriétaire doit en avoir un dans le produit d' une terre qu' il donne ou prête à ferme.

Cet intérêt, qui hausse et baisse suivant les circonstances, ne peut être réglé que dans les places de commerce. Il est juste, lorsqu' il ne met à l' argent que le prix que les commerçants y ont mis librement et publiquement : il est usuraire, lorsque ce prix est arbitraire et clandestin.

Les métaux, dont on fait les monnoies, plus rares ou plus abondans, suivant qu' on les emploie à plus ou moins d' usages, tendent à se rendre également communs chez les nations qui ont entr' elles un commerce libre et jamais interrompu. C' est pourquoi leur valeur relative se règle dans tous les marchés de ces nations, comme elle se régleroit dans un seul. Chez toutes, l' or et l' argent ont chacun le même prix, parce que chez

toutes, ces métaux sont dans le même rapport l' un à l' autre.

Comme un commerce libre et jamais interrompu tend à rendre l' or et l' argent également commun chez plusieurs nations, et donne, par cette raison, à chacun de ces métaux un même prix chez toutes : de même un commerce libre et jamais interrompu tendroit à rendre le bled également commun chez plusieurs nations, et lui donneroit chez toutes le même prix.

Ce prix, fondé sur la quantité relativement à la consommation, seroit le vrai prix pour toutes : parce qu' il seroit le plus avantageux à chacune.

Alors les salaires se proportionneroient toujours au prix permanent des bleds : ils ne monteroient jamais trop haut, et ils ne descendroient jamais trop bas ; et chaque chose seroit constamment à son vrai prix. Mais lorsque le commerce n' est pas libre, si le bled

manque chez une nation, il continue de manquer, et il monte à un prix excessif qui est au détriment du consommateur ; et s' il est surabondant chez une autre, il continue de l' être, et il tombe à un vil prix qui est au détriment du producteur. Il n' y a donc plus de vrai prix : il n' y a que cherté ou bon marché, c' est-à-dire, lésion pour l' acheteur ou pour le vendeur.

p272

C' est alors que, le nombre des marchands n' étant pas aussi grand qu' il peut l' être, le monopole, qui s' établit sur les ruines de la liberté, met le bled en vente en trop grande ou en trop petite quantité, suivant qu' il est de son intérêt d' en faire baisser ou hausser le prix. Cependant s' il importe qu' il s' en vende toujours, parce qu' on en consomme toujours ; il n' importe pas moins qu' il ne s' en mette en vente, qu' autant qu' on a besoin d' en consommer. Or cette proportion ne sera saisie, que lorsque le plus grand nombre possible de marchands fera circuler les bleds par-tout avec un mouvement prompt et jamais interrompu.

C' est parce que cette circulation a toujours été plus ou moins arrêtée, que l' Europe ne peut pas avoir dans le bled une mesure propre à déterminer les valeurs dans des époques différentes et dans des lieux différens. Dès que les grains ne sauraient être à leur vrai prix, dès qu' ils ne peuvent pas avoir un prix permanent, comment seroient-ils une mesure commune pour toutes les époques et pour tous les lieux ?

La liberté peut seule donner à chaque chose son vrai prix, et faire fleurir le commerce. C' est alors que l' ordre s' établit naturellement, que les productions en tous genres se multiplient

p273

comme les consommations ; que toutes les terres sont mises en valeur ; que chaque citoyen trouve sa subsistance dans son travail, et que l' abondance se répand. Elle se répand, dis-je, tant que les mœurs sont simples : mais la misere commence avec le luxe. Pour entretenir cette abondance, il faut une puissance qui protege les arts et le commerce, c' est-à-dire, qui maintienne l' ordre et la liberté. Cette puissance a des dépenses à faire, et c' est aux

propriétaires seuls à payer les subsides ou les impôts dont elle a besoin.

Si cette puissance maintient l'ordre et la liberté, une nation qui s'occupera de tout sans préférence exclusive, sera aussi riche qu'elle peut l'être. Que, dans tous les gouvernemens, on protège donc également les travaux de toutes especes, et que sans restriction, sans interruption, on permette d'exporter et d'importer les choses mêmes les plus nécessaires ; alors toutes les nations seront riches, et leurs richesses respectives seront en raison de la fertilité du sol et de l'industrie des habitans.

Livros Grátis

(<http://www.livrosgratis.com.br>)

Milhares de Livros para Download:

[Baixar livros de Administração](#)

[Baixar livros de Agronomia](#)

[Baixar livros de Arquitetura](#)

[Baixar livros de Artes](#)

[Baixar livros de Astronomia](#)

[Baixar livros de Biologia Geral](#)

[Baixar livros de Ciência da Computação](#)

[Baixar livros de Ciência da Informação](#)

[Baixar livros de Ciência Política](#)

[Baixar livros de Ciências da Saúde](#)

[Baixar livros de Comunicação](#)

[Baixar livros do Conselho Nacional de Educação - CNE](#)

[Baixar livros de Defesa civil](#)

[Baixar livros de Direito](#)

[Baixar livros de Direitos humanos](#)

[Baixar livros de Economia](#)

[Baixar livros de Economia Doméstica](#)

[Baixar livros de Educação](#)

[Baixar livros de Educação - Trânsito](#)

[Baixar livros de Educação Física](#)

[Baixar livros de Engenharia Aeroespacial](#)

[Baixar livros de Farmácia](#)

[Baixar livros de Filosofia](#)

[Baixar livros de Física](#)

[Baixar livros de Geociências](#)

[Baixar livros de Geografia](#)

[Baixar livros de História](#)

[Baixar livros de Línguas](#)

[Baixar livros de Literatura](#)
[Baixar livros de Literatura de Cordel](#)
[Baixar livros de Literatura Infantil](#)
[Baixar livros de Matemática](#)
[Baixar livros de Medicina](#)
[Baixar livros de Medicina Veterinária](#)
[Baixar livros de Meio Ambiente](#)
[Baixar livros de Meteorologia](#)
[Baixar Monografias e TCC](#)
[Baixar livros Multidisciplinar](#)
[Baixar livros de Música](#)
[Baixar livros de Psicologia](#)
[Baixar livros de Química](#)
[Baixar livros de Saúde Coletiva](#)
[Baixar livros de Serviço Social](#)
[Baixar livros de Sociologia](#)
[Baixar livros de Teologia](#)
[Baixar livros de Trabalho](#)
[Baixar livros de Turismo](#)